



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
HABITAT
CULTURE
ACTION SOCIALE
ASSAINISSEMENT
ENVIRONNEMENT
COLLECTE DES DÉCHETS
TRANSPORTS
TOURISME / LOISIRS
GESTION DE LA VOIRIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2013

L'ÉDITO



Il y a 50 ans naissait l'ancêtre d'Agglopolys, un syndicat intercommunal regroupant alors 5 communes (Blois, Vineuil, La Chaussée-Saint-Victor, Saint-Gervais-la-Forêt et Villebarou) et 40 000 habitants. Notre intercommunalité a bien grandi depuis et fédère aujourd'hui 48 communes et 107 000 habitants ! Cette année fut d'ailleurs l'année de quelques célébrations de cette « Génération Agglopolys ». Certes, 50 ans comparés aux 220 ans des communes, cela paraît très jeune. Néanmoins, dans la plupart des grands domaines qui touchent directement notre vie quotidienne, c'est maintenant l'agglomération qui œuvre, tant dans les domaines visibles que dans ceux qui sont « invisibles ».

L'année 2013 a été une année riche en actions publiques pour Agglopolys. J'y reviendrai. Mais ne boudons pas notre plaisir avec deux rapports qui montrent, avec un regard extérieur, que notre Communauté d'agglomération se porte bien, très bien même.

Le premier rapport est celui de la Chambre Régionale des Comptes qui adresse un satisfecit général sur tous les domaines que gère l'agglomération. C'est assez rare pour le souligner. Le deuxième rapport est celui de l'INSEE avec un titre qui résume significativement les efforts faits dans tous les domaines : « Blois : une zone attractive, dynamique et touristique ».

En 2013, une orientation maîtresse et novatrice, qui guidera nos pas pour les prochaines années, s'est concrétisée : le plan de paysage. Un plan de paysage doit répondre à des objectifs de qualités paysagères tels que définis par la Convention européenne du paysage. Plus prosaïquement, il nous permettra d'inscrire le patrimoine de notre agglomération dans un cadre clair d'aménagement paysager. Le plan de paysage d'Agglopolys a été retenu par le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de l'Énergie dans un appel à projet gouvernemental.

Nous avons continué à faire en sorte d'attirer les entreprises pour un soutien au développement économique, grâce à la transformation de plusieurs friches industrielles qui redonnent à Agglopolys la possibilité d'offrir du foncier disponible. De plus, l'intégration d'une des deux écoles d'ingénieurs dans le groupe INSA va favoriser l'attractivité de notre territoire pour les grands groupes industriels. Le développement économique reste notre priorité.

Dans le cadre des transports publics, une nouvelle Délégation de Service Public (DSP) avec le groupe Kéolis a été mise en place, permettant de densifier et clarifier le réseau des bus.

Plusieurs des futurs grands projets structurants pour l'agglomération ont également démarré. Il s'agit de la salle multifonctionnelle dite du Jeu de Paume. Nous en reparlons dans ce recueil. Une autre opération d'envergure est la préparation de la sortie de la DSP Eau-Assainissement pour une reprise en régie ou en Société Publique Locale de cette compétence.

La reconstruction de la pataugeoire, une piscine destinée aux enfants uniquement, dossier sur lequel nous avons rencontré beaucoup de problèmes techniques, comme il peut en arriver très rarement heureusement dans une collectivité, a enfin été rouverte au public, pour le plus grand plaisir des enfants et de leurs parents.

Vous le voyez, Agglopolys, ce sont avant tout des projets concrets qui permettent d'ancrer durablement l'espace commun de notre agglomération dans l'esprit de tous, habitants comme touristes. Petit à petit, l'intercommunalité fait son chemin.

Bonne lecture.

Christophe DEGRUELLE

Président d'Agglopolys
Communauté d'agglomération de Blois

Directeur de la publication : Christophe Degruelle, Président d'Agglopolys, Communauté d'agglomération de Blois.

Responsable de la rédaction et de la coordination : Rachel Menseau, Directrice des relations publiques et de la communication.

Comité de rédaction : Anne Chasset, Alain Farine, Rachel Menseau, Jean-Michel Bernabotto, Christine Dudilieu avec l'appui des services d'Agglopolys et du CIAS du Blaisois.

Conception et réalisation : Flamingo Communications - www.flamingo.fr

Crédits photos : Solène Vassal, Kéolis, Thierry Bourgoin, Office de tourisme de Blois | Chambord, La Fabrique éditoriale, Benjamin Dubuis, Nicolas Derré, Ville de Blois.

Impression : Rollin imprimeur, www.imprimerie-rollin.com

Imprimé sur papier recyclé - Tirage : 2 500 exemplaires - Mai 2014

LE SOMMAIRE

Les temps forts 2013	p. 4-5
----------------------------	--------

01 Un territoire, une organisation institutionnelle

› Les communes d'Agglopolys	p. 6 - 7
› Les instances communautaires	p. 8 - 10
› Les compétences d'Agglopolys	p. 11 - 12
› Contrat régional - Plateforme de services	p. 13

02 L'aménagement et le développement

› L'aménagement de l'espace communautaire	p. 14 - 17
› L'habitat	p. 18 - 22
› Le développement économique	p. 23 - 29
› L'emploi, l'insertion, l'information jeunesse, la création d'entreprise	p. 30 - 32
› L'enseignement supérieur	p. 33
› Les déplacements	p. 34 - 37

03 L'environnement et le cadre de vie

› La gestion de la voirie communautaire	p. 38 - 39
› La valorisation et l'élimination des déchets	p. 40 - 41
› L'assainissement collectif et non collectif	p. 42 - 43
› Le crématorium du Val de Loire	p. 43
› L'environnement et les risques	p. 44 - 46
› Les fourrières automobile et animale	p. 47

04 La culture, les loisirs et le tourisme

› Les bibliothèques de Blois/Agglopolys	p. 48 - 49
› Le réseau Cadences : écoles et conservatoire de musique et théâtre	p. 50 - 51
› L'école d'art de Blois/Agglopolys	p. 52 - 53
› Les loisirs	p. 54 - 55
› Le tourisme	p. 56 - 58

05 L'action sociale

› Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Blaisois	p. 59 - 63
---	------------

06 Les moyens et les ressources

› Les ressources humaines	p. 64 - 65
› Les finances	p. 66 - 69
› Les systèmes d'information	p. 70
› La commande publique	p. 71



LES TEMPS FORTS 2013



Les « cœurs de village » de Veuves, Landes-le-Gaulois et La Chapelle-Vendômoise voient le jour. Un dispositif, d'initiative régionale, pour redynamiser les centres-bourgs des petites communes, relayé localement par Agglopolys.



Un Projet social de territoire pour le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Blaisois, un document d'orientation stratégique qui reflète l'engagement d'Agglopolys dans le domaine des solidarités vis-à-vis de ses partenaires et de la population.



Un engagement fort en faveur de l'agriculture : actions avec la Chambre d'agriculture (identification des producteurs sur le marché, promotion des circuits courts), accompagnement des 20 ans de l'AOC Cheverny, aménagement du site pilote de 12,5 ha dédiés au maraîchage biologique au lieu-dit la Vacquerie à Blois.

Restructuration en profondeur du réseau de transports en commun, rebaptisé AZALYS, avec une offre hiérarchisée, simplifiée et mieux adaptée au territoire, une plus grande lisibilité des horaires, la mise en place de nouveaux services (navette de centre-ville, location de vélos, transport adapté aux personnes à mobilité réduite, etc.).



Choix du groupement d'architectes, dépôt du permis de construire, en 2013 le dossier du Jeu de Paume se concrétise. Un équipement situé avenue de Châteaudun à Blois pour accueillir événements sportifs, spectacles et concerts, congrès et salons, à l'horizon 2016.

Le tourisme se porte bien en 2013 sur le territoire d'Agglopolys, et ce, malgré une conjoncture économique difficile. La destination Blois / Chambord enregistre un niveau de fréquentation record (+11 %). Le site du Lac de Loire diversifie ses activités : magasin de vente de produits ligériens, nouveau gérant pour le restaurant-guinguette, service de location de vélos, travaux de rénovation du camping Val de Blois.





Agglopolys fête 50 ans d'intercommunalité (le premier syndicat intercommunal a vu le jour en 1963 autour de 5 communes, avec pour principale compétence les déchets). Au programme de cet anniversaire : spectacles de théâtre d'improvisation, exposition pédagogique itinérante, parution d'un livre « Surprises-sur-Loire » aux éditions Autrement, etc.

La compétence « voirie communautaire » fait peau neuve. Les critères relatifs à cette compétence sont redéfinis intégralement, ce sont désormais 165 km de voirie communautaire qui relèvent d'Agglopolys (aménagement et entretien).



Après plusieurs années de procédure judiciaire et des travaux difficiles, **la pataugeoire du parc des Mées** rouvre ses portes à l'été 2013. Un bassin de 450 m² agrémenté de jeux aquatiques permet aux tout-petits (moins de 8 ans) de s'adonner gratuitement aux joies de la petite baignade.

Le développement économique au cœur des priorités de l'Agglomération : les 37 ha du nouveau parc d'activités des Châteaux en passe d'être acquis, début de la démolition de l'ancienne friche industrielle Québécor, mise en place d'une nouvelle signalétique des parcs d'activités.



Une médiathèque « nouvelle » plébiscitée : 54 000 entrées en 2013, alors que la meilleure année, 2008, plafonnait à 28 000 ! Des nouvelles filières enseignées au Conservatoire de Blois/Agglopolys : jazz et voix. Une première pierre posée pour l'école de musique de Fossé/Agglopolys. Une CHAM qui aboutit son cursus à l'école primaire (du CE₁ au CM₂). **Agglopolys investit dans la culture... et la culture le lui rend bien !**

Agglopolys soutient **la création de l'INSA Centre Val de Loire**, fruit de la fusion de l'ENIVL de Blois avec l'ENSIB de Bourges, à travers notamment la participation à la construction de logements étudiants sur l'îlot Ducoux à Blois.



Lancement du Plan d'actions pour les paysages, visant à structurer la stratégie paysagère d'Agglopolys. Il aboutira à un programme d'actions pluri-annuel, de portée opérationnelle, pédagogique et réglementaire.



Un territoire, une organisation institutionnelle

LES COMMUNES D'AGGLOPOLYS

Au cœur du Loir-et-Cher, entre ville et campagne, Agglopolys fédère 48 communes qui composent un bassin de vie pour 108 419 habitants. Ensemble, ces communes travaillent au développement harmonieux et équilibré de leur territoire, et grâce à la mutualisation, disposent de moyens importants pour le mettre en œuvre.



EN 2013,
AGGLOPOLYS C'EST

48

communes
ET

108 419
habitants

AVERDON

Nombre d'habitants : 725
Superficie en hectares : 2 928
Maire : Paul-Louis FOULON

BLOIS

Nombre d'habitants : 48 393
Superficie en hectares : 3 758
Maire : Marc GRICOURT

CANDÉ-SUR-BEUVRON

Nombre d'habitants : 1 532
Superficie en hectares : 1 450
Maire : Stéphane LEDOUX

CELLETES

Nombre d'habitants : 2 443
Superficie en hectares : 2 096
Maire : Michel CONTOUR

CHAILLES

Nombre d'habitants : 2 643
Superficie en hectares : 1 851
Maire : Yves CROSNIER-COURTIN

CHAMBON-SUR-CISSE

Nombre d'habitants : 735
Superficie en hectares : 1 280
Maire : Denis LEPRAT

CHAMPIGNY-EN-BEAUCE

Nombre d'habitants : 655
Superficie en hectares : 2 246
Maire : Serge GUIMARD

LA CHAPELLE VENDÔMOISE

Nombre d'habitants : 752
Superficie en hectares : 1 319
Maire : François BORDE

CHAUMONT-SUR-LOIRE

Nombre d'habitants : 1 098
Superficie en hectares : 2 674
Maire : Jean-Pierre LEFEBVRE

LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR

Nombre d'habitants : 4 610
Superficie en hectares : 671
Maire : Jacqueline GOURAULT

CHEVERNY

Nombre d'habitants : 981
Superficie en hectares : 3 304
Maire : Bernard SINET

CHITENAY

Nombre d'habitants : 1 052
Superficie en hectares : 1 584
Maire : Didier STETTEN-PIGASSE

CHOUZY-SUR-CISSE

Nombre d'habitants : 1 931
Superficie en hectares : 2 232
Maire : Jean-Philippe MINOIS

CORMERAY

Nombre d'habitants : 1 585
Superficie en hectares : 1 032
Maire : Joël PASQUET

COULANGES

Nombre d'habitants : 312
Superficie en hectares : 834
Maire : Henri BURNHAM

COUR-CHEVERNY

Nombre d'habitants : 2 810
Superficie en hectares : 2 962
Maire : Yves ANTIER

FOSSÉ

Nombre d'habitants : 1 236
Superficie en hectares : 1 019
Maire : André MAÎTRE

FRANÇAY

Nombre d'habitants : 305
Superficie en hectares : 2 047
Maire : François MAUCLAIR

HERBAULT

Nombre d'habitants : 1 299
Superficie en hectares : 1 320
Maire : Alain TONDEREAU

LANCÔME

Nombre d'habitants : 141
Superficie en hectares : 995
Maire : Claudette BOURGUEIL

LANDES-LE-GAULOIS

Nombre d'habitants : 741
Superficie en hectares : 2 423
Maire : Didier GUILLON

MAROLLES

Nombre d'habitants : 743
Superficie en hectares : 1 002
Maire : Yannick SEVRÉE

MÉNARS

Nombre d'habitants : 632
Superficie en hectares : 452
Maire : Yves GEORGE

MESLAND

Nombre d'habitants : 574
Superficie en hectares : 2 662
Maire : Bernard MARPAULT

MOLINEUF

Nombre d'habitants : 821
Superficie en hectares : 1 092
Maire : Jean-Yves GUELLIER

MONTEAUX

Nombre d'habitants : 809
Superficie en hectares : 623
Maire : Yves LEHOUELLEUR

MONTHOU-SUR-BIÈVRE

Nombre d'habitants : 799
Superficie en hectares : 1 670
Maire : Michel DARNIS

LES MONTILS

Nombre d'habitants : 1 872
Superficie en hectares : 935
Maire : Pierre LESCURE

ONZAIN

Nombre d'habitants : 3 639
Superficie en hectares : 3 010
Maire : Jean-Pierre DIARD

ORCHAISE

Nombre d'habitants : 943
Superficie en hectares : 2 013
Maire : Gérard CHARZAT

RILLY-SUR-LOIRE

Nombre d'habitants : 467
Superficie en hectares : 1 020
Maire : François TOUCHELET

SAINT-BOHAIRE

Nombre d'habitants : 527
Superficie en hectares : 1 384
Maire : Bernard PANNEQUIN

SAINT-CYR-DU-GAULT

Nombre d'habitants : 180
Superficie en hectares : 2 616
Maire : Michel FESNEAU

SAINT-DENIS-SUR-LOIRE

Nombre d'habitants : 811
Superficie en hectares : 1 248
Maire : Benoît SIMONNIN

SAINT-ÉTIENNE-DES-GUERETS

Nombre d'habitants : 94
Superficie en hectares : 1 155
Maire : Alain VEE

SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT

Nombre d'habitants : 3 438
Superficie en hectares : 897
Maire : Jean-Claude GUÉDÉ

SAINT-LUBIN-EN-VERGONNOIS

Nombre d'habitants : 719
Superficie en hectares : 1 711
Maire : Didier PIGOREAU

SAINT-SULPICE-DE-POMMERAY

Nombre d'habitants : 1 880
Superficie en hectares : 1 164
Maire : Simone GAVEAU

SAMBIN

Nombre d'habitants : 952
Superficie en hectares : 2 113
Maire : Marie-Noëlle MARSEAU

SANTENAY

Nombre d'habitants : 284
Superficie en hectares : 3 050
Maire : Elie GILBERT

SEILLAC

Nombre d'habitants : 90
Superficie en hectares : 953
Maire : Jean GASIGLIA

SEUR

Nombre d'habitants : 483
Superficie en hectares : 400
Maire : Alain PROVOST

VALAIRE

Nombre d'habitants : 76
Superficie en hectares : 662
Maire : Catherine LE TROQUIER*

VEUVES

Nombre d'habitants : 223
Superficie en hectares : 798
Maire : Pierre LEROUX

VILLEBAROU

Nombre d'habitants : 2 655
Superficie en hectares : 909
Maire : Jean-Claude BORDEAU

VILLEFRANCŒUR

Nombre d'habitants : 484
Superficie en hectares : 1 828
Maire : Yves MONIMART

VILLERBON

Nombre d'habitants : 813
Superficie en hectares : 1 730
Maire : François-Michel GEST

VINEUIL

Nombre d'habitants : 7 432
Superficie en hectares : 2 229
Maire : Christian MARY

* Par délibération, n° 2013-094 du 28 mars 2013, en remplacement de Bernard REGNARD, démissionnaire.

Sources INSEE 2011

Un territoire, une organisation institutionnelle

LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

Pour élaborer la stratégie de développement du territoire, et mener à bien les missions déléguées à Agglopolys, tout en garantissant équité et équilibre, chaque commune membre est représentée au sein des instances communautaires par des conseillers titulaires et suppléants.

1/ LE PRÉSIDENT

Christophe DEGRUELLE, président d'Agglopolys, prépare et exécute les délibérations, ordonne les dépenses et prescrit l'exécution des recettes de la Communauté d'agglomération. Il est le chef des services de l'EPCI et représente celui-ci en justice.

Il peut recevoir délégation d'une partie des attributions de l'assemblée délibérante. Il peut aussi déléguer l'exercice d'une partie de ses fonctions à des élus communautaires. Ainsi a-t-il accordé par arrêté des délégations aux 15 vice-présidents et à 5 conseillers communautaires.

2/ LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La Communauté d'agglomération de Blois est administrée par un conseil communautaire composé de 92 délégués titulaires et de 42 délégués suppléants élus par les conseils municipaux des communes membres. Il est soumis, pour l'essentiel, aux mêmes règles que celles des conseils municipaux. En 2013, le conseil communautaire s'est réuni 8 fois et a adopté 317 délibérations. Le Président lui a rendu compte des 140 décisions qu'il a prises en 2013 par délégation.

3/ LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le bureau est une instance de 57 élus communautaires où chaque commune est représentée. Il est composé du président, des 15 vice-présidents, de 5 conseillers communautaires délégués et des maires des communes d'Agglopolys. Le bureau se réunit deux fois par mois pour préparer les décisions qui seront prises par le conseil. Il traite également les affaires courantes.

En 2013, il s'est réuni 16 fois et a adopté 29 délibérations dont il a été rendu compte au conseil communautaire.

4/ L'EXÉCUTIF COMMUNAUTAIRE

Cette instance non obligatoire a un rôle de réflexion et de proposition sur les dossiers stratégiques de la Communauté d'agglomération. Composée du président, des 15 vice-présidents, des maires de Blois et de La Chaussée-Saint-Victor et de 5 conseillers délégués, elle s'est réunie 12 fois en 2013.

5/ LES COMMISSIONS

Elles ont un rôle consultatif et émettent un avis sur les dossiers dont elles ont la compétence, avant leur présentation au bureau ou au conseil communautaire.

11 commissions thématiques :

- Solidarité intercommunale ;
- Finances ;
- Développement durable, déplacements, environnement ;
- Assainissement ;
- Tourisme, loisirs, valorisation de la Loire et sports ;
- Travaux et infrastructures ;
- Habitat, aménagement de l'espace, gens du voyage ;
- Développement économique, emploi, insertion, jeunesse et enseignement supérieur ;
- Transports en commun, fourrières ;
- Culture, information, communication ;
- Solidarité, innovation sociale.

Parmi les autres instances, citons notamment :

- la Commission d'Appels d'Offres composée de 5 élus titulaires et de 5 élus suppléants, dont le rôle est primordial pour la commande publique (marchés publics) ;
- la Commission Consultative des Services Publics Locaux, dont sont également membres des associations d'usagers des services publics. Cette commission examine chaque année les rapports des délégataires des services publics (centre aquatique Agl'eau, assainissement dans diverses communes, transports urbains, camping Val de Blois, crématorium du Val de Loire) ainsi que les rapports sur la qualité et le prix des services tels que la collecte des déchets.

Les conseillers communautaires titulaires

AVERDON

Paul-Louis FOULON

BLOIS

Geneviève BARABAN
Sylvie BORDIER
Jérôme BOUJOT
François BOURDILLON
Yann BOURSEGUIN
Louis BUTEAU
Jacques CHAUVIN
Jean-Marie COCHEREAU
Angeline DANNEAU
Marylène De RUL
Christophe DEGRUELLE
Laurianne DELAPORTE
Jean-Claude DERRE
Aziza EL YAMANI
Ozgur ESKI
Catherine FOURMOND
Michel FROMET
Corinne GARCIA
Michel GEANT
Annick GOMEZ
Marc GRICOURT
Isabelle LAUMOND-VALROFF
Guyonne LEISSLER
Hervé MESNAGER
Catherine MONTEIRO
Yves OLIVIER
Véronique REINEAU
Denys ROBILIARD
Odile SOULÈS
Françoise SUSS-GODEAU
Michèle THIERCELIN
François THIOLLET
Chantal TROTIGNON
Bernard VALETTE
Mireille VERGONZANNE-OLIVIER
Benjamin VÉTELÉ

CANDÉ-SUR-BEUVRON

Stéphane LEDOUX

CELLETES

Michel CONTOUR

CHAILLES

Yves CROSNIER-COURTIN

CHAMBON-SUR-CISSE

Denis LEPRAT

CHAMPIGNY-EN-BEAUCE

Serge GUIMARD

CHAUMONT-SUR-LOIRE

Jean-Pierre LEFEBVRE

CHEVERNY

Bernard SINET

CHITENAY

Didier STETTEN-PIGASSE

CHOUZY-SUR-CISSE

Jean-Philippe MINOIS

CORMERAY

Joël PASQUET

COULANGES

Henri BURNHAM

COUR-CHEVERNY

Yves ANTIER

Yves THOREL

FOSSÉ

André MAÎTRE

FRANÇAY

François MAUCLAIR

HERBAULT

Alain TONDEREAU

LA CHAPELLE-VENDÔMOISE

François BORDE

LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR

Stéphane BAUDU

Janine CHARRIER

Jacqueline GOURAULT

LANCÔME

Claudette BOURGUEIL

LANDES-LE-GAULOIS

Didier GUILLON

LES MONTILS

Pierre LESCURE

MAROLLES

Yannick SEVRÉE

MÉNARS

Yves GEORGE

MESLAND

Bernard MARPAULT

MOLINEUF

Jean-Yves GUELLIER

MONTEAUX

Yves LEHOUELLEUR

MONTHOU-SUR-BIÈVRE

Michel DARNIS

ONZAIN

Jean-Pierre DIARD

Gérard STEINMETZ

ORCHAISE

Gérard CHARZAT

RILLY-SUR-LOIRE

François TOUCHELET

SAINT-BOHAIRE

Bernard PANNEQUIN

SAINT-CYR-DU-GAULT

Michel FESNEAU

SAINT-DENIS-SUR-LOIRE

Benoit SIMONNIN

SAINT-ETIENNE-DES-GUERETS

Alain VEE

SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT

Jean-Claude GUEDE

Pascale OGÉREAU

SAINT-LUBIN-EN-VERGONNOIS

Didier PIGOREAU

SAINT-SULPICE-DE-POMMERAY

Simone GAVEAU

SAMBIN

Marie-Noëlle MARSEAULT

SANTENAY

Elie GILBERT

SEILLAC

Jean GASIGLIA

SEUR

Alain PROVOST

VALAIRE

Catherine LE TROQUIER

VEUVES

Pierre LEROUX

VILLEBAROU

Jean-Claude BORDEAU

VILLEFRANCŒUR

Yves MONIMART

VILLERBON

François-Michel GEST

VINEUIL

Pierre DEDET

François FROMET

Claude GORGE

Christian MARY

Bernard-Yves MESSEAGER

Les conseillers communautaires suppléants

AVERDON

Jean-François LE CALVÉ

CANDÉ-SUR-BEUVRON

GINETTE BOISSAY

CELLETES

Jack DOULAN

CHAILLES

Claude CHARBONNIER

CHAMBON-SUR-CISSE

Patrice JOBARD

CHAMPIGNY-EN-BEAUCE

Christophe REDOUIN

CHAUMONT-SUR-LOIRE

Michel DELALEU

CHEVERNY

Lionella GALLARD

CHITENAY

Patrick LEVEAU

CHOUZY-SUR-CISSE

François BLONDET

CORMERAY

Jean-Louis CHAUVÉAU

COULANGES

Hubert DELORY

FOSSÉ

Eliane GENUIT

FRANÇAY

Claude BARBOUX

HERBAULT

Daniel DEQUOY

LA CHAPELLE-VENDÔMOISE

Didier FIRMIN

LANCÔME

Alain BESNARD

LANDES-LE-GAULOIS

Eric PESCHARD

LES MONTILS

Christian METAIS

MAROLLES

Alain TAILLARDAT

MÉNARS

Serge TOUZELET

MESLAND

Philippe GUETTARD

MOLINEUF

Christine PAVY

MONTEAUX

Hervé VERON

MONTHOU-SUR-BIÈVRE

René CHICOINEAU

ORCHAISE

Nadège DE CLERCQ

RILLY-SUR-LOIRE

Robert MANDARD

SAINT-BOHAIRE

Jean-Michel GUILLLOT

SAINT-CYR-DU-GAULT

Olivier GUILLON

SAINT-DENIS-SUR-LOIRE

Claudine BOCQUEL

SAINT-ETIENNE-DES-GUERETS

Gérard PRIEUR

SAINT-LUBIN-EN-VERGONNOIS

Alain ASTIER

SAINT-SULPICE-DE-POMMERAY

Daniel LAURENT

SAMBIN

Agnès BARDET

SANTENAY

Daniel CHEVALIER

SEILLAC

Gérard DELORY

SEUR

Richard LAURON

VALAIRE

François LE GALL

VEUVES

Nicole LE BELLU

VILLEBAROU

Arlette CLEMENT

VILLEFRANCŒUR

Pierre MONTARU

VILLERBON

Thierry HERVE

92
conseillers
communautaires
titulaires

15
vice-présidents

5
conseillers
délégués

346
délibérations
adoptées en 2013

Christophe DEGRUELLE
Président

Stéphane BAUDU

1^{er} Vice-président
en charge de l'habitat, de l'aménagement de
l'espace et des gens du voyage

Jean-Claude GUÉDÉ

2^e Vice-président
en charge des finances
Maire de Saint-Gervais-la-Forêt

Christian MARY

3^e Vice-président
en charge du développement durable,
des déplacements et de l'environnement
Maire de Vineuil

Alain TONDEREAU

4^e Vice-président
en charge de la solidarité intercommunale
Maire d'Herbault

Yves CROSNIER-COURTIN

5^e Vice-président
en charge de l'assainissement
Maire de Chailles

Michel CONTOUR

6^e Vice-président en charge du tourisme,
des loisirs et de la valorisation de la Loire
Maire de Cellettes

Bernard VALETTE

7^e Vice-président
en charge de la commande publique,
et du suivi des délégations de service public

Simone GAVEAU

8^e Vice-présidente
en charge de la solidarité et de l'innovation sociale
Maire de Saint-Sulpice-de-Pommeray

Jean-Philippe MINOIS

9^e Vice-président
en charge de l'enseignement supérieur
Maire de Chouzy-sur-Cisse

Michel FROMET

10^e Vice-président
en charge du développement économique

Pierre LESCURE

11^e Vice-président
en charge des transports en commun
Maire des Montils

Jean-Claude BORDEAU

12^e Vice-président en charge des sports
Maire de Villebarou

Chantal TROTIGNON

13^e Vice-présidente
en charge des infrastructures

Jérôme BOUJOT

14^e Vice-président
en charge du personnel

Corinne GARCIA

15^e Vice-présidente
en charge de l'insertion jeunesse

Louis BUTEAU

Conseiller délégué
en charge de l'emploi

Bernard-Yves MESSEGER

Conseiller délégué
en charge de la culture

Gérard CHARZAT

Conseiller délégué
en charge du service public d'assainissement
non collectif
Maire d'Orchaise

Jean GASIGLIA

Conseiller délégué
en charge de la plateforme de services
aux communes
Maire de Seillac

Jean-Pierre LEFEBVRE

Conseiller délégué
en charge des fourrières
Maire de Chaumont-sur-Loire

Jacqueline GOURAULT

Membre de droit
Sénateur-Maire
de La Chaussée-Saint-Victor

Marc GRICOURT

Membre de droit
Maire de Blois

François MAUCLAIR

Maire de Françay

François BORDE

Maire de La Chapelle-Vendômoise

Claudette BOURGUEIL

Maire de Lancôme

Didier GUILLON

Maire de Landes-le-Gaulois

Yannick SEVRÉE

Maire de Marolles

Yves GEORGE

Maire de Ménars

Bernard MARPAULT

Maire de Mesland

Jean-Yves GUELLIER

Maire de Molineuf

Yves LEHOUELLEUR

Maire de Monteaux

Michel DARNIS

Maire de Monthou-sur-Bièvre

Jean-Pierre DIARD

Maire d'Onzain

François TOUCHELET

Maire de Rilly-sur-Loire

Bernard PANNEQUIN

Maire de Saint-Bohaire

Michel FESNEAU

Maire de Saint-Cyr-du-Gault

Benoît SIMONNIN

Maire de Saint-Denis-sur-Loire

Alain VEE

Maire de Saint-Étienne-des-Guérets

Didier PIGOREAU

Maire de Saint-Lubin-en-Vergonnois

Marie-Noëlle MARSEAU

Maire de Sambin

Elie GILBERT

Maire de Santenay

Alain PROVOST

Maire de Seur

Catherine LE TROQUIER

Maire de Valaire

Pierre LEROUX

Maire de Veuves

Yves MONIMART

Maire de Villefrancœur

François-Michel GEST

Maire de Villerbon

Un territoire, une organisation institutionnelle

LES COMPÉTENCES D'AGGLOPOLYS

Agglopolys est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre dont les compétences, déléguées par les communes membres, sont définies dans les statuts.

1/ LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

› Développement économique :

- Actions de développement économique d'intérêt communautaire suivantes : promotion, animation, prospection, soutien à la création d'entreprises, aides économiques, accueil, participation aux organismes œuvrant pour le développement économique ;
- Zones d'activités économiques de l'agglomération, urbanisées ou à urbaniser, identifiées dans les documents de planification urbaine comme destinées à accueillir principalement des activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, qui sont d'intérêt communautaire ;
- Actions de développement de l'emploi, de l'employabilité et des ressources humaines ;
- Insertion professionnelle et information des jeunes ;
- Actions de toute nature en faveur du maintien et de la dynamisation du commerce de proximité en secteur rural ;
- Soutien à l'agriculture.

› Aménagement de l'espace communautaire :

- Schéma de cohérence territoriale (SCoT) et schéma de secteur ;

- Création et réalisation de zones d'aménagement concerté (ZAC) d'intérêt communautaire ;
- Institution de zones d'aménagement différé (ZAD) d'intérêt communautaire ;
- Exercice du droit de préemption en zone d'aménagement différé et droit de préemption urbain à la demande des communes membres dans les zones d'intérêt communautaire ;
- Procédures nécessaires à la maîtrise du foncier (DUP, etc.) ;
- Organisation des transports urbains ;
- Mise en œuvre d'une politique cyclable.

› Équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire :

- Programme local de l'habitat (PLH) ;
- Délégation de gestion des aides à la pierre de l'État ;
- Politique du logement d'intérêt communautaire, actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ;
- Actions, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ;
- Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ;

- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

› Politique de la ville dans la communauté :

- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire ;
- Dispositifs locaux de prévention de la délinquance d'intérêt communautaire.

2/ LES AUTRES COMPÉTENCES

› Création, aménagement et entretien de la voirie communautaire :

- Voiries communales de desserte ou intérieures des zones d'activités communautaires ;
- Voiries de liaison entre les communes de l'agglomération ;
- Voiries à fort trafic assurant la liaison entre les voiries communautaires et/ou les routes départementales.

› Parcs de stationnement

Aménagement, entretien et gestion de parcs de stationnement.

› Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie :

- Élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés : collecte des ordures ménagères ; tri sélectif en points d'apport volontaires aériens et enterrés ; déchetteries ;
- Lutte contre la pollution de l'air ;
- Lutte contre les nuisances sonores ;
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie : actions de promotion et de développement des énergies renouvelables.

› Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire :

- Bibliothèques Abbé-Grégoire et Maurice-Genevoix, notamment en raison de l'enseignement dispensé, des prestations culturelles uniques fournies et de leur fréquentation ;
- Conservatoire de musique et théâtre de Blois et école d'art de Blois ;
- Aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs dépassant par leur taille et leur fréquentation le cadre communal, présentant une certaine unicité et contribuant au rayonnement des orientations de la politique sportive (exemple : centre aquatique Agl'eau) ;
- Réalisation d'opérations ponctuelles pour encourager la découverte et la pratique de loisirs sportifs sur l'ensemble du territoire communautaire ;
- Prise en charge du coût financier lié à l'utilisation du centre nautique par les élèves des écoles élémentaires situées sur son périmètre et du coût lié à l'apprentissage de la natation (enseignement assuré par du personnel formé et diplômé MNS) et l'acheminement des élèves vers le centre nautique par la mise en place d'un service de transports ;
- Piscines Tournesol, du Lac de Loire et d'Herbault.

› Assainissement :

Assainissement des eaux usées collectif et non collectif.

› Action sociale :

Création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale en lieu et place des CCAS des communes membres : conseil de développement social ; insertion ; retraités et personnes âgées ; solidarité.

› Aménagement des espaces publics des opérations « cœur de village »

(y compris la dissimulation des réseaux) dans le cadre des projets soutenus par le Conseil Régional du Centre.

› Mise en place et gestion d'une fourrière automobile.

› Définition et mise en œuvre d'une politique de tourisme d'intérêt communautaire :

- Aménagement, entretien et gestion des équipements touristiques du Lac de Loire et du Parc des Mées, ainsi que l'ensemble des actions à caractère touristique, patrimonial ou environnemental engagées sur la Loire et autour de la Loire dans le périmètre de l'agglomération ;
- Accueil et conseils donnés aux visiteurs, promotion touristique du territoire communautaire, animations touristiques concernant majoritairement un public touristique et faisant l'objet d'une communication au moins à l'échelle de la Communauté d'agglomération.

› Organisation et gestion des aires d'accueil des gens du voyage :

Schéma départemental d'accueil des gens du voyage ; réalisation des aires d'accueil ; gestion des aires existantes à Blois, Vineuil et La Chaussée-Saint-Victor.

› Aménagement, entretien et gestion de refuges fourrières pour animaux ; capture des animaux errants et/ou dangereux, ramassage des cadavres d'animaux sur le domaine public.

› Information jeunesse.

› Enseignements musical et artistique d'intérêt communautaire :

Maintien et développement des structures associatives ou municipales sur le périmètre de l'agglomération, dont l'objet est de former les élèves à une pratique musicale et artistique de qualité.

› Création et gestion d'un crématorium.

› Soutien à l'enseignement supérieur par la conduite d'actions reconnues d'intérêt communautaire :

Les actions ayant trait à la vie étudiante restent de la compétence des communes.

› Encouragement et soutien aux démarches pluri-communales en matière de plans locaux d'urbanisme (PLU) :

Accompagnement et soutien financier des communes de l'agglomération qui souhaitent penser leur urbanisation et leur développement à une échelle pluri-communale à travers leur plan local d'urbanisme.

› Mise en place de la numérisation du cadastre et gestion.

NOUVEAUTÉ 2013

› Création, acquisition, aménagement, entretien, gestion, location et commercialisation des pépinières et incubateurs d'entreprises.

À ce titre, sont reconnus d'intérêt communautaire les trois villages d'entreprises : village de l'Arrou, village de Bégon, village de La Pérouse, situés à Blois.

Un territoire, une organisation institutionnelle

CONTRAT RÉGIONAL (2012-2017)

Le contrat régional Agglo-Pays de 3^e génération a été signé le 16 septembre 2013, au Château de Chambord par François Bonneau, président de la région Centre, Christophe Degruelle, président d'Agglopolys et Gilles Clément, président du Pays des châteaux pour un montant de 17,23 millions d'euros.

L'enveloppe régionale réservée au territoire de la Communauté d'agglomération de Blois s'élève à 15,367 millions d'euros, répartis comme suit :

› **6,46 millions d'euros (40%) destinés à finaliser le PRU (Projet de Renouvellement Urbain) :** création d'un local jeunes au sein du quartier Coty, création d'une place devant l'Espace Mirabeau à Blois, constructions de logements sociaux à Cour-Cheverny...

› **4,74 millions d'euros pour contribuer à financer les projets portés par Agglopolys :** salle du Jeu de Paume, Plan de Paysage, Plan isolation des bâtiments publics communaux des communes membres, déploiement du Très haut débit sur le territoire, actions en lien avec la mobilité, création d'une résidence universitaire étudiante à Blois...

› **3,47 millions d'euros consacrés aux projets communaux à rayonnement intercommunal :** aménagement de placettes à Chaumont-sur-Loire, Maison de Santé Universitaire à Cheverny, création de logements sociaux à Ménars, acquisition foncière pour la création de logements sociaux à Seur, tribune télescopique à l'espace culturel Beauregard à Monthon-sur-Bière, construction d'une

salle multi-sports du Syndicat du Val de Beuvron...

› **0,65 million d'euros pour l'agriculture :** accompagnement des porteurs de projets au sein des micro-filières agricoles du territoire (AOC Touraine-Mesland, AOC Cheverny-Cour-Cheverny, poireaux, fraises et plans de fraisiers...).

› **0,04 million d'euros pour l'accompagnement des porteurs de projets privés.**

Perspectives 2014

- **Bilan à mi-parcours à l'automne 2014.** Cette étape permettra de faire le bilan des projets réalisés depuis le début du contrat (1^{er} juillet 2012).

Un territoire, une organisation institutionnelle

PLATEFORME DE SERVICES

Mise en place en 2012 pour répondre aux besoins des communes membres d'Agglopolys, ce service accompagne élus et secrétaires de mairies dans leurs actions quotidiennes.

Actions menées en 2013

› Groupements de commandes pour :

- Travaux de voirie : 19 % des communes adhérentes pour un montant d'environ 370 K € TTC
- Assistance pluridisciplinaire : 79 % des communes adhèrent à ce service externalisé qui répond à leurs questions tant en droit public (marché, finances, personnel...) qu'en droit privé.

- Formation « certiphyto » pour les agents municipaux : 75 % des communes adhèrent à cette formation obligatoire pour tous les agents à compter d'octobre 2014.

D'autres groupements de commandes (achat de drapeaux et de pavoisements des écoles, codes électoraux) ont permis d'obtenir des économies supérieures à 50 %.

› Réunions d'information et de formation sur :

- Le guichet unique national pour les DICT (Déclaration d'Intention de Commencement des Travaux) qui a pour but de centraliser les demandes de travaux pour éviter

les accidents sur les réseaux existants (assainissement, électricité, eaux pluviales...).

- Le document unique, en collaboration avec les Centres Départementaux de Gestion du Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire.

Perspectives 2014

- **Formation à l'intention des agents des petites communes.**
- **Reprise des autorisations des droits des sols en prestation de service.**

L'aménagement et le développement

L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

L'aménagement de l'espace communautaire, compétence obligatoire de la Communauté d'agglomération de Blois, vise à favoriser le développement économique du territoire par la mise en œuvre d'infrastructures adéquates, tout en préservant l'environnement, gage d'une qualité de vie optimale pour tous.

1/ LA CULTURE DU PAYSAGE S'AFFIRME À AGGLOPOLYS

Lancement du plan d'actions pour les paysages

Un plan de paysage exprime un projet de territoire et doit répondre aux objectifs de qualité paysagère, tels que définis par la Convention européenne du paysage. Le plan de paysage permet à la collectivité d'assurer une meilleure cohérence entre les décisions de protection, de gestion et d'aménagement sur un paysage donné.

Le dossier sur les plans de paysage, présenté à l'été 2013 par Agglopolys dans le cadre d'un appel à projets du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie a été sélectionné parmi 25 candidatures sur 100.

Cette sélection permet de bénéficier d'une subvention de 30 000 € et d'un accompagnement technique, ainsi

que d'une subvention de 55 000 € de la région Centre. Un marché public a été lancé pour retenir une équipe pluridisciplinaire sur une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (diagnostic, définition des objectifs de qualité paysagère, programme d'actions) à l'échelle des 48 communes et pour une durée de 22 mois.

Ce plan d'actions, élaboré à l'échelle du territoire et visant à structurer la stratégie paysagère d'Agglopolys, aboutira à un programme d'actions pluriannuel, de portée opérationnelle, pédagogique et réglementaire.

Le 18 octobre, le plan d'actions pour les paysages, a été présenté lors du colloque « Le paysage au cœur des politiques territoriales » devant un public de 300 personnes au musée d'histoires naturelles de Paris, apportant une visibilité nationale à Agglopolys en matière de paysage.

Une formation généraliste sur le paysage a par ailleurs concerné 120 personnes.

Rencontres Nature & Paysage

Ces rencontres, organisées par Agglopolys, le CAUE de Loir-et-Cher et l'École Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage, se sont déroulées les 26 et 27 septembre sur le thème « Paysages, entre quotidien et patrimoine ». Des projets d'envergure internationale (projet ISA BASEL 2020, Cap Creus...) en lien avec des problématiques de notre territoire, y ont été présentés.

Le paysage au cœur du SCoT

Au sein du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du SCoT, le paysage a été retenu comme « Axe 1 : faire de l'identité paysagère du Blaisois le socle du projet de territoire », confortant ainsi la place du paysage dans le projet politique.

Conseil et expertise en interne

Le travail de conseil auprès des élus et des chefs de projet s'est développé sur différents projets : Jeu de Paume, Fenêtres sur Loire, étude morpho-hydrologique de la Bouillie, ZAE du Parc des Châteaux, Observatoire Loire, site du Lac de Loire, suppression d'un point noir dans le paysage ligérien (ancienne station service de Vineuil), stations d'épuration de Chitenay, Cellettes, Marolles, Monteaux, dossier Aménagement du Cœur de Ville-Loire à Blois, opération cœur de village à Herbault.

Budget

Convention avec l'École Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage : 27 000 € TTC

Lancement du plan d'actions pour les paysages : 10 000 € TTC

Perspectives 2014

- **Élaboration de la première phase du plan d'actions pour les paysages : diagnostic et enjeux.** L'enjeu pour Agglopolys sera de renforcer la gouvernance autour du paysage. Une importante concertation sera réalisée dès la phase diagnostic en lien avec les acteurs du territoire et l'École Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage.

LE SCoT,
UN DOCUMENT STRATÉGIQUE
pour
65
communes
soit près de
125 000
habitants

2/ RÉVISION DU SCoT

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est géré par le Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Blésoise (SIAB), lequel fédère les 65 communes d'Agglopolys et de la Communauté de communes du Grand Chambord, soit près de 125 000 habitants.

Le SCoT définit les grandes orientations d'aménagement du territoire communautaire, pour mettre en cohérence et coordonner les politiques d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et de développement économique, tout en respectant les orientations et contraintes liées au développement durable.

Le SCoT du Blaisois, approuvé en 2006, nécessitait une refonte au regard des dispositions de la loi portant Engagement National pour l'Environnement (ENE).

Les actions menées en 2013

- **Élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du SCoT**, projet politique et vision du territoire largement partagés, tant auprès des élus du territoire que des partenaires.
- **Formalisation du Document d'Aménagement Commercial (DAC)**, proposant une stratégie d'aménagement commercial pour le territoire, ainsi que des prescriptions et préconisations. Il convient à présent d'intégrer ce document dans le SCoT afin de lui donner une existence juridique.
- **Finalisation de l'actualisation n°2 de l'Observatoire agricole du Blaisois.**
- **Accompagnement des communes dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme** : en 2013, 14 communes étaient en révision / élaboration de leur document d'urbanisme (PLU ou carte communale).

Trame verte - trame bleue

La Trame verte et bleue s'inscrit dans les orientations de la loi dite "Grenelle 2". Elle vise à préserver ou restaurer un réseau écologique cohérent à l'échelle du territoire national, pour protéger la biodiversité, notamment à travers les corridors de déplacement de la faune. Localement, la trame verte et bleue s'est concrétisée par son inscription réglementaire lors de la révision du SCoT et, à plus petite échelle, dans le soutien de la démarche « Inventaire de la Biodiversité Communale ». La mise en œuvre d'un programme d'actions a commencé en 2013. Parmi la douzaine d'actions retenues, priorité a été donnée à l'information et à la sensibilisation de tous à travers la création de formations, d'expositions et de présentations.

Budget

Fonctionnement du SIAB :
227 190 € TTC

Perspectives 2014

- **Dans le cadre de la révision du SCoT, réalisation du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) en lien avec le plan de paysage.**
- **Réalisation de la dernière actualisation de l'Observatoire agricole du Blaisois.**

3/ DÉVERSOIR DE LA BOUILLIE

Le déversoir de la Bouillie vise à limiter le débit de la Loire en cas de crue. C'est pourquoi la désurbanisation de ce secteur, engagée depuis 2003, constitue la clé de voûte du système de défense de la Ville de Blois et du quartier de Vienne contre les inondations. Il revient donc à Agglopolys d'acquérir les immeubles, locaux d'activités et équipements sportifs implantés dans le chenal de décharge de la Bouillie sur les communes de Blois, Saint-Gervais-La-Forêt et Vineuil, au fur et à mesure des demandes des propriétaires.

En 2013, 1 immeuble et 3 terrains ont été acquis, une tranche de démolition a eu lieu (2 maisons).

Depuis le début de l'opération, 119 immeubles (sur 143 recensés), 32 terrains / jardins ont été acquis et 104 biens démolis.

Il reste 24 biens à acquérir sur le secteur : 11 maisons, 6 locaux d'associations, entreprises ou SCI et 7 terrains avec petite construction appartenant à des familles sédentaires issues de la communauté des gens du voyage.

Au-delà des acquisitions et démolitions, l'étude d'aménagement pour la création d'un chemin de l'eau a été finalisée par les bureaux d'études Sativa et Infraservices (63 836 € TTC). Les élus ont validé le principe d'un chemin de l'eau dans le déversoir de la Bouillie avec en points forts : en entrée du déversoir, la création d'une pièce d'eau permanente dont le niveau fluctuera en fonction des saisons et un aménagement du rond-point Wilson / Parc des Expositions, où la présence de l'eau sera suggérée tant par la végétation que par des modelés de terrain légers, ainsi que la création de noues qui permettront de récupérer les eaux de pluie.

Budget

Fonctionnement : 15 000 € TTC

Investissement : 561 863 € TTC

L'acquisition du foncier bâti et les démolitions sont financées par le fonds de prévention des risques naturels majeurs dit fonds Barnier, géré par la Préfecture de Loir-et-Cher. Le foncier non bâti (35 000 € TTC) est financé à 40 % par le Conseil régional du Centre (au titre du contrat de projet État Région) et 10 % par le Conseil général de Loir-et-Cher, les 50 % restant étant à la charge d'Agglopolys.

DÉVERSOIR DE LA BOUILLIE

83 %
de terrains acquis
par Agglopolys

4/ TRÈS HAUT DÉBIT (THD)

Dans le cadre du programme national Très Haut Débit, et pour répondre à l'objectif d'accès au THD pour tous à l'horizon 2025, France Telecom-Orange souhaite investir sur une partie du territoire d'Agglopolys. Afin de pouvoir peser dans le dialogue avec l'opérateur privé, et dans un souci d'aménagement cohérent de son territoire, Agglopolys a voulu se doter de sa stratégie propre. Le bureau d'études Tactis a accompagné cette démarche (38 840 € TTC). Les conclusions de cette étude ont été présentées aux élus début 2013.

Ainsi, en dehors des 26 communes où France Télécom-Orange a souhaité investir, il a été proposé d'écarter la solution d'un déploiement FTTH (Fiber To The Home) à 100% sur le reste du territoire. À cette proposition extrêmement coûteuse, il a en effet été préféré un déploiement de la fibre à 70 %.

En parallèle, le Conseil général de Loir-et-Cher a lancé une réflexion sur la création d'un Syndicat mixte ouvert qui aura vocation à gérer le déploiement du Très Haut Débit sur l'ensemble des communes du département non couvertes par l'initiative privée.

Enfin, Agglopolys a mis en place à l'été 2013, une subvention à destination des particuliers, professionnels ou associations qui souhaitent souscrire un abonnement internet par satellite auprès de l'opérateur de leur choix. Les conditions d'éligibilité portent sur les lignes téléphoniques dont le débit est inférieur à 2 Mbits/s. Le montant de la subvention est de 100 €.

Perspectives 2014

- Signature de la convention avec France Telecom-Orange pour le déploiement de la fibre sur 26 communes du territoire d'Agglopolys.
- Adhésion d'Agglopolys au Syndicat Mixte Ouvert pour le déploiement de la fibre sur les communes non concernées par l'intervention de France Telecom-Orange.
- Poursuite de la subvention « internet par satellite ».

5/ ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ D'UN SECOND DIFFUSEUR AUTOROUTIER

En partenariat avec le Conseil général et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher, Agglopolys a finalisé la tranche conditionnelle de l'étude d'opportunité d'un second diffuseur, localisant de manière plus précise cette infrastructure.

Budget

Coût de l'étude : 84 916 € TTC

partagé à parité entre Agglopolys, le Conseil général et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher.

6/ AMÉNAGEMENT DU SECTEUR MAUNOURY CITÉS UNIES

L'esquisse générale d'aménagement du projet Maunoury Cités Unies sur les communes de Blois et La Chaussée-Saint-Victor, a été validée en septembre 2010.

La Communauté d'agglomération de Blois poursuit les acquisitions foncières au fur et à mesure des opportunités et procédera en 2014 à la définition du plan d'aménagement du projet ainsi qu'à la procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP - Expropriation).

En 2013, Agglopolys a confié les études opérationnelles de déclinaison du projet à la SEM 3 Vals Aménagement par convention de mandat.

› Cette mission, qui s'achèvera à l'été 2015, consiste en :

- La réalisation des études pré-opérationnelles ;
- La réalisation et la conduite administrative de la procédure d'Utilité Publique et de l'enquête parcelaire jusqu'à l'obtention de l'arrêté d'Utilité Publique.

L'enveloppe financière des études opérationnelles du projet est de 183 600 € TTC (150 000 € TTC pour les études urbaines et 33 600 € TTC pour frais de géomètre, reprographie, procédures administratives).

Agglopolys a procédé à la démolition de 2 hangars sur le site.

En parallèle, le bailleur social Jacques Gabriel a poursuivi les travaux de construction de 23 logements au titre du PRU, sur la friche Jumentier (débutés en novembre 2012).

Budget

Dépenses - Investissement :

Foncier+ frais géomètre+diagnostic archéologique : 202 173 € TTC

Recettes : 239 200 € TTC

Perspectives 2014

- Démarrage des études relatives au projet et à la procédure d'expropriation.
- Désignation des équipes de maîtrise d'œuvre urbaine après consultation et mise en concurrence.
- Finalisation de 2 acquisitions foncières à l'amiable (succession).
- Poursuite des démolitions des propriétés acquises.
- Livraison des 23 logements du bailleur Jacques Gabriel.



L'aménagement et le développement

L'HABITAT

Avec son nouveau Programme Local de l'Habitat, Agglopolys souhaite renforcer l'attractivité résidentielle du cœur de l'agglomération, tout en équilibrant et diversifiant l'offre de logements pour répondre à la demande de tous les habitants.

1/ LA POLITIQUE DE L'HABITAT

Suite à la validation du Programme Local de l'Habitat 2012-2017, les dispositifs de soutien à la construction de nouveaux logements et à l'amélioration des logements anciens, en matière de performance énergétique et d'adaptation au vieillissement et au handicap notamment, ont été mis en place courant 2013.

Les aides financières d'Agglopolys viennent en appui aux orientations données par le PLH : recentrer la production de logements à Blois et dans les pôles urbains pour dynamiser le cœur de l'agglomération, reconquérir le parc de logements vacants via la réalisation d'opérations d'acquisition-amélioration par les bailleurs sociaux, la remise sur le marché de logements vacants et le soutien à l'accession à la propriété dans l'ancien, renforcer la densité, encourager le renouvellement urbain.

Le développement des partenariats

› Délégation de gestion des aides à la pierre de l'État

Dans le domaine de la politique de l'habitat, la délégation est la forme la plus aboutie de partenariat avec l'État. Elle consiste à gérer les financements publics pour le parc social et pour le parc privé (ANAH). La convention actuelle couvre la période 2010-2015. Les grandes bases opérationnelles (procédures, outils et organisation des services) sont établies pour le parc public et le parc privé.

Le premier comité de pilotage a eu lieu en juillet 2013, en présence du Préfet de Loir-et-Cher et du Directeur Régional de l'Environnement et du Logement. Ce comité a permis de partager les bilans de production, de financement et d'occupation du parc social avec les services de l'État et les organismes HLM.

Les objectifs de construction de logements locatifs sociaux ont été fixés à 50 logements par an et la Communauté d'agglomération de Blois s'est engagée à renforcer ses moyens, notamment fonciers, pour en permettre la réalisation.

› Convention avec l'ADIL-EIE

Agglopolys a passé une convention avec l'ADIL-EIE (agence départementale d'information sur le logement - espace info énergie) pour développer des actions de conseil pour l'amélioration de l'habitat, des formations et du conseil pour l'efficacité énergétique des logements, ainsi que la mise en place d'un observatoire des loyers.

La première action mise en œuvre concerne l'organisation de **balades thermographiques à destination du grand public**. Cette démarche consiste à découvrir les déperditions énergétiques des habitations à l'aide d'une caméra à infrarouges. Deux premières balades ont eu lieu à Blois et Onzain, en novembre et décembre.

› Conventions d'objectifs avec les Offices HLM

En 2013, une démarche en lien avec le PLH, visant à conclure des conventions d'objectifs quantitatifs et qualitatifs de production de logements avec les organismes HLM, a été engagée. L'objectif est double : faire partager les objectifs et définir le rôle et les moyens à mettre en œuvre par chaque partenaire.

Perspectives 2014

- Développer le partenariat avec l'Observatoire de l'Économie et des Territoires de Loir-et-Cher.
- Signature des conventions d'objectifs avec les Offices HLM.

La politique en faveur du logement privé

› L'amélioration de l'habitat



Agglopolys attribue des subventions aux particuliers à revenus modestes qui souhaitent améliorer leur logement. En 2013, un règlement d'attribution des aides a été rédigé et un comité de gestion a été créé pour les attribuer.

3 catégories d'aides :

- Amélioration énergétique des logements (25 dossiers en 2013).
- Adaptation du logement au vieillissement et au handicap (48 dossiers en 2013).
- Remise aux normes de logements insalubres ou dégradés (3 dossiers en 2013).

Des adaptations ont été apportées aux dispositifs existants :

- Dispositif « Habiter Mieux » : aide complémentaire de 500 € sur les travaux et aide de 80 € sur le diagnostic de performance énergétique.
- Nouveau dispositif d'aide pour les travaux d'économie d'énergie (avec gain énergétique de 18 à 25 %) : subvention de 1 000 €.
- Dispositif d'adaptation du logement : plafonnement des travaux à 6 000 € pour les salles d'eau.

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

90 627 €

DE SUBVENTIONS
AUX PARTICULIERS
EN 2013

› Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat

Favoriser les travaux et la qualité de la rénovation énergétique, pour limiter les consommations d'énergie et encourager le secteur du BTP à se former et à acquérir des labellisations qualitatives, sont les deux objectifs majeurs de ce plan de l'État qui se décline en 3 volets : enclencher la décision des particuliers, financer la rénovation et mobiliser les professionnels.

Une aide financière est accordée à tous les ménages, quels que soient leurs revenus : aide de l'ANAH, prime à l'amélioration énergétique, crédit d'impôt.

Dans le but de favoriser la décision des particuliers, une campagne de communication sur le thème « J'éco-Renove - J'économise », largement relayée par Agglopolys sur les supports locaux, a été lancée durant le 3^e trimestre 2013.



LES INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

DÉFI ÉNERGIE*

Nombre de familles participant au Défi énergie :

	2011/12	2012/13	2013/14
habitant une commune d'Agglopolys	38	40	18

* Le principe du Défi énergie est simple : des foyers se regroupent pour représenter leur village ou leur quartier et relever le défi d'économiser le plus d'énergie possible sur les consommations à la maison : chauffage, eau chaude, équipement domestique. Chaque équipe fait le pari d'atteindre au moins 8 % d'économies d'énergie par rapport à l'hiver précédant le concours.

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Nombre de logements réhabilités :

	2012	2013
Économies d'énergie	11	25
Habitat indigne	8	3
Maintien à domicile des personnes âgées et handicapées	51	48

L'ADIL-EIE devient le guichet unique d'information du dispositif PRIS (point rénovation info-service), pour apporter des réponses juridiques, financières, fiscales et techniques à tous.

Perspectives 2014

- **Développer le programme HABITER MIEUX et le dispositif d'amélioration énergétique des logements.**
- **Poursuivre les aides à l'adaptation des logements au vieillissement et au handicap.**
- **Reprenre le repérage des logements insalubres ou dégradés et favoriser leur remise aux normes.**
- **Mobiliser les professionnels dans le cadre du Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat.**

La politique en faveur du logement social

Suite à l'adoption du PLH, une réflexion sur la refonte des aides au logement locatif social a été menée afin d'optimiser l'efficacité des subventions allouées et atteindre les objectifs de production de logements fixés. Un travail en commun avec la région Centre a permis de définir des co-financements pour l'habitat.

› La programmation de logements

Une programmation triennale des opérations de logements locatifs sociaux a été élaborée en 2013.

› Le Fonds d'Intervention Foncière (FIF)

Le règlement d'attribution des aides du FIF a été revu pour prendre plus précisément en compte les investissements des communes en termes de logements locatifs sociaux. Le taux de participation d'Agglopolys s'élève à 32 % des dépenses de la commune, avec une subvention plafonnée à 4 000 € / logement.

En 2013, 7 dossiers de demande de financement ont été étudiés pour Blois, Cellettes, Chaumont-sur-Loire, La Chapelle-Vendomoise, Landes-le-Gaulois et Veuves.

Deux opérations situées sur La Chapelle-Vendômoise ont été financées via le FIF, pour un montant de subvention accordé à la commune de 24 000 €, sur l'année 2013.

Les autres dossiers représentent un montant de 123 580 € pour 56 logements dont 51 PLUS (prêts locatifs à usage social) et 5 PLAI (prêts locatifs aidés d'intégration).

› Le dispositif d'aide aux Offices HLM pour la production neuve

Agglopolys a créé un Fonds Logement, à destination des maîtres d'ouvrages, en vue de la construction de logements locatifs sociaux

neufs ou en acquisition-amélioration de logements existants. De même, au titre de l'action foncière, une aide au bénéfice du maître d'ouvrage qui porte des projets justifiant d'une charge foncière élevée a été créée.

› Le PRU de Blois

Signé en 2005 pour 5 ans, le Projet de Rénovation Urbaine de Blois a été prolongé jusqu'en 2013. Cette année a donc été consacrée à la préparation de l'avenant de clôture du projet. La participation d'Agglopolys à la programmation définitive de la reconstruction de logements passe par l'inscription de deux nouvelles communes accueillant des logements financés par l'ANRU : Les Montils et Onzain. Néanmoins, le nombre de logements construits hors Blois n'est pas modifié, ces communes se substituant à des opérations qui ne peuvent se réaliser dans les temps impartis.

Perspectives 2014

- **Finalisation de conventions d'objectifs partenariales avec les organismes HLM.**
- **Définition des modalités d'intervention de la Communauté d'agglomération en matière d'accession sociale à la propriété.**



LES INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

PROJET DE RÉNOVATION URBAINE (PRU) DE BLOIS*

OBJECTIFS

sur 1 185 reconstructions totales

- > **428** seront faites hors Blois
soit **36,2 %**
principalement à
La Chaussée-Saint-Victor,
Vineuil, Saint-Gervais-La-Forêt,
Villebarou, Fossé, Saint-Sulpice-
de-Pommeray, Chailles.
- > **757** seront faites à Blois
soit **63,9 %** dont :
 - **446** hors zone urbaine sensible (37,6 %)
 - **311** en zone urbaine sensible (26,2 %).

* Initié en 2005

RÉALISÉ EN 2011

> **313** logements
dont **45** hors Blois.

RÉALISÉ EN 2012

> **164** logements
dont **48** hors Blois.

RÉALISÉ EN 2013

> **66** logements
dont **18** hors Blois.

La politique en faveur des publics spécifiques

› Le logement étudiant et le logement des apprenants

Une opération de **98 logements étudiants** est soutenue par Agglopolys qui a fait une demande de Prêts locatifs sociaux pour cette opération, et demandé l'aide de la région Centre. Cette résidence sera construite à proximité de la gare de Blois, pour accompagner notamment le développement de l'école nationale d'ingénieurs du Val de Loire qui intègre le réseau INSA (Institut National des Sciences Appliquées).

Le projet de Résidence Hôtelière à Vocation Sociale, créé par le Centre de formation des Apprentis de la chambre des métiers et de l'artisanat, est soutenu par Agglopolys. Ce projet est réalisé dans le cadre du Programme d'investissement d'Avenir. Il comprend la création de 100 places d'hébergement dédiées aux jeunes apprenants en alternance en Loir-et-Cher. La résidence est située à proximité du futur CFA qui développera de nouvelles filières innovantes dans le domaine de la construction.

› Les aires d'accueil des gens du voyage

La société VESTA assure la gestion des aires d'accueil (Onzain, Vineuil, La Chaussée-Saint-Victor) depuis 2012 : accueil des familles, entretien des espaces collectifs, application du règlement, tenue de la régie d'avance et de recette.

219 familles ont fréquenté les aires d'accueil en 2013. Les séjours ont une durée moyenne de 30 jours, certaines familles faisant plusieurs séjours sur l'aire au cours de l'année. Le taux d'occupation des aires est supérieur à 95 % durant les mois d'hiver, et beaucoup plus faible d'avril à septembre.

L'aire de grand passage de « la Boire », à Blois, a accueilli trois groupes de 100, 55 et 50 caravanes.

Stationnement illicite

Agglopolys soutient les communes pour la mise en œuvre de la procédure d'interdiction de stationnements illicites de caravanes sur leur territoire.

Dans ce cadre, Agglopolys participe à la coordination des actions de la commune, de la Préfecture, de la gendarmerie, des polices nationale et municipale, soutient le maire dans sa négociation avec les responsables des groupes, mobilise le gestionnaire si besoin, et donne des conseils d'aménagement des sites pour créer des dispositifs anti-intrusion.

Perspectives 2014

- Développer la scolarisation des jeunes enfants.
- Étudier l'amélioration thermique des blocs sanitaires.

2/ LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DES POLITIQUES DE L'HABITAT

L'observatoire de l'habitat a défini les indicateurs de suivi du PLH. Ils concernent la production de logements neufs, le marché immobilier, l'évolution du parc social, la demande en logement locatif social, la réhabilitation de logements et le niveau de vacance dans le parc de logements du territoire.

On remarque :

- Sur la période 2008-2012, une baisse de la construction de logements de 11 % par an, et une certaine stabilité depuis fin 2012.
- Une baisse du nombre de transactions immobilières entre 2006 et 2012, de 16 % par an en moyenne pour les logements et 8 % par an pour les terrains.
- Le parc locatif social au 01/01/2013 compte 9 091 logements, dont 85 % à Blois. Le taux de logements HLM, en baisse, est de 19,7 % sur le territoire communautaire (34,4% à Blois).



LES INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

FONDS D'INTERVENTION FONCIÈRE (pour la création de logements locatifs sociaux)

EN 2011

3 opérations financées pour un total de 8 logements

- > 4 habitats adaptés à Blois
- > 4 à Ménars

EN 2012

6 opérations financées pour un total de 38 logements

- > 14 à Vineuil
- > 13 à Chailles
- > 7 à Saint-Denis-sur-Loire
- > 3 à Ménars
- > 1 à Saint-Gervais-la-Forêt

EN 2013

6 opérations financées pour un total de 62 logements

- > 33 à Blois
- > 10 à Cellettes
- > 6 à La Chapelle-Vendômoise
- > 6 à Chaumont-sur-Loire
- > 4 à Landes-le-Gaulois
- > 3 à Veuves

Une moindre demande en logement social est enregistrée en 2013, avec une baisse estimée à -14 % par rapport à 2012. Le délai d'attribution d'un logement est en moyenne de 5 mois sur l'agglomération, délai court caractéristique d'une faible tension sur le parc social.

- En 2013, le taux de vacance est de 8,8 % sur l'ensemble du parc des habitations de l'agglomération, soit 4 596 logements vacants en 2013, dont près des deux tiers à Blois (2 924 logements, soit un taux de 11,3 %). Il concerne principalement le parc privé.

Budget (hors aires d'accueil)

Fonctionnement : 230 132 €

Investissement :

Parc privé : 87 087 €

Parc public : 134 200 €

Délégation des aides de l'État :

Parc privé : 328 200 €

Parc public : 66 000 €

Budget aires d'accueil

Fonctionnement :

Dépenses : 211 500 € TTC

Recettes : 153 000 € TTC

Investissement :

Dépenses : 15 120 € TTC

Recettes : 13 200 € TTC

3/ L'AMÉNAGEMENT DES CENTRES BOURGS : OPÉRATIONS « CŒUR DE VILLAGE »

La politique « Cœur de village », portée par la Région Centre, Agglopolys et les communes concernées, vise à redynamiser les centres-bourgs des petites communes par la création de logements locatifs sociaux via la réhabilitation de bâtiments vacants ou inconfortables, et la construction neuve. Dans ce contexte, l'environnement et le cadre de vie de ces communes sont valorisés par l'aménagement des espaces publics. L'activité des artisans et des petites et moyennes entreprises du bâtiment et des travaux publics est également soutenue.

› La Chapelle-Vendômoise

Construction de la halle livrée en juin, aménagement des abords des logements sociaux, nouvelle place et accès au gymnase (fin des travaux : janvier 2014).

› Landes-le-Gaulois

Travaux d'aménagement de la place centrale du bourg et abords des commerces, inaugurés le 21 décembre.

› Veuves

Travaux d'aménagement de carrefours, d'arrêts sécurisés pour les bus scolaires, d'un parking pour la mairie et d'espaces autour de l'église, inaugurés le 14 septembre.

› Onzain

Le projet de cette commune a été inscrit dans le nouveau contrat régional Agglo-Pays.

› Herbault

Une paysagiste a été choisie pour étudier l'aménagement de la place centrale d'Herbault. Plusieurs réunions ont permis de définir le projet et les marchés de travaux ont été lancés. Les travaux se dérouleront en 2014.

Budget

La Chapelle-Vendômoise :

Montant de l'opération : 713 992 €

Engagé 2013 : 169 252 €

Recettes de l'opération : 621 592 €

Reçu 2013 : 106 619 €

Landes-le-Gaulois :

Montant de l'opération : 608 643 €

Engagé 2013 : 454 590 €

Recettes de l'opération : 516 243 €

Reçu 2013 : 112 765 €

Veuves :

Montant de l'opération : 196 463 €

Engagé 2013 : 173 105 €

Recettes de l'opération : 166 784 €

Reçu 2013 : 27 037 €

Herbault :

Montant de l'opération : 817 189 €

Engagé 2013 : 22 051 €

Recettes de l'opération : 721 189 €

Reçu 2013 : 64 070 €

Onzain :

Montant de l'opération : 313 634 €

Recettes de l'opération : 267 435 €

Perspectives 2014

- Aménagement du centre bourg d'Herbault.

- Lancement du projet d'Onzain.





L'aménagement et le développement

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Première compétence d'Agglopolys, le développement économique est une priorité. La Communauté d'agglomération soutient activement le développement de son tissu économique local et favorise l'accueil de nouvelles activités, à travers l'aménagement de parcs d'activités, les aides à l'immobilier, les aides à la création d'entreprise et à l'innovation, l'enseignement supérieur, l'emploi, l'insertion, les activités agricoles...

1/ L'AMÉNAGEMENT DE NOUVELLES ZONES D'ACTIVITÉS

Parc d'activités du Bout des Hayes Ouest à Blois et Villebarou

Ce projet concerne 14,6 hectares d'activités industrielles, 3,1 ha d'activités mixtes commerciales-tertiaires-services, et 1,4 ha à vocation d'habitat.

Fin 2010, Agglopolys a autorisé la Société d'Économie Mixte (SEM) 3 Vals Aménagement à céder des emprises foncières pour l'implantation de Leroy Merlin à l'est du secteur.

Leroy Merlin a obtenu un avis favorable de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial fin 2010, puis un avis favorable de la Commission Nationale d'Aménagement Commercial en juillet 2011.

Cet avis a fait l'objet de 3 recours en conseil d'État en juin 2012 [décision attendue début 2014].

Leroy Merlin a déposé un permis de construire en septembre 2013 pour un magasin présentant une surface de vente intérieure de 6 500 m² et extérieure de 4 300 m² avec un parc de stationnement de 390 places. Agglopolys a approuvé la cession de l'emprise foncière (48 252 m²) de la SEM, aménageur et propriétaire, à la Société Leroy Merlin pour un prix forfaitaire de 2 295 k€. En parallèle, la SEM a défini les travaux d'aménagement d'espaces paysagers, de voiries et de réseaux lui permettant de lancer la procédure de consultation des entreprises fin 2013, pour un démarrage des travaux au 1^{er} trimestre 2014.

En septembre 2013, Agglopolys a autorisé 3 Vals Aménagement à céder une emprise foncière de 6 791 m² à la Société SCCV Villejoint, représentée par IMOTER, pour la construction de 21 maisons individuelles, dont

15 maisons pour le bailleur TDLH logements, au sein du hameau de Villejoint. Cette cession a été conclue fin 2013 pour un montant de 240 000 €. Le permis de construire a été délivré le 3 octobre 2013.

Sur la partie Ouest, la commercialisation en direction de l'industrie se poursuit.

Budget

Investissement :

Sur l'ensemble des parcs d'activités Bout des Hayes (Est et Ouest)

Dépenses : 10 693 k€ HT

Recettes : 10 694 k€ HT

(dont participation de la collectivité : 0 €)

Perspectives 2014

- Démarrage des travaux de viabilisation du parc d'activités et des travaux de constructions des 21 maisons.
- Démarrage des travaux de construction du magasin Leroy Merlin.

Parc d'activités de l'Ardoise à Cour-Cheverny

La ZAC de l'Ardoise, d'une superficie de 18 ha, propose aux entreprises 12 ha cessibles phasés en deux tranches.

La viabilisation de la tranche 1, réalisée en 2011 par 3 Vals Aménagement, a permis l'implantation de quatre entreprises artisanales.

La ZAC offre également deux terrains à vocation d'habitat. Le plus petit terrain a été commercialisé début d'année 2013.

Des aménagements paysagers valorisant l'entrée de zone depuis la RD 765, ont été réalisés en avril 2013. En juillet 2013, lors de l'approbation du Compte Rendu Annuel d'Activité de la concession, Agglopolys a revu le rythme de commercialisation de la zone en fonction du contexte économique. Ce dernier a été ramené à 4 000 m²/an pour les années 2014-2015, puis 6 000 m²/an à compter de 2016, et ce jusqu'à l'expiration de la concession (2022).

Budget

Investissement :

Dépenses : 4 831 k€ HT

Recettes : 4 840 k€ HT

(dont participation de la collectivité : 2 018 k€ HT)

Perspectives 2014

- **Commercialisation de la tranche 1** (dont le dernier lot à vocation d'habitat).
- **Finalisation des dernières acquisitions foncières.**

Parc d'activités des Châteaux à La Chaussée-Saint-Victor

Initiée en 2005, cette zone d'activités de 37 ha prolonge les zones d'activités du Parc A10 et des Gailletrous. L'opération a été concédée à 3 Vals Aménagement, en charge également de la maîtrise foncière. La majeure partie des études pré-opérationnelles a été achevée en 2013, et le dossier de réalisation de la ZAC a été approuvé.

Les travaux de viabilisation sont conditionnés par la maîtrise foncière totale de l'opération et les conclusions du diagnostic archéologique. Depuis 2007, la SEM a acquis près de 75 % des terrains. L'utilité publique de l'opération a été déclarée par le Préfet. Fin 2013, le juge de l'expropriation a fixé le montant des indemnités aux expropriés. La prise de possession des terrains est prévue pour la fin du 1^{er} trimestre 2014.

Compte tenu du lissage dans le temps de la viabilisation de la ZAC, la concession a été prorogée jusqu'à fin 2028.

Budget

Investissement :

Dépenses : 12 520 k€ HT

Recettes : 12 520 k€ HT

(dont participation de la collectivité : 4 217 k€ HT)

Perspectives 2014

- **Préparation des travaux d'aménagement et réalisation du diagnostic archéologique.**
- **Modification des dispositions réglementaires du PLU de La Chaussée-Saint-Victor pour l'ajuster au schéma d'aménagement et besoins des entreprises.**
- **Consultation d'une équipe de maîtrise d'œuvre pour un démarrage des travaux de la 1^{re} tranche fin 2014/début 2015, dans l'hypothèse de non prescription de fouilles archéologiques.**

Parc d'activités des Guignièrès à Blois

La ZAC des Guignièrès propose 18 hectares cessibles à vocation d'activités industrielles. 3 Vals Aménagement possède aujourd'hui l'intégralité du foncier de la zone.

Les premières entreprises se sont implantées en 2005, et l'ensemble des terrains situés à l'Ouest de la rocade ont été commercialisés (2,6 ha).

Agglopolys poursuit la commercialisation du secteur Est sur lequel 7 ha sont encore disponibles (dont 6 ha particulièrement adaptés à une entreprise désireuse d'un grand terrain).

Budget

Investissement :

Dépenses : 3 993 k€ HT

Recettes : 6 173 k€ HT

(dont participation de la collectivité : 1 830 k€ HT)

Perspectives 2014

- **Poursuite de la Commercialisation.**
- **Travaux d'entretiens.**
- **Remise d'ouvrages en vue de l'approbation du bilan de clôture de la concession.**

Parc d'activités La Boissière à Saint-Sulpice-de-Pommeray

« La Boissière » propose 3 hectares cessibles à vocation d'activités artisanales, répartis en 3 tranches. La première tranche a été entièrement commercialisée et accueille 2 entreprises.

La tranche 2 compte deux entreprises et offre encore 9 600 m² d'espaces cessibles. La tranche 3 quant à elle, reste à aménager et présentera 9 665 m² cessibles.

En 2013, un chemin d'accès agricole, longeant la future voie de desserte de la tranche 3, a été réalisé par la Société SOFIL.

Le terme de la concession est fixé au 31 décembre 2013.

Budget

Investissement :

Dépenses : 753 k€ HT

Recettes : 912 k€ HT

(dont participation de la collectivité : 537 k€ HT)

Perspectives 2014

- **Clôture de la concession.**
- **Rachat du foncier par Agglopolys.**

2/ LES ACTIONS SUR LES PARCS D'ACTIVITÉS DE PROXIMITÉ

Parc d'activités Les Mûriers à Herbault

Acquisition d'une petite parcelle sur le rond-point, appartenant au Conseil général de Loir-et-Cher.
Mise en place de systèmes anti-intrusions et d'un panneau de commercialisation.

Budget

Dépenses : 1 000 € HT

Parc d'activités de La Gare à Onzain

Cession des dernières parcelles viabilisées.

Budget

Dépenses : 2 000 € HT
Recettes : 138 000 € HT

Parc d'activités de Champigny-en-Beauce

Extension du réseau d'assainissement pour viabiliser une parcelle.

Parc d'activités du Breuil à Villefrancœur

Participation d'Agglopolys à l'étude menée par le Conseil général de Loir-et-Cher pour le projet d'extension du parc.

Parc d'activités de L'Artouillat à Chailles, Candé-sur-Beuvron et Les Montils

Poursuite des acquisitions à l'amiable pour l'extension du parc à Candé-sur-Beuvron.

Budget

Dépenses : 2 600 € HT

Parc d'activités de Malakoff à Averdon

Convention de prêt à usage consentie à un agriculteur sur la partie non viabilisée.

Parc d'activités du Courtois à Ménars

Travaux de première viabilisation de la partie ouest pour cession de 3 terrains à bâtir. Cession d'une des 3 parcelles.

Budget

Acquisition et viabilisation :
102 000 € HT
Recettes : 43 000 € HT

Parc d'activités Les Gailletrous 3 à La Chaussée-Saint-Victor

Acquisition d'une partie des parcelles à l'amiable.

Budget

Dépenses : 31 000 € HT

Perspectives 2014

- **L'Artouillat :** poursuite des acquisitions à l'amiable sur les Biaunes.
- **Les Gailletrous 3 :** poursuite des acquisitions foncières.
- **Malakoff :** projet d'étude d'aménagement.
- **La Boissière :** reprise en régie de ce parc suite à la clôture de la concession.

3/ LES PROJETS

Nouvelle signalétique dans les parcs d'activités

Mise en place d'une signalétique de jalonnement des parcs d'activités et d'information sur place par l'implantation de Relais Information Service (RIS).

Les objectifs sont les suivants :
- adopter un système de signalétique des parcs d'activités permettant de trouver facilement l'entreprise cherchée,

- harmoniser la signalétique existante sur l'ensemble des parcs pour marquer son identité,
- trouver un système évolutif facilitant une gestion simple et peu coûteuse de la signalétique et des mises à jour régulières (prise en compte de la rotation des entreprises).

En 2013, pose de 8 RIS dans les parcs d'activités de Vineuil, Saint-Gervais-la-Forêt et Cour-Cheverny.
Les RIS composés d'une zone de stationnement et d'un plan de repérage sont soit statiques, soit dynamiques.

Budget

200 000 € HT

Perspectives 2014

- **Poursuite de la mise en place de la nouvelle signalétique des parcs d'activités au Nord de Blois.**

Reconversion de la friche QUEBECOR

Réhabiliter les friches industrielles est une priorité pour Agglopolys, qui a racheté en 2011 l'ancien site Québecor, situé avenue de Vendôme et délaissé depuis 2008.
Situé en entrée de ville, ce site de 55 000 m² constitue un espace unique et stratégique pour de nouveaux aménagements urbains.

> Travaux menés en 2013 :

- attribution et notification des marchés de démolition tranche 1 (700 000 € TTC dont 132 000 € TTC de subvention de la région Centre en soutien à la revitalisation des friches industrielles) : désamiantage et déconstruction de 14 600 m² de bâtiments annexes et de 15 000 m² de voirie.
- préparation du site.

Perspectives 2014

- **Fin de la première tranche de démolition.**
- **Lancement de la deuxième et dernière tranche de démolition** (désamiantage et déconstruction des 11 000 m² du bâtiment principal).

Locaux TECALEMIT

Pour renforcer l'offre en Villages d'entreprises, Agglopolys a signé en 2011 un bail commercial pour une partie des locaux « Técalémit » (av. de Châteaudun à Blois). 2 825 m² de locaux ont ainsi été réhabilités et transformés en ateliers-relais par Territoires & Développement et 4 cellules indépendantes, d'une superficie de 555 à 1 125 m² ont été créées.

L'enseigne YESSS, distributeur de matériel électrique, est déjà implantée dans une des cellules de 555 m².

Perspectives 2014

- Reprise de la gestion des 3 villages d'entreprises situés à Blois.

Projet zone « Nord-Est »

Agglopolys a finalisé le schéma d'aménagement des infrastructures économiques en 2012, en association avec le Conseil général de Loir-et-Cher, les Chambres consulaires et la Direction Départementale des Territoires. Deux secteurs de développement ont été retenus, dont à moyen terme, un secteur « nord-est » situé à proximité de l'échangeur autoroutier.

De plus, dans le cadre d'un programme d'actions en faveur de l'agriculture péri-urbaine, Agglopolys a proposé à la Chambre d'Agriculture de réaliser sur le secteur Nord-Est un diagnostic agricole et foncier complet, qui a mis l'accent sur :

- la nécessité de valoriser en priorité les espaces délaissés ;
- la préservation des espaces à fort potentiel agricole ;
- L'instauration de règlements d'urbanisme permettant une densification des droits à construire, afin d'alléger la consommation foncière ;
- La constitution de réserves foncières agricoles...

4/ LES DOSSIERS D'AIDES ÉCONOMIQUES

Agglopolys favorise le développement et le maintien de l'activité économique en soutenant les investissements immobiliers des entreprises.

5 entreprises ont ainsi été soutenues en 2013 :

AAZ COM REPRO

Acquisition d'une friche industrielle à Blois, pour bénéficier, après d'importants travaux, d'un local de 750 m².

Budget

Participation Agglopolys : 5 000 € TTC
(Cofinancement Conseil général de Loir-et-Cher : 5 000 € TTC)

CHIESI SA

Extension de bâtiment de 3 600 m² à La Chaussée-Saint-Victor (11 M€ HT et 9 M€ HT d'investissements matériels).

Budget

Participation Agglopolys : 75 000 € TTC
(Cofinancement Conseil général de Loir-et-Cher : 75 000 € TTC)

APPA00

Acquisition d'un terrain de 5 700 m² à Ménars pour y construire un bâtiment d'activité industrielle de 1 750 m² (950 K€ HT et 500 K€ HT d'investissements matériels).

Budget

Participation Agglopolys : 25 000 € TTC
(Cofinancement Conseil général de Loir-et-Cher : 25 000 € TTC)

DELPHI

Projet d'extension visant à faciliter la croissance du centre de Blois, remettre à niveau l'ergonomie des postes et rationaliser l'organisation des activités.

La phase 1 du projet (2013-2015) prévoit la réalisation d'un laboratoire d'essais (1 600 m² pour 2,7 M€ HT).

Budget

Participation Agglopolys : 200 000 € TTC
(Cofinancement Conseil général de Loir-et-Cher : 200 000 € TTC)

Boulangerie de Saint-Lubin-en-Vergonnois

Agrandissement des locaux pour optimiser les surfaces de stockage et de production, et proposer un espace de vente mieux adapté à la clientèle, notamment handicapée.

Budget

Participation Agglopolys : 8 000 € TTC



5/ L'ANIMATION ET LA PROMOTION DU TERRITOIRE

Salon de l'Immobilier d'Entreprise (SIMI)

Dans le cadre de la coopération métropolitaine Maine Val-de-Loire (Tours, Orléans, Le Mans...), Agglopolys participe depuis plusieurs années au SIMI à Paris. Un stand commun valorise l'ensemble des agglomérations devant des investisseurs et promoteurs immobiliers.

19^e Défi Inter Entreprises

Record battu pour la 19^e édition, qui a réuni 405 équipes fin septembre à Chambord, soit 1 620 participants et plus de 150 entreprises ou structures publiques. Rendez-vous le 19 septembre 2014, pour cet événement devenu incontournable, et dont ce sera le 20^e anniversaire.

Blois Paris Illico

Agglopolys anime l'association Blois Paris Illico, qui fédère usagers, acteurs économiques et collectivités pour défendre une meilleure desserte ferroviaire entre Blois et Paris. Agglopolys soutient également le projet de ligne TGV POCL (Paris-Orléans-Clermont-Ferrand-Lyon) et son tracé ouest par une adhésion aux associations concernées.

Cosmetic Valley

Agglopolys a renouvelé son soutien à la Cosmetic Valley en 2013. Ce pôle de compétitivité anime un réseau important d'entreprises, d'établissements de recherche ou de formation liés à la cosmétique. Sur le territoire d'Agglopolys, 700 emplois environ sont liés à l'industrie cosmétique.

Valbiom Centre

L'association Valbiom Centre est une grappe d'entreprises spécialisées dans la valorisation de la biomasse. Elle accompagne les entreprises sur des aspects technologiques, économiques, réglementaires et dans la recherche de financements. De plus, Agglopolys y adhère et a organisé avec Valbiom en octobre 2013, un colloque concernant « la commande publique en matière de bâtiments bio sourcés ». De plus, Agglopolys participe au financement d'une étude régionale sur la structuration de la filière chanvre-lin.

DREAM

Le pôle de compétitivité DREAM fédère en région Centre les acteurs des domaines des écotechnologies relatives à l'eau et ses milieux. En novembre 2013, Agglopolys a organisé avec DREAM un séminaire à Blois concernant « l'innovation dans les services de l'eau et de l'assainissement des collectivités territoriales ».

Bois Énergie 41

L'association Bois Énergie 41 a pour objectif le développement, la structuration et la diversification de la filière bois-énergie en Loir-et-Cher, prioritairement par l'utilisation du combustible plaquette. Agglopolys adhère et soutient son programme d'action.

BCE / ADA

Le Basket Club Entreprises permet à plus de 150 partenaires de se retrouver régulièrement et de soutenir le club de Basket de l'ADA Blois. Agglopolys est partenaire depuis de nombreuses années.

Jeune Chambre Économique

Agglopolys a soutenu la Jeune Chambre Économique de Blois-Vendôme dans le cadre de l'action « Made in 41 », qui promeut le savoir-faire des entreprises locales.

FabLab Robert Houdin

Un « FabLab » (ou laboratoire de fabrication) est un espace ouvert au public, équipé de machines, permettant de réaliser des objets. En 2013, l'association « FabLab Robert Houdin » a créé, à Blois, le premier FabLab du Loir-et-Cher. Cette association propose ainsi aux habitants de notre territoire des moyens techniques et humains permettant de réaliser des projets, accompagne le développement local d'entreprises, permet à des étudiants de participer à des ateliers d'initiation, favorise la création. Le FabLab Robert-Houdin dispose d'un atelier et de matériels tels qu'un parc d'ordinateurs de dernière génération, des imprimantes 3D, des découpeuses laser, des découpeuses vinyle, des fraiseuses numériques... Agglopolys a soutenu la réalisation de ce projet novateur.

Observatoire de l'Économie et des Territoires de Loir-et-Cher

Agglopolys a renouvelé sa cotisation auprès de l'Observatoire, et a mis en place, avec son concours, un moteur de recherche des parcs d'activités sur le site agglopolys.fr.

Rencontre des professionnels de l'immobilier d'entreprise

En septembre 2013, Agglopolys a convié les professionnels de l'immobilier d'entreprise du territoire à une rencontre permettant d'aborder les sujets suivants : évolutions et tendances du marché de l'immobilier sur l'agglomération de Blois, PLU de Blois, point sur le DAC (Document d'Aménagement Commercial). Une régularité annuelle est demandée.

Budget

Fonctionnement : 120 000 € TTC

6/ L'AGRICULTURE PÉRI-URBAINE ET LE SOUTIEN DES FILIÈRES AGRICOLES LOCALES

Le soutien à l'agriculture a été reconnu d'intérêt communautaire en juillet 2010. À ce titre, Agglopolys conduit des actions pour préserver l'agriculture et valoriser les productions locales en circuits courts. Le soutien aux filières agricoles locales a été réaffirmé en 2013 au travers de différentes actions :

Aménagement du site pilote de 12,5 hectares dédié au maraîchage biologique au lieu dit de la Vacquerie (quartier Vienne de Blois)

Ce projet a été initié en 2012 par l'attribution des marchés de travaux. En 2013, l'aménagement de cet espace a permis l'installation d'une maraîchère, issue de l'espace-test « les Prés d'Amont ». Les travaux réalisés visent à faire cohabiter des espaces à vocation économique (vente de productions légumières en circuits courts) et des espaces publics avec voies cyclables et piétonnes, ainsi qu'un verger.

Budget

Fonctionnement : 50 000 € TTC

Organisation par les Jeunes Agriculteurs de l'action "Papilles en fête"

Cette opération de promotion des productions agricoles locales auprès du grand public, organisée en avril 2013 à la Halle aux Grains de Blois, a rencontré un grand succès. 4 000 visiteurs ont participé aux animations (marché fermier, mini ferme, expositions, ateliers de démonstration de cuisine).

Agglopolys a apporté son concours financier à l'organisation de cette 2^e édition.

Budget

Fonctionnement : 2 000 € TTC

ADDEAR : Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural

L'ADDEAR 41 accompagne l'installation, la formation des agriculteurs et le développement des circuits courts. En 2013, cette association a engagé des actions pour soutenir techniquement les AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) du territoire et sensibiliser les consommateurs aux produits locaux. Le 1^{er} septembre, l'ADDEAR a organisé une fête paysanne permettant des rencontres entre producteurs et consommateurs à Averdon. Cette fête a attiré plus de 400 visiteurs.

Budget

Fonctionnement : 4 000 €

ADELFA : Association Départementale d'Étude et de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques

Depuis 2011, Agglopolys adhère à l'ADELFA, association gestionnaire du dispositif de lutte contre la grêle. La participation financière d'Agglopolys a permis d'assurer une meilleure protection des vignobles, premiers bénéficiaires de ce dispositif de prévention.

Budget

Fonctionnement : 29 000 €

Syndicat des AOC Cheverny et Cour-Cheverny

Les appellations Cheverny et Cour-Cheverny ont été obtenues en 1993. À l'occasion des vingt ans de ces appellations, plusieurs actions ont été menées par le syndicat : fête des vendanges, supports de communication, présence lors de manifestations locales, exposition "portraits de vignerons", partenariat avec des restaurateurs.

Budget

Fonctionnement : 5 000 €





Syndicat des producteurs de l'AOC Touraine Mesland

En 2013, Agglopolys a aidé le syndicat à organiser des ateliers de dégustation grand public lors du salon des vins d'Onzain, et à réaliser quelques investissements à la suite de formations mises en place. Cette aide concourt à une meilleure promotion de cette appellation.

Budget

Fonctionnement : 4 200 €

Partenariat avec la Chambre d'agriculture

Dans le cadre du partenariat liant Agglopolys à la Chambre d'agriculture, plusieurs actions ont été menées :

- Identification des producteurs sur les marchés :

Agglopolys a créé une signalétique pour aider les consommateurs à mieux repérer les producteurs locaux présents sur les marchés.

Cette signalétique est proposée gratuitement aux producteurs, afin qu'ils puissent l'installer sur leur emplacement de vente. Cette action répond aussi bien aux attentes des producteurs que des consommateurs.

- Accompagnement des producteurs vers le marché de la restauration collective et sensibilisation des acteurs de la restauration collective à l'approvisionnement local :

visites d'exploitations agricoles à destination des responsables d'établissements de restauration collective, visite d'une cuisine centrale à l'attention de producteurs locaux... ces actions ont permis de rapprocher les agriculteurs locaux des établissements, afin de favoriser l'émergence de circuits agricoles courts.

- Accompagnement des projets d'aménagement sur le territoire :

La Chambre d'agriculture a apporté son expertise concernant les projets d'aménagement pouvant avoir un impact sur des terres agricoles ou sur la circulation agricole.

- Coordination et suivi des projets liés à l'agriculture sur le territoire :

Afin de veiller à la cohérence des actions et faciliter les échanges, des rencontres entre acteurs institutionnels et organisations professionnelles agricoles ont été régulièrement menées.

Budget

Fonctionnement : 14 515 €

Perspectives 2014

- En partenariat avec la Chambre d'Agriculture, **renforcer les liens agricoles en circuit court**, et mettre en place un nouveau circuit de distribution permettant de commander des produits locaux via internet.
- **Soutien aux actions de promotion des productions locales** menées par l'ADDEAR 41, les syndicats viticoles...
- **Soutien à la structuration de la filière chanvre** par la réalisation d'une étude régionale avec Valbiom Centre.



LES INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

FILIÈRES BIOLOGIQUES ET CIRCUITS COURTS

EN 2012 ET 2013

3 AMAP* pour **1 000** adhérents

> Paniers vinoliens de Vineuil, Terre de Cisse à Orchaise, Échos Terre à Seur.

* Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne

L'aménagement et le développement

L'EMPLOI, L'INSERTION, L'INFORMATION JEUNESSE, LA CRÉATION D'ENTREPRISE

1/ L'EMPLOI

La Maison de l'Emploi du Blaisois (maison-emploi-blaisois.com)

La Maison de l'Emploi du Blaisois est un lieu d'échanges et de réflexion, mais aussi un outil opérationnel pour la mise en œuvre d'actions en faveur de l'emploi au plus près des publics concernés et des entreprises pour accompagner les mutations économiques.

En 2013, la Maison de l'Emploi a notamment engagé les actions suivantes :

› Développement du dispositif TransValoire (transvaloire.com)

TransValoire est une offre de services conçue pour répondre aux besoins des entreprises et des salariés des secteurs en prise avec la saisonnalité. L'objectif est de sécuriser et qualifier les saisonniers de l'agriculture et de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme (notamment par un fort partenariat inter-région avec la Savoie). Ce dispositif permet aussi d'aider les entreprises à fidéliser leur main d'œuvre, en développant l'emploi durable et en améliorant l'accès à la mobilité et à l'hébergement.

En 2013, ce projet a fédéré plus de 17 partenaires, tous devenus signataires d'une charte de coopération.

Un site internet dédié très complet et recensant notamment les offres d'emploi, a été mis en ligne. TransValoire bâtit des alternatives durables et solidaires pour répondre localement aux besoins des entreprises. Il limite leur recours à des prestataires mobilisant de la main d'œuvre étrangère détachée.

Dans ce cadre, la Maison de l'Emploi a également œuvré à la mise en place d'actions de professionnalisation pour découvrir les métiers de l'agriculture, ainsi qu'à la mise en place de contrats de professionnalisation de serveurs et d'employés d'étage. Elle a aussi préparé le cadre financier, juridique et opérationnel qui permettra d'envisager la pérennisation de ce dispositif innovant.

› Lancement d'actions en matière de développement durable dans le domaine du bâtiment

Une étude intitulée « De l'analyse des marchés de la construction durable au diagnostic de la montée en compétences dans les métiers du bâtiment et des énergies

renouvelables à horizon 2017 » a été effectuée avec la CER (Cellule Économique Régionale) BTP Centre. 3 groupes de travail ont été animés sous forme d'ateliers pour réaliser des enquêtes entreprises, faire un relevé de l'offre de formation existante et créer un guide des initiatives locales.

› Poursuite des démarches permettant de faciliter la mise en place de clauses d'insertion dans les marchés publics

La chargée de mission référente a suivi 34 opérations qui ont généré 18 108 heures d'insertion en 2013. Elle a mené un partenariat avec 17 maîtres d'ouvrage et 38 entreprises, qui ont débouché sur 87 recrutements. Des clauses d'insertion se mettent également en place sur les marchés publics de l'État et du Conseil régional du Centre qui a prévu une contribution financière sur ce dispositif.

› Implication en faveur de la diversité dans l'emploi

Depuis 5 ans, la Maison de l'Emploi a créé un réseau de 100 entreprises partenaires en faveur de la diversité dans l'emploi.

En 2013, une centième entreprise s'est engagée dans le programme d'actions locales (visites d'entreprises, accueil de stagiaires de 3^e, parrainages...) au profit de plus de 4 000 bénéficiaires.

Par ailleurs, la 5^e édition du forum « Emploi et Diversité » a eu lieu au cœur des quartiers Nord de Blois, en présence de 22 recruteurs, 10 organismes de formation et des différents partenaires intermédiaires de l'emploi. 350 offres d'emploi ont été proposées, 420 demandeurs d'emploi accueillis, 646 entretiens réalisés par les entreprises et 115 profils retenus.

Enfin, la Maison de l'Emploi a réalisé et diffusé 3 bulletins d'information (nommés « Zup Emploi ») liés à l'actualité emploi-formation à destination des quartiers Nord de Blois.

Budget

Fonctionnement : 103 000 €

Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences dans la filière bois

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat a mené une action de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) dans la filière bois. Celle-ci avait pour but de mieux cerner les évolutions des métiers de cette filière, d'adapter les compétences et de préparer de nouveaux entrants (apprentis, demandeurs d'emploi...) à intégrer ces métiers. Agglopolys et la Maison de l'emploi ont soutenu cette démarche.

2/ L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET L'INFORMATION DES JEUNES

La Mission Locale (mlblois.com)

La Mission Locale accompagne les jeunes âgés de 16 à 25 ans vers l'autonomie et l'emploi après leur sortie du système scolaire. Ses services, entièrement gratuits, sont principalement subventionnés par Agglopolys, l'État et le Conseil régional du Centre.

Les conseillers de la Mission Locale accompagnent individuellement chaque jeune en tenant compte de son projet, de ses besoins et de ses difficultés. Selon les démarches qu'ils engagent, les jeunes peuvent être aidés dans l'élaboration d'un projet professionnel, la recherche d'une formation, d'un emploi ou d'un contrat d'apprentissage, l'obtention du permis de conduire, l'accès à un logement, aux soins de santé ou aux pratiques culturelles.

Chaque mois, la Mission Locale organise des visites d'entreprises pour les personnes qu'elle accompagne afin de leur permettre de mieux connaître l'activité économique de notre bassin, de consolider leur orientation.

En 2013, la Mission Locale a accompagné plus de 2 600 jeunes. Elle a facilité l'accès de ces jeunes à plus de 500 formations, 1 700 emplois et 140 contrats en alternance. La Mission Locale est également en contact avec près de 900 entreprises sur le territoire afin de les aider à sensibiliser les jeunes à leurs métiers et trouver les candidats répondant à leurs besoins.

Budget

Fonctionnement : 118 500 €

Le Bureau Information Jeunesse (BIJ) (infojeune41.org)

Le BIJ est une association qui permet à tous les jeunes de trouver des informations en matière d'emploi, de santé, de mobilité, de culture... Il dispose d'un espace multimédia et d'un espace documentaire. L'accueil y est gratuit, anonyme et personnalisé.

Le BIJ a organisé en 2013 des actions de sensibilisation à la recherche d'informations, des forums santé « Prends soin de toi » dans les lycées et dans les centres de formation d'apprentis, un forum job d'été en partenariat avec Agglopolys et la Ville de Blois. Les actions d'animation du BIJ ont concerné environ 13 500 personnes.

Afin d'être au plus près des jeunes du territoire, un relais information jeunesse a été installé sur la commune d'Onzain.

Budget

Fonctionnement : 60 000 €

EN 2013
LA MISSION LOCALE
A ACCOMPAGNÉ
plus de
1 958
jeunes
issus d'Agglopolys



LES INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

NOMBRE DE JEUNES RÉSIDANT AU SEIN D'AGGLOPOLYS, ACCOMPAGNÉS PAR LA MISSION LOCALE DU BLAISOIS :

2010	2011	2012	2013
1 646	1 633	1 836	1 958

3/ LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Mature Entreprise, la couveuse d'entreprises de l'ISMER (Institut Supérieur de Management et d'Entrepreneuriat Régional)

Mature Entreprise permet à des créateurs d'entreprise de démarrer et tester leur activité avant de s'immatriculer. Ces « entrepreneurs à l'essai » communiquent, prospectent et facturent leurs premiers clients tout en étant accompagnés au quotidien. Ils bénéficient de rendez-vous réguliers avec des conseillers spécialisés et ont accès à un programme de formations de 80 jours répartis sur l'année. Ainsi, les entreprises créées à l'issue d'un passage par Mature Entreprise ont un taux de pérennité à 5 ans de 83 % contre 50 % habituellement.

En 2013, 43 entrepreneurs à l'essai ont pu bénéficier de ce dispositif sur le territoire d'Agglopolys. Parmi eux, on dénombrait 5 activités agricoles (dont 4 maraîchers sur l'espace test des Prés d'Amont et un safranier), 11 activités de services aux particuliers, 8 activités de services aux entreprises, 8 activités artisanales, 11 activités commerciales ou liées à la fabrication-transformation. 60 % des personnes accompagnées étaient des femmes. 7 créations d'entreprises et 8 retours à l'emploi ont eu lieu en 2013.

Budget

Subvention : 18 000 €

L'ADIE (Association pour le Développement de l'Initiative Économique)

L'ADIE est une association qui aide des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire à créer leur entreprise et donc leur propre emploi grâce au micro crédit. Elle permet également d'assurer les conditions du maintien ou du retour à l'emploi de certaines personnes.

À Blois, un conseiller de l'ADIE assure des permanences à la Maison de l'Emploi et dans le quartier Coty. Il est également aidé par deux nouveaux bénévoles.

En 2013, 35 micro-crédits ont été accordés à l'antenne de Blois. Par ailleurs, comme chaque année une journée d'information grand public a été organisée lors de la semaine du micro-crédit.

Budget

Subvention : 3 000 €

Initiative Loir-et-Cher

Initiative Loir-et-Cher est une association qui fédère des collectivités et des entreprises dans le but d'octroyer des prêts à taux zéro contribuant au financement de projets de création, de reprise ou de primo-développement d'entreprises. En tant que membre cotisant, Agglopolys soutient activement cette association.

Budget

Adhésion : 1 000 €

CitésLab (Plateforme d'amorçage de projets)

CitésLab est un dispositif national, initié par la Caisse des Dépôts et Consignations, porté par la Ville de Blois et soutenu notamment par le Fonds Social Européen. Il a pour objet de favoriser la création d'activité par les habitants des quartiers Nord, Quinière, Cornillettes et Vienne à Blois.

L'action de CitésLab se situe en amont de l'intervention des réseaux d'aide à la création d'entreprise, lors des phases de détection et d'amorçage, aidant les porteurs à concrétiser leurs idées en projets.

Un accueil gratuit est proposé au cœur des quartiers Nord de Blois, place Coty. L'animateur de ce dispositif va à la rencontre des habitants sur leurs lieux de vie (forums, marchés, bureaux de Poste) et effectue également des sessions d'informations collectives.

En 2013, CitésLab a accueilli 63 porteurs de projets dans des domaines variés (garage automobile, œnotourisme, métiers de bouche, nettoyage industriel, auto-école...), 9 créations ont pu se concrétiser et 17 personnes ont retrouvé un emploi.

Budget

Fonctionnement : 17 500 €





L'aménagement et le développement

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le pôle d'enseignement supérieur de Blois contribue au développement économique et social de l'ensemble de l'agglomération. Plus de 3 300 étudiants sont répartis dans des filières très variées (santé, droit, communication, hôtellerie, technique et production...) au sein de 14 établissements d'enseignement supérieur.

En 2013, Agglopolys a apporté une aide au fonctionnement de l'**École Nationale d'Ingénieurs du Val de Loire (ENIVL)**.

La Communauté d'agglomération de Blois a également soutenu financièrement le projet de fusion de l'ENIVL avec l'ENSIB (École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Bourges) dans le but de former l'**INSA (Institut National des Sciences Appliquées) Centre Val de Loire**, qui accueillera près de 700 étudiants à la rentrée 2014. Dans ce cadre, Agglopolys a attribué une subvention pour la réalisation de logements étudiants sur l'îlot Ducoux à Blois. Cette intégration dans le réseau reconnu des INSA est une chance pour les étudiants, le corps enseignant et les entreprises du territoire.

Agglopolys soutient également l'**antenne universitaire de Blois** et a attribué différentes subventions. L'université François-Rabelais a ainsi été aidée pour l'organisation

des « journées francophones sur les entrepôts de données et l'analyse en ligne ». Ce congrès de dimension internationale s'est inscrit dans la continuité des activités du laboratoire d'informatique de Blois.

Une subvention a également été attribuée à l'IUT de Blois à l'occasion de ses vingt ans. Cette aide a notamment contribué à l'organisation de plusieurs manifestations d'envergure nationale.

Dans un autre domaine, le **lycée Dessaigues** a été soutenu pour l'organisation d'un tournoi de gestion en partenariat avec l'ordre des experts comptables.

Enfin, Agglopolys a créé un « **guide de l'enseignement supérieur pour les entreprises** ». Ce document recense les informations utiles aux entreprises concernant l'ensemble des établissements locaux d'enseignement supérieur. Novateur et pratique, ce guide permet de répondre aux questions des entreprises en

matière de ressources humaines (stagiaires, étudiants en alternance ou diplômés) et plus largement en ce qui concerne les possibilités de location de matériel ou de salles de réunion, la réalisation de missions techniques...

Budget

Subventions de fonctionnement :

367 000 €

Subventions d'investissement :

500 000 €

Perspectives 2014 :

- **Accompagnement de l'extension des locaux pédagogiques de l'INSA Centre Val de Loire.**

EN 2013

3 346
étudiants



LES INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

NOMBRE D'ÉTUDIANTS SUR LE TERRITOIRE D'AGGLOPOLYS

1988
250

1998
2 785

2012
3 188

2013
3 346



L'aménagement et le développement

LES DÉPLACEMENTS

Agglopolys définit et gère l'organisation des transports urbains à l'échelle du territoire. Dans ce cadre, elle est responsable de la mise en œuvre des modes de déplacement actuels et futurs, veille à la mise en accessibilité des transports en commun et favorise le développement des déplacements doux, en mettant en place les infrastructures adaptées.

1/ LE PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS : DÉFINITION DU SCÉNARIO

Le plan de déplacements urbains est un outil de programmation sur les actions à entreprendre pour organiser les déplacements à moyen et long terme.

L'année 2013 a été consacrée à la définition du scénario préférentiel du futur PDU. Le scénario retenu devra décliner la stratégie et les objectifs affichés par Agglopolys pour une attractivité renforcée des transports collectifs et des modes doux, et une plus grande maîtrise des flux automobiles.

Les grandes orientations du futur PDU sont :

› Poursuite de politiques et d'actions déjà engagées :

- Conforter le nouveau réseau AZALYS en évaluant son apport et en proposant des améliorations adaptées ;
- Mise en accessibilité des transports et de l'espace public ;
- Démarche globale en faveur de l'usage utilitaire du vélo à travers la création d'un schéma directeur cyclable ;

› Lancement d'actions nouvelles marquant l'identité du projet :

- Développer un usage moins individuel de la voiture (covoiturage, autopartage...) ;
- Transformer le réseau viaire sous l'angle du partage de la voirie, en particulier en ville ;
- Faire évoluer le stationnement comme un levier de la maîtrise des flux automobiles

La réflexion sur ce futur scénario a été élargie à l'automne 2013 aux partenaires de la Communauté d'agglomération de Blois à savoir, le Conseil régional du Centre, le Conseil général de Loir-et-Cher, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher et les services de l'État.

Budget

Dépenses : 26 411 € TTC

Perspectives 2014

- Validation du scénario définitif du PDU.
- Construction du plan d'actions et évaluation environnementale du projet PDU.

2/ LES TRANSPORTS EN COMMUN

Objectifs et enjeux des politiques menées

Le réseau de transports en commun doit être adapté aux besoins des usagers. Dans ce contexte, Agglopolys s'attache à développer l'intermodalité, à rendre le réseau accessible aux personnes à mobilité réduite et à veiller à la cohérence entre les politiques d'urbanisme et de mobilité.

Entrée en vigueur du contrat de Délégation de Service Public (DSP), restructuration du réseau et nouvelle gamme tarifaire

Le nouveau contrat de Délégation de Service Public, confié à la société KEOLIS pour 8 ans, est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2013 avec une installation du délégataire sur le site du Terminus, le centre d'exploitation et de maintenance du réseau, inauguré le 2 février.

En mars 2013, 8 réunions publiques visant à informer la population sur l'ensemble de l'offre et des tarifs du nouveau réseau baptisé AZALYS, se sont déroulées simultanément à une consultation du public pour le nouvel habillage des bus. Ce nouveau « look » a été dévoilé le 4 mai 2013.

Une grande campagne d'information et de communication a ensuite été lancée à l'été 2013 avec notamment une enveloppe contenant les guides et plans du nouveau réseau, distribuée dans les boîtes aux lettres de chaque habitant d'Agglopolys.

Le réseau AZALYS et son site internet azalys-blois.fr ont été lancés le 2 septembre 2013.

Afin d'accompagner le public dans ces changements, des ambassadeurs munis de tablettes tactiles étaient présents aux principaux points d'arrêt du réseau et des stands d'information en centre-ville de Blois, ainsi que dans les principaux centres commerciaux durant les deux premières semaines de septembre.

Bien plus qu'un changement de nom, c'est une restructuration en profondeur du réseau qui a été menée avec :

- Une offre hiérarchisée, simplifiée et mieux adaptée au territoire d'Agglopolys : points clés desservis plus souvent, itinéraires plus simples et plus directs, horaires cadencés, desserte plus fine des Zones d'Activités, extension du transport à la demande...
- Une **plus grande lisibilité des horaires** par la permanence de l'offre du lundi au samedi, toute l'année (horaires identiques de septembre à juin) et toute la journée ;
- La mise en place d'un nouveau **service de transport adapté aux personnes à mobilité réduite** ;
- La mise en place d'une **navette gratuite de centre-ville** à Blois ;
- La mise en place de **services spécifiques de soirée** ;
- La mise en place de **navettes desservant les châteaux de Chaumont-sur-Loire et Cheverny** ;
- La mise en place d'un **système de location de vélos** (classiques, à assistance électrique et pliants) ;
- Une **nouvelle gamme tarifaire plus solidaire**, adaptée aux différents niveaux de ressources.

Des adaptations du réseau ont été apportées fin 2013 : ajustements des itinéraires et horaires de certaines lignes scolaires, ajustements des moyens et horaires sur les lignes structurantes A et C, gratuité et ajout de deux courses le soir sur la navette de centre-ville.

Budget

Coût total de fonctionnement du contrat de DSP sur les 8 ans (2013-2020) :
69 946 420 € (valeur mars 2012)

Mise à jour du Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information des Voyageurs (SAEIV)

Agglopolys a mis à jour son SAEIV afin de permettre aux usagers de disposer de l'information sur les prochains bus en temps réel.

Budget

Coût de l'opération : 47 128 € TTC

Acquisition de 2 minibus et renouvellement de 2 bus

Agglopolys a acquis 2 minibus pour la navette de centre-ville de Blois et a renouvelé son parc de bus via l'achat de 2 nouveaux véhicules (1 bus standard et 1 bus articulé) aux normes performantes de dépollution. Leurs émissions de polluants sont très réduites et équivalentes à des bus roulant au gaz naturel. En outre, ces bus bénéficient d'un abaissement sensible de leurs émissions sonores. Enfin, ils sont totalement accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Budget

Coût de l'opération : 1 018 935 € TTC

EN 2013,
AZALYS C'EST

+ 52%

d'abonnements
hors scolaires / 2012

2 x plus

d'utilisateurs du Transport
à la demande (TAD)

Aménagement et mise en accessibilité d'arrêts de bus

3 arrêts ont été créés à Blois sur le réseau AZALYS : Bowling, Arrou et Racine, et 9 arrêts ont été réaménagés conformément aux règles d'accessibilité : 7 à Blois (Carnot, Cap' Ciné, Châteaudun, Lesueur, Lewes, Médicis et Hôpital), 1 à Villebarou (Pervenches), 1 à Vineuil (Gâts de Cœur).

Budget

Coût de l'opération : 361 230 € TTC

Poursuite du renouvellement et de l'harmonisation du mobilier urbain

29 arrêts de bus (17 situés à Blois et 12 dans les autres communes) ont été équipés de mobilier neuf (abris-voyageurs et/ou poteaux et/ou corbeilles).

L'ensemble des têtes de poteaux d'arrêts a également fait l'objet de modifications afin d'accueillir la nouvelle signalétique AZALYS.

Budget

Coût de l'opération : 237 260 € TTC

Carapattes

Le dispositif « carapattes », né en 2008, est un système de ramassage scolaire, effectué à pied. Il fonctionne

grâce au volontariat de parents d'élèves et retraités, et offre un mode de transport sain, convivial et sécurisé aux écoliers. 9 circuits fonctionnent sur le territoire (Blois, Marolles, La Chaussée-Saint-Victor, Cellettes et Saint-Sulpice-de-Pommeray).

Comme chaque année, Agglopolys a récompensé les enfants « carapatteurs ». Ainsi, en novembre 2013, des ânes ont porté leurs cartables sur le chemin de l'école.

Budget du service

Fonctionnement (opérations réelles) :
10 695 080 € TTC.

Versement Transport : 8 602 032 €
Subvention d'équilibre du budget général : 1 205 000 €

Investissement :

Crédits engagés sur l'année 2013 :
2 761 916 € TTC dont 2 433 073 € TTC de crédits consommés

Perspectives 2014

- Réaménagement de l'agence commerciale AZALYS.
- Acquisition de 2 bus standards et mise à jour du Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information des Voyageurs, avec installation d'un système d'annonces sonores et visuelles des arrêts dans 26 véhicules de transport public du réseau régulier.
- Aménagement et mise en accessibilité de 6 arrêts de bus.
- Poursuite du renouvellement et de l'harmonisation du mobilier urbain.

3/ LA POLITIQUE CYCLABLE

Développer les liaisons cyclables

› Les itinéraires d'agglomération :

La liaison Blois / Saint-Sulpice de Pommeray et l'aménagement de voies mixtes bus / vélos rues Fénelon et Edouard Branly à Blois (programme FEDER) ont été finalisés au cours du 1^{er} semestre 2013.

› La Loire à vélo :

Le programme des itinéraires à vélo est aujourd'hui terminé. Porté par les régions Centre et Pays de la Loire, ils ont été aménagés localement par Agglopolys (44km de pistes). Ils rencontrent un vif succès en proposant à une clientèle familiale, la découverte d'un riche patrimoine naturel et architectural, en phase avec le classement du Val de Loire au patrimoine mondial de l'Unesco.

› Boucles cyclo-touristiques :

Agglopolys a entamé en 2012 une étude de faisabilité pour la réalisation d'un réseau cyclable touristique sur la Vallée de la Cisse, complémentaire du réseau Châteaux à vélo et de l'itinéraire Loire à vélo.

3 boucles cyclo-touristiques ont été identifiées : Onzain - Mesland ; Onzain - Vallée de la Cisse ; La Chapelle-Vendômoise. 2013 a été consacrée aux modalités de mise en œuvre de ces aménagements.



LES INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

TRANSPORT À LA DEMANDE

EN 2012

- > 6 allers-retours par semaine
- > 43 communes desservies
- > 11 points de destination
- > 2 euros le voyage

EN 2013

- > 33 allers-retours par semaine
- > 48 communes desservies
- > 16 points de destination
- > 1,10 euros le voyage

ACCESSIBILITÉ DU RÉSEAU DE BUS

EN 2012

- > 39 arrêts de bus accessibles sur 675 concernant 42 % des usagers
- > 23 bus accessibles sur 52 (44 %)

EN 2013

- > 51 arrêts de bus accessibles sur 678 concernant 45 % des usagers
- > 27 bus accessibles sur 45 (60 %)

CARAPATTES

EN 2012

- > 8 lignes utilisées par 100 enfants
- > 6 écoles desservies sur 5 communes

EN 2013

- > 9 lignes utilisées par 100 enfants
- > 5 écoles desservies sur 5 communes



Les études préalables aux travaux ont été menées : tracés, travaux à réaliser, définition de fiches de signalisation.

Budget

Liaison Blois / Saint-Sulpice de Pommeray :

Coût de l'opération : 556 000 € TTC
(subvention par le Conseil général de Loir-et-Cher : 20 % du montant HT)

Aménagement de voies mixtes bus / vélos rues Fénelon et Edouard Branly à Blois :

Coût de l'opération : 273 000 € TTC
(subvention FEDER : 50 % du montant HT)

Perspectives 2014

- **La Loire à vélo** : liaison Blois - Lac de Loire : un programme triennal de travaux en rive gauche entre Blois et Saint Claude-de-Diray est en cours d'étude avec la réalisation en première tranche d'une voie verte entre la piste cyclable existante à la Creu-sille côté Blois et l'extrémité ouest du camping Val de Blois.

Itinéraires d'agglomération :

Blois-Fossé : étude pour validation du tracé avec lancement des acquisitions de terrain.

Vallée de la Cisse : travaux de jalonnement des 3 boucles et aménagement d'un carrefour sur la boucle de La Chapelle-Vendômoise.

Favoriser et susciter la pratique du vélo

La location de vélos AZALYS

100 vélos sont à la disposition des habitants d'Agglopolys : 50 Vélos à Assistance Électrique, 40 vélos classiques et 10 vélos pliants.

Les vélos sont à louer pour 1 mois, 3 mois ou 1 an renouvelables, avec des tarifs préférentiels pour les abonnés du réseau AZALYS.

Subvention vélos à assistance électrique

Pour cette 4^e édition et forte de son succès, Agglopolys a maintenu une subvention à hauteur de 25 % du prix d'achat d'un vélo électrique, plafonnée à 400 € sur l'ensemble de son périmètre.

En 2013, 113 habitants d'Agglopolys en ont bénéficié.

Budget

Investissement : 35 000 €

Perspectives 2014

- Le premier modèle de triporteur électrique disponible dans le réseau de magasins partenaires est prévu pour mai 2014.

Optimiser les conditions de stationnement des deux-roues

19 parcs à vélos, situés à proximité d'arrêts de bus, ont été implantés afin de favoriser la complémentarité entre ces deux modes de transport.

Perspectives 2014

- Installation d'un garage à vélos couvert et sécurisé sur le parvis de la gare de Blois-Chambord, pouvant accueillir 50 vélos.



LES INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

SUBVENTION VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Nombre d'habitants d'Agglopolys ayant bénéficié de la subvention

2010	108
2011	93
2012	129
2013	113

FRÉQUENTATION DE LA LOIRE À VÉLO

Nombre de cyclistes

2011	34 800
2012	35 220
2013	39 300

VÉLOS ÉLECTRIQUES DE SERVICE

Nombre de km parcourus

2009	5 600
2010	10 340
2011	12 282
2012	14 387
2013	12 500

L'environnement et le cadre de vie

LA GESTION DE LA VOIRIE COMMUNAUTAIRE

Agglopolys est chargée de l'aménagement, la gestion et l'entretien des voiries d'intérêt communautaire. Suite à l'élargissement du périmètre d'Agglopolys en 2012, les critères relatifs à cette compétence optionnelle ont été redéfinis.

1/ LA COMPÉTENCE VOIRIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

La compétence voirie d'intérêt communautaire s'articule désormais autour de six critères :

- Voirie des parcs d'activités intégrée à la compétence développement économique (42,9 km).
- Liaisons vers les zones d'activités économiques et vers des entreprises majeures (11,1 km).
- Liaisons vers certains équipements communautaires (8,9 km).
- Liaisons vers les équipements non publics à portée touristique ou culturelle sur le territoire (1,9 km).
- Liaisons entre communes hors routes départementales (100 km).

- Itinéraires cyclables : reprise des pistes existantes au titre du tourisme (dont Loire à Vélo) et du déplacement.

Agglopolys exerce sur ces voiries une compétence de gestion et d'entretien de la voirie, la police de circulation restant exercée par les maires des communes.

L'exercice de la compétence s'exerce autour de trois axes :

- Les opérations particulières d'aménagement de voirie.
- L'entretien de la voirie et de ses équipements hors zones d'activités.
- L'entretien et la gestion de l'espace public des parcs d'activités.

Les conventions de mise à disposition du personnel communal pour l'exercice de certaines compétences communautaires, dont la voirie, ont été étendues à l'ensemble des communes d'Agglopolys, afin de conserver la réactivité nécessaire aux interventions de proximité.

165 km

de voirie
communautaire

2/ AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE

› Monthou-sur-Bièvre :

Réalisation d'un cheminement piéton le long de la RD 764 (84 000 €). Participation financière et opérationnelle à l'effacement des réseaux sous maîtrise d'ouvrage déléguée au SIDELC - Syndicat intercommunal de distribution d'électricité de Loir-et-Cher (105 000 €).

› Sambin :

Réalisation d'un aménagement piéton le long de la RD 764 en entrée d'agglomération (25 000 €).

› Cormeray :

Participation financière et opérationnelle à l'effacement des réseaux sous maîtrise d'ouvrage déléguée au SIDELC (58 500 €).

3/ ENTRETIEN DE VOIRIE ET DES ÉQUIPEMENTS

› Éclairage public :

- Cellettes : RD 956, fourniture et pose de 3 candélabres (6 500 €) en accompagnement de l'effacement de réseaux (SIDELC).

- Saint-Denis-sur-Loire : création de 2 points lumineux (5 000 €).

› Signalisation tricolore :

- Saint-Gervais-la-Forêt : pose de 4 boucles de détection de feux au carrefour Les Clouseaux / RD 956 (29 500 €).

- Blois : renouvellement des contrôleurs de feux tricolores – carrefour RN 152/ Daniel Dupuis / 3^e pont et carrefour Charles d'Orléans / la Butte (24 500 €).

- Chailles : aménagement de feux tricolores route de Montrichard (RD 751), en sortie de la mairie (20 000 €).

› Voirie :

- La Chaussée-Saint-Victor : réfection de la rue de Champlouet (305 000 €).

- Saint-Sulpice-de-Pommeray : renforcement partiel de chaussée et dérasement d'accotements route de Fossé (40 000 €).

- Villebarou : renforcement partiel de chaussée rue des Pervenches (10 000 €).

- La Chapelle Vendômoise / Saint-Bohaire : réalisation d'un diagnostic d'ouvrage d'art (5 500 €).

- Santenay / Françay / Onzain / Seillac / Saint-Étienne-des-Guérets : réalisation de purges et d'enduits superficiels sur voirie communautaire dans le cadre du groupement de commandes mis en œuvre avec les communes par le biais de la plateforme de services (123 000 €).

4/ ENTRETIEN ET GESTION DE L'ESPACE PUBLIC DES PARCS D'ACTIVITÉS

› Passage de la signalisation lumineuse tricolore en Led (10 000 €).

› Parc d'Activités des Sablons à Vineuil – giratoire du point du jour : reprise du réseau pluvial et de la couche de roulement (440 000 €).

› Parc d'Activités des Sablons à Vineuil – rue Curie : reprise de la voirie (75 000 €).

› Parc d'Activités Blois Nord – giratoire Hugh Harter : étude du doublement des branches rue du Bout des Hayes et rue de l'Azin.

Budget

Fonctionnement : 625 000 € TTC (dont près de 170 000 € au titre des conventions de mise à disposition des communes)

Total engagé : 570 232 € TTC

Investissement :

Total « alloué » : 945 265 € TTC (soit 2 713 000 € TTC en tenant compte des reports)

Total engagé : 2 687 000 € TTC

Perspectives 2014

• Poursuite de la mise en œuvre de la signalétique des parcs d'activités.

• La Chaussée-Saint-Victor :

renforcement de chaussée VC 8 - route de Villebarou.

• Marolles : revêtement de chaussée rue des Écoles (hors agglomération) et rue des Lilas.

• Valaire (route de Candé), Cheverny, (route du Lavoir / route de Cormeray), Chaumont-sur-Loire (route de la Pieuse) : dérasements d'accotements.

• Blois (rue Laplace), Averdon (Parc d'Activités de Malakoff, rue Champoine) : renforcements partiels de chaussée.

• Blois, rue du 28 janvier : reprise du tapis.

• Blois, rue de Flandres : renforcement de chaussée.

• Valaire (route de Valaire à Candé), Cheverny (route du Lavoir) : renforcements par poutres de rive.

• Blois, Parc d'Activités Blois Nord, boulevard de l'Industrie : revêtement de chaussée.

L'environnement et le cadre de vie

LA VALORISATION ET L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Agglopolys gère la collecte des déchets ménagers, les collectes sélectives et les déchetteries et participe activement à la sensibilisation et l'information des usagers sur ces sujets.

1/ QUALITÉ DE SERVICE ET MAÎTRISE DES COÛTS

Les déchets ménagers sont collectés en porte-à-porte sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération. La régie d'Agglopolys collecte 26 communes et un prestataire les 22 autres communes.

ORDURES MÉNAGÈRES
COLLECTÉES EN 2013

26 380
tonnes

La collecte sélective en apport volontaire est effectuée pour le compte d'Agglopolys par deux entreprises privées.

8 déchetteries sont gérées en régie par Agglopolys, 2 autres sites étant confiés à un tiers dans le cadre de prestations de service.

Conformément à la réglementation, et en concurrence avec le secteur privé, Agglopolys est rémunérée par

l'application d'une redevance spéciale pour collecter des déchets spécifiques, assimilables aux ordures ménagères. Ce service fait l'objet d'une convention entre les professionnels et la Communauté d'agglomération de Blois, avec application de tarifs adoptés par le Conseil communautaire.

L'optimisation de la gestion des déchets et la mise en place de nouvelles filières de ramassage font également partie des missions de la Communauté d'agglomération.

2/ RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2013

› **Distribution d'un kit de communication.** Début 2013, tous les foyers d'Agglopolys ont reçu dans leur boîte aux lettres un kit comprenant un sac de pré-tri et un guide de la collecte des déchets.

› **Densification du réseau de Points Tri.** Afin de favoriser la pratique du tri sélectif par apport volontaire, Agglopolys a implanté, en 2013, 14 nouveaux Points tri, dont 4 enterrés.

Budget

67 500 € TTC

› Implantation de conteneurs enterrés dans la Zone Urbaine Sensible de Blois.

Mis en œuvre depuis 2009, ce programme pluri-annuel a d'ores et déjà permis l'installation de 98 conteneurs enterrés, visant à rationaliser la collecte des déchets résiduels et recyclables, ainsi qu'à améliorer le cadre de vie. Initialement prévu jusqu'à fin 2013, ce dispositif, financé à hauteur de 50 % par l'Union Européenne, se poursuivra jusqu'à fin 2014.

La tranche de travaux 2013 portait sur l'implantation de 19 conteneurs enterrés (dont 6 pour les déchets recyclables) sur les secteurs Croix-Chevalier, Kennedy et Coty.

Budget

250 000 € TTC

› Accompagnement de l'Aménagement du Cœur de Ville-Loire à Blois.

Dans le cadre de cette opération, quatre conteneurs enterrés ont été implantés rue des Juifs : trois pour le tri sélectif et un pour les déchets ménagers.

Budget

25 500 € TTC

› Sécurisation des déchetteries par l'installation de gardes-corps.

Afin de lutter contre les risques de chutes dans les bennes, et pour se conformer à la réglementation en la matière, Agglopolys a engagé en fin d'année le déploiement d'un dispositif anti-chutes. Ce dispositif concernera en premier lieu les déchetteries de Cellettes, Blois

Sud, Vineuil, Candé-sur-Beuvron et Herbault.

Budget

Fonctionnement :

11 168 075 € TTC

La principale source de financement est la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) : 10 000 289 €

Investissement :

3 081 431 € TTC

Perspectives 2014

- **Poursuite du programme de densification du réseau de Points Tri à l'échelle du territoire.** Environ 15 nouveaux Points Tri devraient être implantés. En parallèle, un kit de collecte comprenant un mémotri et un guide sera distribué dans chaque

foyer et la nouvelle signalétique sera installée sur tous les Points Tri.

- **Poursuite de l'installation des filières pour les Déchets d'Éléments d'Ameublement et Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)** dans les déchetteries, selon les disponibilités de chaque site.
- **Extension de la redevance spéciale** pour les industriels et les commerçants.
- **Poursuite de la mise en place de conteneurs enterrés dans la Zone Urbaine Sensible de Blois** (dernière tranche de la programmation pluriannuelle de travaux, qui conduira à l'installation d'environ 150 conteneurs).
- **Renouvellement d'une benne à ordures ménagères.**
- **Réalisation d'une étude sur l'optimisation du service public de collecte des déchets.**



LES INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES DÉCHETS COLLECTÉS

	2011 (26 communes)	2012 (48 communes)	2013 (48 Communes)
DÉCHETS MÉNAGERS	25 023 t	26 358 t	26 380 t
DÉCHETS RECYCLÉS EN APPORT VOLONTAIRE			
Verre	2 537 t	3 070 t	3 077 t
Papier-carton	2 438 t	2 850 t	2 728 t
Plastique / métal	457 t	583 t	617 t
Nombre de Points Tri	162	208	226
DÉCHETTERIES			
Encombrants	7 746 t	9 220 t	9 345 t
Déchets verts	8 822 t	10 158 t	11 428 t
Gravats	10 451 t	10 739 t	10 261 t
Ferrailles	758 t	1 030 t	934 t
Déchets dangereux	56 t	96 t	111 t
Bois	673 t	696 t	727 t
Cartons	360 t	456 t	458 t
DEEE*	274 t	385 t	495 t
RATIOS PAR HABITANT			
Déchets ménagers	272 kg	244 kg	240 kg
Déchets recyclés	59 kg	60 kg	59 kg
Déchetteries	317 kg	304 kg	311 kg
Total	648 kg	609 kg	610 kg

* DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

34 000 foyers sont concernés par la compétence assainissement collectif, exercée en régie sur 35 communes, et par des sociétés privées en contrats d'affermage sur 8 communes. La compétence assainissement non collectif qui concerne près de 4 300 foyers, est quant à elle exercée en régie par Agglopolys.

1/ ENJEUX ET MISSIONS

Agglopolys est en charge de la collecte, du transfert et du traitement des eaux usées, pour rendre leur rejet compatible dans le milieu naturel. Elle exploite 43 stations d'épuration, entretient les réseaux et ouvrages de relèvement, construit les branchements et contrôle les missions des fermiers délégataires. Enfin, elle vérifie la conception, la réalisation et le fonctionnement des assainissements non collectifs, et fait évoluer le patrimoine pour répondre aux normes et évolutions de l'urbanisme des 48 communes.

2/ RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2013

- # 1/ ENJEUX ET MISSIONS
- Agglopolys est en charge de la collecte, du transfert et du traitement des eaux usées, pour rendre leur rejet compatible dans le milieu naturel. Elle exploite 43 stations d'épuration, entretient les réseaux et ouvrages de relèvement, construit les branchements et contrôle les missions des fermiers délégataires. Enfin, elle vérifie la conception, la réalisation et le fonctionnement des assainissements non collectifs, et fait évoluer le patrimoine pour répondre aux normes et évolutions de l'urbanisme des 48 communes.
- ## 2/ RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2013
- › **Préparation de l'avenant de fin de contrat de délégation de service public de Blois.**
 - › **Démarrage de l'étude pour le choix du mode de gestion du service d'assainissement collectif de Blois.**
 - › **Démarrage des travaux d'extension de la station d'épuration** de Cellettes et du transfert des eaux usées de Chitenay (2,9 M€).
 - › **Réalisation de travaux d'amélioration du transfert des effluents** de Vineuil et Saint-Gervais-la-Forêt sur la station d'épuration de Blois (1,2 M€).
 - › **Construction du réseau de transfert d'une partie des effluents** des Montils vers Monthou-sur-Bièvre (330 k€).
 - › **Réhabilitation de réseaux** de Seur (270 k€) et Onzain (25 k€).
 - › **Fin du relevé et de la numérisation des réseaux d'assainissement** de Candé-sur-Beuvron, Cheverny, Cour-Cheverny, Cormeray, Les Montils, Monthou-sur-Bièvre et Villebarou (110 k€).
 - › **Réhabilitation de postes de relèvement, poursuite de la pose d'équipements de télésurveillance sur les postes de relèvement permettant de fiabiliser leur fonctionnement.**
 - › **Poursuite de l'animation du dispositif de subventionnement des réhabilitations des installations d'assainissement non collectif prioritaires** (675 k€ versés par le Conseil régional du Centre et l'Agence de l'eau Loire Bretagne).
 - › **Études préalables à la construction de réseaux d'assainissement** à Chailles, La Chapelle-Vendômoise, Monteaux-Mesland, Sambin.
 - › **Construction de réseaux d'assainissement** à Cellettes (30 k€), Champigny-en-Beauce (40 k€), La Chaussée-Saint-Victor (10 k€), Landes-le-Gaulois (20 k€), Marolles (25 k€), Ménars (50 k€), Onzain (25 k€), Orchaise (50 k€), Villefrancœur (15 k€).
 - › **Travaux divers sur les stations d'épuration à :** Monteaux, Cour-Cheverny, Cellettes, Onzain, Orchaise.
 - › **Études diverses de zonage d'assainissement** (Blois, Chitenay, Marolles, Molineuf, Monteaux et Onzain), **réalisation de bathymétries et de diagnostics de réseaux** (Herbault, Landes-le Gaulois, Mesland), **étude à la décision** (Sambin, Mesland).
 - › **Démarrage du schéma directeur du Blaisois** définissant le périmètre de collecte optimal de la station d'épuration de Blois et le devenir des stations d'épuration périphériques.
 - › **Réalisation d'analyses initiales pour le suivi des micro-polluants dans les eaux usées de Blois.**
 - › **Consultation pour la maîtrise d'œuvre préalable aux travaux sur le lagunage de Marolles.**
 - › **Mise en place d'un logiciel de gestion des dossiers d'assainissement non collectif.**
 - › **Préparation des contrôles de bon fonctionnement et préalables aux ventes en régie** (assainissement non collectif).

Budget

• Assainissement collectif

Fonctionnement : alloué 1 862 500 €
Redevance d'assainissement collectif : 4 097 000 €

Investissement : alloué 6 873 632 €
(dont dépenses d'équipement)

• Assainissement non collectif

Fonctionnement : 15 610 €
Redevance d'assainissement non collectif : 53 385 €

Perspectives 2014

- Préparation de la reprise en régie de l'assainissement collectif de Blois.
- Construction de réseaux d'assainissement à Chailles, Chambon-sur-Cisse, La Chapelle-Vendômoise,

Herbault, Les Montils, Monteaux-Mesland, Sambin, Villebarou.

- **Restructuration de réseaux** : Blois, Chailles et Herbault.
- **Finalisation des travaux d'extension de la station d'épuration de Cellettes et de transfert des eaux usées de Chitenay.**
- **Restructuration du lagunage de Landes-Le-Gaulois.**
- **Curage des filtres plantés de Cellettes, La Chapelle-Vendômoise, Onzain et Orchaise.**
- **Travaux divers sur stations d'épuration** à : Rilly-sur-Loire, Cour-Cheverny, Monthon-sur-Bière, Onzain, Veuves et Cour-Cheverny.
- **Réalisation du relevé et de la numérisation des réseaux d'assainissement** de Champigny-en-Beauce, Mesland et Onzain.

- **Finalisation du schéma directeur du traitement des eaux usées du Blaisois.**
- **Réhabilitation de postes de relèvement et pose d'équipements de télésurveillance pour fiabiliser leur fonctionnement.**
- **Études diverses d'extensions, de branchements, de révision du PLU, de zonage d'assainissement et de diagnostic.**
- **Révision du règlement de service d'assainissement non collectif.**
- **Réhabilitation d'installations d'assainissement non collectif prioritaires.**
- **Contrôles de bon fonctionnement et préalables aux ventes en régie.**

L'environnement et le cadre de vie

LE CRÉMATORIUM DU VAL DE LOIRE

Dans le cadre d'une Délégation de Service Public, la construction et l'exploitation du Crématorium du Val de Loire ont été confiées par Agglopolys à la Société des Crématoriums de France. 2013 est la première année d'activité complète de cet équipement, situé à l'entrée du cimetière de la Forêt à Blois.

L'espace de dispersion a été mis en service en février 2013. 82 dispersions ont été effectuées représentant 13,8 % des crémations réalisées, ce qui montre une perception très positive des familles sur la prestation qui leur est proposée.

Les aménagements des espaces verts ont été réalisés à 90 %, et seront finalisés courant 2014.

Le contrôle des rejets atmosphériques, réalisé en septembre, a conclu à la conformité à la réglementation qui s'imposera à tous les crématoriums de France en 2018.

Fonctionnement de l'établissement depuis son ouverture

En 2013, il a été procédé à 601 crémations (261 crémations en 2012, sur 6 mois d'activité). Le moment de recueillement, cérémonie d'hommage au défunt, est plébiscité par les familles et choisi pour 95 % des crémations réalisées. Le 1^{er} novembre, la journée de la Toussaint s'est déroulée en 2 temps : le matin, un hommage a été rendu aux défunts pour 25 familles l'ayant souhaité ; l'après-midi, l'établissement était ouvert aux visites. Le volume d'activité illustre le besoin réel des familles de disposer d'un tel équipement dans l'agglomération blésoise.

Les retours des professionnels comme des familles sont positifs, tant sur l'équipement lui-même que sur la qualité du service et les prestations proposées.

Perspectives 2014

- **Finalisation de l'espace de dispersion et des espaces verts** par des aménagements complémentaires.
- **Prospection vers les opérateurs funéraires** dans le cadre du développement de l'activité.
- **Développement de la location du salon des retrouvailles, avec proposition de service traiteur.**

L'environnement et le cadre de vie

L'ENVIRONNEMENT ET LES RISQUES

La protection de l'environnement et la prévention des risques sont deux volets de la compétence optionnelle « protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie » déléguée à Agglopolys et couvrent des champs d'actions variés.

1/ BIODIVERSITÉ ET ESPACES NATURELS

Opération « Abeille Sentinelle de l'environnement »

Depuis 2009, six ruches sont installées sur le toit de la Bibliothèque Abbé-Grégoire. Ce rucher est suivi par le Syndicat Apicole du Loir-et-Cher.

En 2013, les abeilles d'Agglopolys ont produit 120 kilos de miel : 40 kilos au printemps, du fait de mauvaises conditions climatiques, suivis de 80 kilos de miel estival.

500 personnes sont venues assister à la récolte du miel, l'occasion de déguster de nombreux produits issus de la ruche !

Aménagement et entretien des sentiers de randonnée

Activité de loisir largement répandue, la randonnée pédestre constitue également un élément moteur de développement du tourisme nature.

En 2013, Agglopolys a poursuivi son action de mise en valeur des espaces naturels, en préparant notamment de nouveaux sentiers de randonnée pédestre (Fossé, La Chaussée-Saint-Victor, Marolles, Ménars, Saint-Denis-sur-Loire et Villebarou). 500 km de sentiers sont désormais identifiés et balisés.

Parc des Mées

› Inventaires faune et flore :

Afin de mieux connaître son patrimoine naturel et le valoriser, Agglopolys a réalisé un inventaire de la faune du Parc des Mées avec l'association « Loir-et-Cher Nature », ainsi qu'un inventaire de la flore de l'ancien bassin d'entraînement de canoë-kayak, avec le Comité Départemental de Protection de la Nature et de l'Environnement (CDPNE).

› Poursuite des nouvelles pratiques de gestion des prairies :

Maintenant ses objectifs de gestion écologique du Parc des Mées,

Agglopolys a poursuivi en 2013 l'expérimentation du pâturage des prairies du Parc par les poneys du Centre équestre.

Les inventaires réalisés régulièrement, permettront de voir dans les prochaines années si ces pratiques ont influencé la faune et la flore des prairies.

› Sécurisation du coteau rocheux :

Suite à un effondrement de roches en 2012, des travaux de mise en sécurité du coteau avaient été réalisés. Le site étant très fréquenté par les promeneurs et les pratiquants de l'escalade, Agglopolys a fait appel au Centre d'Études Techniques de l'Équipement Normandie-Centre début 2013, pour réaliser un diagnostic global de l'état du coteau. Dans l'attente de travaux confortatifs, une partie du mur d'escalade a été provisoirement condamnée.

Mise en valeur des bords de Loire

› Fenêtres sur Loire :

La Loire est un élément structurant du paysage et de l'identité d'Agglopolys. Depuis quelques années, de nombreux itinéraires de promenade ont été créés en bord de Loire ou à proximité, créant ainsi un élément fort de valorisation touristique du territoire. Cependant, le développement de la végétation sur les berges masque souvent la visibilité sur le fleuve depuis ces itinéraires, mais aussi depuis le réseau routier.

Une étude, « Fenêtres sur Loire », menée en 2013 par les bureaux d'études Tendrevet et Thema Environnement, a permis d'identifier 36 percées visuelles à entretenir ou à créer à l'échelle des 12 communes ligériennes du territoire. Des priorités ont été données, en fonction du type d'itinéraire, de son niveau de fréquentation et des équipements communautaires proches.

› Entretien des bords de Loire :

Agglopolys poursuit l'entretien et le nettoyage des bords de Loire par des méthodes douces, à travers un marché d'insertion à vocation professionnelle (500 h de travail).

› Sensibilisation sur les espèces protégées des bords de Loire :

En partenariat avec les associations Loir-et-Cher Nature et « Voir ensemble », deux panneaux d'information et de sensibilisation sur les sternes naines et Pierregarin ont été réalisés.

Ces panneaux, implantés en face des deux îles concernées, sont notamment accessibles aux personnes mal-voyantes.

Valorisation de l'ancien Champ de tir militaire de Russy

Cet espace naturel s'étend sur les communes de Blois et de Saint-Gervais-la-Forêt, dans le val inondable, au pied de la Forêt domaniale de Russy.

Classé « Espace Naturel Sensible » par le Département de Loir-et-Cher, il présente une valeur biologique, écologique et paysagère remarquable. Blois et Saint-Gervais-la-Forêt ont mis leurs parcelles à disposition d'Agglopolys qui en assure la gestion. En partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher, un plan de gestion a été réalisé en 2013. Travaux réalisés : abattage d'arbres, gyrobroyage des prairies, chantier nature avec le Conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher et 28 élèves en BTS « Gestion et Protection de la Nature » au lycée agricole d'Areines.

Budget

Fonctionnement : 105 750 €

Investissement : 135 750 €

Perspectives 2014

- Récolte du miel d'Agglopolys.
- Poursuite des inventaires biologiques et écologiques au Parc des Mées.
- Mise en œuvre du plan de gestion et travaux de valorisation du site naturel « Le champ de tir ».
- Poursuite des actions d'entretien de sites naturels par des techniques de gestion « douces » sans usage de pesticides.
- Travaux de mise en sécurité du mur d'escalade du parc des Mées.
- Réalisation de la première tranche de travaux suite à l'étude « Fenêtres sur Loire » menée en 2013, sur les communes de La Chaussée Saint-Victor, Saint Denis-sur-Loire et Ménars.

2/ PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES MAJEURS

Vulnérabilité aux inondations des activités économiques

En 2013, dix entreprises du territoire ont réalisé un diagnostic pour évaluer leur vulnérabilité aux inondations. 122 entreprises ont bénéficié de cette opération depuis 2009.

Budget

Fonctionnement : 15 000 € TTC

Perspectives 2014

- Cette action qui bénéficie de financements européens se termine en 2014.

3/ SANTÉ SÉCURITÉ ACCESSIBILITÉ

Accessibilité handicapés

› Poursuite du schéma directeur d'accessibilité aux personnes handicapées :

Un schéma directeur d'accessibilité des transports et des espaces publics a été approuvé par le Conseil communautaire en février 2011, à l'échelle des 26 communes alors membres d'Agglopolys.

Voirie et espaces publics :

À partir des itinéraires identifiés comme prioritaires, chaque commune peut définir et réaliser son propre Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics (PAVE) pour l'existant.

Transports :

Un plan pluri-annuel d'investissement est engagé depuis 2011 (cf. chapitre 2 - Les déplacements p. 34-35).

› Animation de la Commission Intercommunale d'Accessibilité aux Personnes Handicapées :

Cette commission dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant de la voirie, des espaces publics et des transports et fait toutes les propositions utiles pour améliorer la mise en accessibilité de l'existant.

Elle s'est réunie une fois en 2013 en réunion plénière et deux fois en groupe de travail « Transports » à l'occasion de la mise en place du réseau AZALYS.

Perspectives 2014

- Poursuite de la mise en œuvre du schéma directeur d'accessibilité transports.
- Accessibilité du matériel roulant par renouvellement du parc et équipement des bus avec un système d'annonces sonores et visuelles.
- Création d'un Plan Pluri-annuel d'Investissement Accessibilité des Bâtiments Communautaires.

Nuisances sonores

Agglopolys prend en compte l'environnement sonore dans les projets d'aménagement et d'équipement.

Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) s'intéresse au bruit du trafic routier, identifie les habitats exposés à de hauts niveaux de bruit et cherche à améliorer et prévenir cette situation.

Le PPBE « 1^{er} seuil » de 2012 concernait les voies dont le trafic routier est supérieur à 16 400 véhicules / jour.

La Préfecture a publié fin octobre 2013, les cartes de bruit stratégiques permettant à Agglopolys d'engager les études nécessaires pour élaborer le PPBE 2^e seuil (voies avec trafic supérieur à 8 400 véhicules / jour).

Perspectives 2014

- Élaboration du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement 2^e seuil.

Qualité de l'Air

Agglopolys adhère à l'association Lig'air, chargée du suivi des stations de mesure de la qualité de l'air.

En cas de pollution, les services communautaires sont organisés pour mettre en œuvre les mesures de protection de la population.

Sur le territoire, la qualité de l'air mesurée depuis 10 ans est bonne, avec un indice moyen de 3 à 4 (sur une échelle de 1 à 10). En 2013, des dépassements du 1^{er} seuil dit d'information pour ce qui concerne les Particules en Suspension (PM10) ont été mesurés sur l'ensemble de la région. Blois a été impactée de façon limitée une quinzaine de jours dans l'année. Un message a été relayé par l'agglomération auprès des personnes sensibles et gestionnaires de bâtiments publics.

Budget

18 800 €

Collecte des Véhicules Hors d'Usage (VHU)

Un service gratuit de collecte à domicile des VHU des particuliers fonctionne depuis février 2011. Il couvre les 48 communes d'Agglopolys.

Cette prestation a été confiée à INDRA / Re-sources Industries, située à Pruniers-en-Sologne, un centre de déconstruction qui présente un très haut niveau de dépollution et de recyclage. En 2013, 156 véhicules ont ainsi été recyclés.

Perspectives 2014

- Renouvellement de la prestation VHU.

4/ MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES COMMUNES

Le fonds communautaire de soutien à la maîtrise des consommations énergétiques a été légèrement remanié pour répondre aux besoins des communes et aux priorités d'Agglopolys en matière de développement durable.

Il prend désormais en compte les coûts de main d'œuvre créatrice d'emploi local, inclue les économies d'eau et se concentre sur le bâti ancien. Les communes peuvent faire financer à hauteur de 25 % HT (main d'œuvre incluse), les travaux d'investissement permettant de baisser leurs frais de fonctionnement.

Budget

Subvention : 108 000 €
(20 communes en ont bénéficié)



LES INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

RISQUE INONDATION

Diagnostics réalisés :
(13 communes concernées)

2010	2011	2012	2013
54	13	20	10

ABEILLES D'AGGLOPOLYS

Miel récolté :

2011	2012	2013
220 kg	90 kg	120 kg

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

Nombre de communes bénéficiaires
du fonds communautaire :

2010	2011	2012	2013
13	18	24	20

LABELLISATION

« VILLE ET VILLAGE ÉTOILÉ »

EN 2011, 2012, 2013 :

- > Villebarou : 1 étoile
- > La Chapelle-Vendômoise : 2 étoiles.

EXTINCTION NOCTURNE :

(Nombre de communes)

	2012	2013
Complète	29	34
Partielle	9	8
Aucune	10	2

L'environnement et le cadre de vie

LA FOURRIÈRE AUTOMOBILE

Service public opérationnel 7j/7 et 24h/24, la fourrière automobile contribue au bon fonctionnement des déplacements urbains et à l'amélioration du cadre de vie.

Elle fait l'objet de 2 marchés :

- L'enlèvement et le gardiennage des véhicules mis en fourrière sont confiés à la S.A.R.L. Michel Guéniot pour une durée de 5 ans.

- L'expertise des véhicules d'autrui mis en fourrière est confiée au Cabinet Violette Expertises Automobiles pour une durée de 4 ans.

En 2013, 439 enlèvements de véhicules ont été réalisés ainsi que 2 620 jours de garde ; 126 véhicules voués à la destruction ; 138 expertises réalisées.

Budget

Fonctionnement : 100 000 € TTC



L'environnement et le cadre de vie

LA FOURRIÈRE ANIMALE

Opérationnelle 7/7j et 24h/24, la fourrière animale assure la prise en charge des animaux errants. Située à Blois (quartier Vienne), elle peut accueillir jusqu'à 20 chiens.

2 marchés de prestations de services pour une durée de 4 ans sont en cours :

- « Capture et garde en fourrière des animaux errants sur le territoire d'Agglopolys » avec l'Entreprise « SACPA ».
- « Reprise des animaux de fourrière » avec la S.P.A. 41 de Sassay.

En 2013, 514 interventions ont eu lieu, dont 246 prises en charge d'animaux, 99 captures, 127 ramassages de cadavres confiés à l'équarrisseur, 110 identifications chez les vétérinaires, 91 animaux confiés à la S.P.A. (82 chiens, 7 chats, 1 volatile, 2 furets) et 69 adoptions (62 chiens, 4 chats, 2 furets, 1 perroquet), 3 euthanasies sanitaires.

Budget

Fonctionnement : 170 000 € TTC





La culture, les loisirs et le tourisme

LES BIBLIOTHÈQUES DE BLOIS/AGGLOPOLYS

Le réseau des bibliothèques de Blois/Agglopolys regroupe la bibliothèque Abbé-Grégoire (BAG) et la Médiathèque. Ces bibliothèques sont de réelles médiathèques puisqu'elles offrent un accès à la culture et à l'information à travers tous types de supports multimédia : imprimés, cd, dvd, cd-rom, liseuses électroniques, audio-livres et ressources dématérialisées en ligne.

La culture est un bien commun. L'objectif des bibliothèques est de permettre l'accès libre de chacun aux collections et ressources, encourageant ainsi l'apprentissage et l'envie de savoir.

Les bibliothèques ont aussi une vocation de conservation. Porteuses de modernité et de dynamisme, elles intègrent dans leur mission les nouveaux défis comme la révolution numérique, assurant une maîtrise et une valorisation renouvelée de l'offre.

L'accès aux bibliothèques est **libre et gratuit**, l'abonnement est seulement nécessaire pour emprunter (gratuit pour les - 25 ans, tarif réduit pour les personnes en situation précaire).

Le **programme culturel** proposé à tous, inscrits ou non, permet d'accueillir et de sensibiliser un large public et de tous âges.

La **Médiathèque a été plébiscitée en 2013**, les chiffres de fréquentation ayant dépassé les prévisions les plus

optimistes : 54 000 entrées, 111 000 prêts et 2 147 inscrits. La meilleure année antérieure (2008) enregistrait 28 000 entrées et 89 000 prêts pour 1 130 inscrits.

1/ LES TEMPS FORTS ET CHANTIERS DE 2013

L'offre

2013 a été une période majeure de réflexion sur l'évolution des collections. De nouveaux services ont été mis en place : mise à disposition de jeux vidéo (sur place ou en prêt), de tablettes en consultation et de liseuses en prêt, accès à de nombreuses ressources numériques, en complément de l'offre traditionnelle.

Les **collections** se sont enrichies de plus de 17 000 documents.

- 440 abonnements de périodiques sont proposés aux usagers.

- L'offre en DVD s'est enrichie de 950 films nouveaux.

L'enrichissement des collections se fait par des achats, mais aussi par des dons nombreux et variés.

Parmi ceux-ci, quelques **dons remarquables** en 2013 :

- Don Payen (60 boîtes d'archives concernant le Blésois).
- Don Terrasson (2 000 ouvrages et collections de périodiques).
- Don Chatenet (1 700 ouvrages).
- Don Masquillier (800 plaques de verre stéréoscopiques, début XX^e siècle).
- Don studio Zef (200 CD)
- Don Guillaume Tarche, journaliste à Improjazz (50 CD).

L'aménagement des espaces

Un effort sur la qualité de la signalétique, l'équipement mobilier et la convivialité des espaces a permis d'améliorer l'accueil des publics à la BAG :

- Aménagement et équipement d'un espace ados en Jeunesse, d'un espace « jeux vidéo » et d'un nouvel

espace convivial et de consultation en section Adultes.

- Réaménagement des collections Musique.
- Mise en place d'une nouvelle signalétique au rez-de-chaussée.
- Réorganisation des collections et de l'offre au public.
- Mise à disposition du public d'un nouvel automate de prêt.
- Aménagement d'une réserve commune et mise en place des collections de référence des bibliothèques.

2/ L'ACTION CULTURELLE ET LA MÉDIATION

En lien direct avec l'action culturelle, le travail de médiation est au cœur du projet de service. En 2013, les bibliothèques d'Agglopolys ont proposé un programme culturel très varié aux habitants de l'agglomération, voire au-delà :

- **106 animations ponctuelles** ou récurrentes ont été menées : initiations informatiques, lectures pour les petits, visites des bibliothèques, écrivain public...
- **Une aide aux devoirs** est assurée 2 soirs par semaine, depuis la rentrée, à la Médiathèque, grâce à l'association des Amis des bibliothèques.

› Quelques temps forts de l'action culturelle :

- Lancement de la Collecte des souvenirs de Guerre.
- Cycle de conférences sur l'histoire des jeux vidéo.
- Semaine du Court à la Médiathèque.

- Expositions : « dérives » photographies de Nicolas Lenartowski, « le Blaisois dans les guerres », « l'art militaire à travers les siècles », « Van Gogh », « La Nouvelle ».
- Récolte du miel.
- Cycle cinéma de l'été, le Mois du documentaire.
- Les « pop-up » dans les collections Jeunesse.
- Goûters philos, concerts, lectures, contes, projections pour les enfants ou adultes.
- Rencontres littéraires ou historiques, lectures.
- Le prix Roblès qui a couronné Raphaël Jérusalmy pour son ouvrage « Sauver Mozart ».

› Un programme très riche d'initiations informatiques et numériques

a été mis en place par les équipes PRIAM (Presse, Recherche d'Informations, Apprentissage et Multimédia) et ETNA (Espace Technologie Numérique Auto formation) avec :

- 16 000 personnes connectées à internet.
- 89 ateliers multimédia touchant 429 personnes à la Médiathèque.
- 140 ateliers multimédia touchant 342 personnes à la BAG.
- Labellisation Webocentre des espaces publics numériques des bibliothèques.

› Une présence accrue hors les murs,

lors de manifestations (Des lyres d'été, journées du patrimoine), par le portage à domicile, les actions dans les écoles, les crèches, les halte-garderies, à l'hôpital, à Studio Zef, ou à la maison d'arrêt de Blois.

Budget

Fonctionnement :

- Dépenses hors personnel : 475 080 €
- Charges personnel : 2 051 736 €
- Recettes : 108 500 €

Perspectives 2014

- **Réalisation du portail** : une 3^e bibliothèque "dématérialisée" pour le territoire, accessible à toute heure, en tout lieu.
- **Maintien et enrichissement de l'offre sur place et amélioration de son accessibilité.**
- **Développement d'une médiation pertinente et évolutive en fonction de l'offre et des publics.**
- **Réalisation de l'exposition participative à partir de la collecte des souvenirs de guerres.**
- **Lancement du prêt de disques vinyles dans les espaces « musique » des bibliothèques.**

EN 2013,
LES BIBLIOTHÈQUES C'EST

429 066
prêts

284 640
visiteurs

10 781
abonnés



LE RÉSEAU CADENCES

ÉCOLES ET CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET THÉÂTRE

En 2013, la Communauté d'Agglomération a de nouveau étoffé son offre musicale à la population, avec la création de la filière vocale pour enfants et l'enseignement du jazz au conservatoire. Parallèlement à ces nouveautés, l'ouverture d'une 4^e classe CHAM (Classe à Horaires Aménagés Musique) et d'un 3^e cycle en théâtre se sont poursuivis.

1/ LE RÉSEAU CADENCES

► 11 écoles constituent le réseau communautaire de l'enseignement de la musique nommé Cadences :

le conservatoire à rayonnement départemental de Blois/Agglopolys ; l'école de musique de l'harmonie de Blois ; les écoles de musique de Cour-Cheverny - Cheverny, Cellettes, Fossé/Agglopolys, La Chaussée-Saint-Victor, Saint-Gervais-la-Forêt, Vineuil - Saint-Claude, Les Montils, La Chapelle Vendômoise et Onzain.

Chaque école est placée sous l'autorité administrative et pédagogique d'un directeur, exerçant par ailleurs le plus souvent une activité d'enseignement. Un coordinateur du réseau des écoles de musique assure une fonction d'appui au fonctionnement des écoles et de mise en cohérence de leurs activités.

Avec un travail d'harmonisation des cursus, le réseau se donne pour objectif de garantir à terme la diversité, la cohérence et la qualité de l'offre pédagogique sur l'ensemble

du territoire de l'agglomération. Dans cette optique, le réseau s'est doté d'une charte et d'un projet pédagogique communs.

Ceci doit conduire à faciliter la circulation des élèves entre les différentes structures et permettre aux élèves qui le souhaitent de préparer au Conservatoire l'un des diplômes de fin de 3^e cycle reconnus par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Parallèlement à ce travail d'harmonisation, le réseau Cadences a pour objectif de valoriser les pratiques d'ensemble au travers de collaborations pouvant être ponctuelles (auditions, master classes, etc.) ou développées sur un plus long terme, entre deux ou plusieurs écoles de musique.

► Les écoles du réseau proposent un tarif basé sur le quotient familial :

- de 25 € à 150 € pour l'éveil et la formation musicale ;
- de 50 € à 300 € pour le cursus complet (formation musicale, instrument, pratiques collectives).

Budget

• CONSERVATOIRE DE BLOIS/AGGLOPOLYS

Investissement : Dépenses : 79 279 €
Recettes : 2 564 €

Fonctionnement : Dépenses : 184 611 €
Frais de personnel : 1 851 878 €
Recettes : 213 885 €
(769 élèves, 622,5 h/semaine)

• ÉCOLE DE MUSIQUE DE FOSSÉ/AGGLOPOLYS

Investissement : Dépenses : 231 500 €
Recettes : 16 000 €

Frais de personnel : 56 011 €
Fonctionnement : Dépenses : 1 760 €
Recettes : 9 900 €
(84 élèves, 36,75 h/semaine)

• SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX ÉCOLES DE MUSIQUE ASSOCIATIVES

- Harmonie de Blois : 68 000 €
(37 élèves, 34,5 h/semaine).
- Les amis de la musique de La Chaussée-Saint-Victor, Ménars, Saint-Denis-sur-Loire, Villebarou, Villerbon : 53 600 €
(132 élèves, 65 h/semaine)

- École intercommunale de musique Vineuil - Saint-Claude : 73 500 € (147 élèves, 85 h/semaine)
- L'églantine de Saint-Gervais-la-Forêt : 40 000 € (91 élèves, 49,5 h/semaine)
- École musicale de Cellettes : 33 400 € (63 élèves, 44 h/semaine)
- Music en Cisse de la Chapelle-Vendômoise : 28 500 € (90 élèves, 38,25 h/semaine)
- École de musique d'Onzain : 61 380 € (139 élèves, 82,5 h/semaine)
- Orchestre d'harmonie des Montils : 33 445 € (50 élèves, 43,75 h/semaine)
- La lyre de Cour Cheverny - Cheverny : 21 305 € (34 élèves, 27,25 h/semaine)

• INITIATION ET ATELIERS MUSICAUX HORS RÉSEAU CADENCES

- Association musicale Seur, Chitenay, Cormery : 3 000 € (48 adhérents).
- Association musicale l'Herbaltoise : 3 430 € (27 adhérents).

LE RÉSEAU
CADENCES, C'EST

11

écoles

1 664

élèves

plus de **30** disciplines
instrumentales proposées

2/ LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2013

› Élargissement de l'offre pédagogique du Conservatoire à la rentrée 2013 :

création d'une filière Jazz, structuration du département voix avec la constitution d'ensembles de chant choral, développement de la classe Théâtre avec la création du 3^e cycle.

› Pose de la première pierre de la future école de musique de Fossé/Agglopolys le 26 janvier 2013.

Cette école de musique qui jouxtera un complexe intergénérationnel de 1230 m², comportera notamment 1 salle pour les pratiques collectives et 3 salles de cours (mise en service début 2014).

› Poursuite du cursus CHAM jusqu'en CM2 :

depuis la rentrée 2013, l'enseignement musical dispensé à l'école Marguerite-Audoux de Blois, couvre les classes de CE1 au CM2, soit 80 élèves au total.

› Concert regroupant plusieurs chorales d'enfants

accompagnées par des enseignants des écoles de musique de Fossé et Vineuil.

› Week-end Percussions les 26 et 27

avril à la salle des fêtes de Cour Cheverny réunissant les élèves de Percussions des classes de Blois, Les Montils et Vineuil.

› Rencontre « musiques actuelles »

et concert entre les ateliers de Saint-Gervais-la-Forêt, Fossé, La Chaussée-Saint-Victor et Cellettes.

› Réalisation d'un projet pédagogique

et artistique mêlant le théâtre, la chanson et la percussion autour d'un instrument « le Séraphin ».

› Master class de clarinette.

› Nombreuses rencontres musicales

dans le cadre des jumelages, avec notamment le concert de l'orchestre de jeunes rassemblant les élèves des conservatoires de Blois/Agglopolys, Weimar (Allemagne) et Zamosc (Pologne).

› Représentations théâtrales des classes d'art dramatique.

Perspectives 2014

• Ouverture de la nouvelle école de musique de Fossé/Agglopolys.

• Concert des chorales d'enfants, trompettes et orgue à la cathédrale de Blois.

• Concert BEOGRAD réunissant les 11 écoles de musique du réseau sur une thématique des pays de l'est.

• Concert à la salle des fêtes de Cour Cheverny réunissant sur une même œuvre les orchestres à vent de Blois, Vineuil, Waldshut-Tiengen.

• Projet autour d'un répertoire jazz pour les orchestres, chœurs et ensembles du conservatoire pour Des Lyres d'hiver.

• Projets pédagogiques et artistiques dans le cadre de Jazz'in Cheverny.

• Programmation artistique des professeurs au sein de l'ensemble Musiques d'avance.

• Prolongation du dispositif des CHAM dans le second degré au sein du collège des Provinces.

• Montage d'une tournée avec des élèves de théâtre.

• Master class avec des personnalités du monde musical.



La culture, les loisirs et le tourisme

L'ÉCOLE D'ART DE BLOIS/AGGLOPOLYS

L'école d'art propose tout au long de l'année, aux amateurs d'art comme aux scolaires, de nombreux événements artistiques. Pour offrir de meilleures conditions d'accueil des élèves comme des enseignants, Agglopolys a lancé en 2013, suite à l'installation de la Fondation du Douce, un chantier de restructuration de l'École d'art et du Conservatoire de Blois/Agglopolys.

L'école d'art propose toute l'année des cours du soir en auditeurs libres (dessin, modelage, peinture, sculpture, photo) aux étudiants, adultes et enfants, ainsi que des cours d'Histoire de l'art. Un programme pédagogique en direction des écoles, s'articule autour de la création d'événements.

EN 2013,
L'ÉCOLE D'ART, C'EST

250
élèves inscrits

1 350

enfants
ayant suivi les ateliers
dans le temps scolaire

1/ PROGRAMMATION ET ÉVÉNEMENTS ARTISTIQUES

› Happy manif (15 mai) :

L'école d'art, en partenariat avec la Halle aux Grains et le chorégraphe David Rolland, a invité les élèves à participer à cette Happy Manif : déambulation à travers la ville (120 participants).

› Projet « Monstration » avec le Festival Excentrique, Cirque d'Ici (du 6 au 21 juin) :

L'école d'art a installé pendant 7 jours un campement artistique au Lac de Loire, proposant un atelier d'expérimentation à 10 classes de primaire, du collège de Neung-sur-Beuvron et du lycée Camille Claudel de Blois. Mobilisant les ateliers enfants et adolescents et l'atelier adultes de modelage, 500 personnes ont élaboré collectivement une installation évolutive et

sculpturale autour d'une caravane pliante déployée comme chapiteau à investir.

› Jeux d'orgue (18 juin) :

Projection du film « Jeux d'orgue », projet expérimental autour de la perception du son et performance action-son entre enfants entendants (CHAM du Conservatoire) et enfants malentendants (Classes pour l'Inclusion Scolaire - école Raphaël Périé).

› Buzz - Happening architectural dans la ville (28 juin) :

Ce projet, mené par Anne Bonal, a réuni 10 classes de Blois (215 élèves) et 130 élèves des ateliers de l'École d'art. Le projet Buzz consiste à développer des constructions qui prolifèrent aux rythmes des saisons sous forme de happening, les constructions obtenues apparaissant de l'aurore au crépuscule, en différents lieux de Blois.

› **Journée du patrimoine - réalisation d'un film-inventaire (13 septembre) :**

Pour la protection de la grimace, patrimoine de l'humanité, l'artiste Arnaud Labelle-Rojoux a créé à Blois les « premières rencontres mondiales de la grimace du Loir-et-Cher ». Deux studios photographiques, dirigés par l'artiste, en collaboration avec l'école d'art, ont enregistré les grimaces de 141 enfants issus de 6 classes.

› **Art training - atelier de création (24 et 25 octobre) :**

Création collective autour de la performance avec l'artiste vidéaste et performeuse Véronique Lamare.

› **Exposition « Œuvres de pédagogie esthétique » (du 9 novembre 2013 au 9 février 2014) :**

Avec cette exposition de Roland Sabatier, l'école d'art poursuit le programme d'exploration des mouvements artistiques. Le Lettrisme, auquel Roland Sabatier appartient, fait partie des mouvements importants pour l'art du XX^e siècle. Un deuxième volet sera consacré au mouvement lettriste, autour de la figure de son inventeur Isidore Isou (120 enfants concernés).

› **Art vidéo et cinéma expérimental avec l'association Work in Progress de Tours (13 novembre) :**

« Technologie ou comment la détourner » - 6 séances dans l'année.

› **Dans le cadre de BD Boum (21 et 23 novembre) :**

- Atelier bandes dessinées réalisé avec l'artiste Joe G. Pinelli pour les élèves de l'école d'art.
- « Conversation », rencontre avec l'artiste dessinateur et scénariste Marc-Antoine Matthieu.

› **Histoire de l'art :** cours avec Alain Biet et Marie-Josèphe Petropavlovsky, professeurs d'enseignement artistique : autour des thèmes de la terre, le verre, le plastique, le métal, le mouvement, les matériaux éphémères.

› **Le B.A.N.C 5 :**

Bibliothèques Artistiques Nomades Communautaires. Nouveau programme. « 5 sens » : 5 sens

et 5 jeux, 5 sens et images, 5 sens et actions. Le partenariat entre la classe et l'école d'art, dont la période de prêt des livres et du mobilier a doublé (10 semaines), inclut également une formation pour les enseignants. Une journée d'atelier à l'école d'art et la découverte d'œuvres, permet aux enfants d'expérimenter des techniques pour fabriquer et produire un livre. Chaque classe repart avec un livre à système fabriqué durant la journée. Deux journées d'atelier en classe permettent de mettre en espace le livre réalisé (75 élèves).

› **Laboratoire du doute - nouveaux programmes pédagogiques scolaires :**

- Les gestes et actions, la beauté du geste - les égos, signatures et revendications visuelles - les fabriques de studios de diffusion (70 élèves, ateliers de 3 fois 2 jours).
- Les flux d'images, les poésies spatiales, les associations hasardeuses, les images incertaines photomatons / jeux de portraits, le tout est à faire, les images sonores, cycles et boucles, les mises en réactions (330 élèves, ateliers de 6 jours).

› **Pôle de recherche pédagogique**

Art et musique - atelier scolaire sur 5 jours : projet Jeux d'orgue avec les enfants malentendants (30 élèves).

› **Ateliers autour de l'exposition de Roland Sabatier**

Ateliers scolaires sur 9 séances : la joie de la jungle, Fluxus Attack (46 élèves).

2/ TRAVAUX ÉCOLE D'ART / CONSERVATOIRE

Agglopolys a lancé un chantier de restructuration de l'École d'art et du Conservatoire de musique et théâtre de Blois/Agglopolys pour améliorer les conditions d'accueil des élèves et de pratique pour les enseignants. Le chantier vise à réorganiser l'accueil et les circulations du site.

En effet, l'accès donnant sur la rue Franciade avec un petit hall n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite et les secrétariats des deux accueils sont séparés.

Les travaux prévoient donc :

- L'aménagement de la cour et de l'entrée par la rue de la Paix ;
- L'aménagement d'un espace d'accueil central depuis la cour, en rez-de-chaussée ;
- L'aménagement d'un centre de documentation Art contemporain près du secrétariat de l'École d'art et d'un espace pour les professeurs de musique au secrétariat du Conservatoire ;
- Une liaison directe entre l'espace d'accueil et la cour intérieure avec des travaux d'amélioration dans la galerie ;
- Les adaptations nécessaires pour une accessibilité aisée et réglementaire des personnes à mobilité réduite au rez-de-chaussée ;
- La restructuration de trois salles pour l'enseignement musical au rez-de-chaussée du bâtiment longeant la rue Franciade.

Ces travaux sont prévus pour une durée de 6 mois de septembre 2013 à février 2014.

Budget

Fonctionnement : 162 300 € TTC
(hors charges de personnel)

Investissement : 651 930 € TTC
Opération de restructuration financée à 100 % par Agglopolys

Perspectives 2014

- **Expositions et événements participatifs :** Ping Pong club, Words d'Allan Kaprow, Battle du film fait-maison...
- **Nouvelles propositions pédagogiques pour les cours adultes :** voyage d'études, visites d'expositions d'art contemporain, et pour les scolaires : programme d'initiation à l'art contemporain.
- **Nouveau site internet.**
- **Centre de documentation :** ouverture au public, 3000 ouvrages en consultation sur place.
- **Projet artistique dans le cadre de Jazz'in Cheverny.**

LES LOISIRS

1/ LES ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES

Les piscines gérées en régie directe

La Communauté d'agglomération compte une piscine permanente (Tournesol), deux piscines saisonnières au Lac de Loire (Vineuil) et à Herbault, et une pataugeoire au Parc des Mées, gérées en régie directe.

› **La piscine Tournesol** est composée d'un bassin sportif et d'un bassin ludique équipé de banquette bouillonnante, rivière à courant, geyser, cascades d'eau et pataugeoire pour les petits. Sa toiture se découvre à 120° en été et le solarium est agrémenté d'une pataugeoire extérieure pour les plus petits.

Cette piscine est ouverte tous les jours et accueille des publics scolaires, associatifs, institutionnels et usagers.

Les éducateurs sportifs assurent la surveillance et l'apprentissage de la natation scolaire et proposent des animations et des cours d'apprentissage collectifs pour les enfants, adultes et seniors.

Fréquentation : 101 467 personnes (pour 353 jours d'ouverture).

Budget

Recettes : 118 000 €
Fonctionnement : 25 300 €
 Dépenses de personnel : 552 723 €
Travaux de fonctionnement : 44 190 €
 (réparation mécanisme d'ouverture de la coupole)
Investissement : 9 600 €

› **Les piscines saisonnières du Lac de Loire et Herbault** sont ouvertes tous les jours du 1^{er} juin au 1^{er} week-end de septembre.

Lac de Loire :

- Fréquentation : 13 699 personnes
 - Jours d'ouverture : 95

Budget

Recettes : 18 894 €
Fonctionnement : 29 000 €
 Dépenses de personnel : 76 546 €
 (+ pataugeoire du Parc des Mées)
Travaux et réparation et entretien courant : 3 450 €
Investissement : 3 700 €

Herbault :

- Fréquentation : 7 759 personnes
 - Jours d'ouverture : 95

Budget

Recettes : 15 900 €
Fonctionnement : 28 700 €
 Dépenses de personnel : 43 460 €
Travaux et réparation et entretien courant : 12 632 €

› La pataugeoire du parc des Mées

Après des travaux difficiles en raison de mauvaises conditions météo, la pataugeoire a rouvert au public le 2 août 2013, tous les jours en août et les mercredis et week-ends de septembre.

Gratuite et surveillée par un agent diplômé, cette pataugeoire accueille les enfants de 0 à 8 ans accompagnés d'un adulte ou de leurs parents. Elle offre un bassin chauffé de 450 m², agrémenté de jeux aquatiques, avec des profondeurs variant de 20 cm en périphérie à 40 cm au centre du bassin. Des espaces solarium et des zones ombragées par des velums ont été aménagés.

Fréquentation : 7 387 personnes.

Budget

Fonctionnement : 4 770 €
Opération de reconstruction :
 1 480 000 € TTC dont 1 285 000 € TTC pour les travaux

Perspectives 2014

- Réorganisation des activités de la piscine Tournesol selon les rythmes scolaires pour septembre 2014.

Le centre aquatique Agl'eau

Le centre aquatique est géré par une délégation de service public attribuée à la société Spie ESPACEO. 2013 est la deuxième année d'exploitation complète du centre aquatique, et les fréquentations sont similaires à 2012. L'équipement qui accueille les associations pour leurs activités natation et plongée a également permis l'organisation de compétitions de natation et matchs de water-polo. L'apprentissage de la natation scolaire est dispensé à l'ensemble des écoles élémentaires publiques et privées du territoire d'Agglopolys, soit 252 classes réparties sur la piscine Tournesol et l'Agl'eau.

Fréquentation totale : 296 440 personnes dont :

- public : 176 620
- associations : 21 136
- activités / balnéo / forme : 48 156
- scolaires : 50 528 (pour 355 jours d'ouverture).

Budget

Fonctionnement : 2 812 000 €

Perspectives 2014

- Réorganisation des plannings d'activité selon les rythmes scolaires.

2/ LE JEU DE PAUME

Situé avenue de Châteaudun à Blois, sur une ancienne friche industrielle, le Jeu de Paume offrira, dès 2016, à l'agglomération un équipement à vocation sportive, culturelle et économique proposant de fortes capacités d'accueil, complémentaire des installations sportives et culturelles existantes.

- **Vocation sportive** : accueil des pratiques en salle de niveau national, avec une capacité de 2 300 places assises en gradins, en configuration basket.

- **Vocation culturelle** : accueil de tous types de spectacles et d'événements, de 1 000 places assises à 3 150 places debout.

- **Vocation économique** : la conception du lieu permettra de répondre aux demandes d'organisation de congrès et séminaires, grâce à 450 m² de salons modulables et espaces traiteurs dédiés.

Cet équipement sera réalisé en maîtrise d'ouvrage publique par la société 3 Vals Aménagement.

Montant global de l'opération incluant toutes les dépenses (travaux, honoraires, révisions des travaux et des honoraires, tolérance travaux, équipements de base, frais divers...) : 27 045 750 € HT soit 32 379 000 € TTC, sachant que certains frais divers ne sont pas soumis à la TVA.

› Calendrier 2013 :

- **Janvier** : envoi du dossier de consultation aux 3 candidats retenus au concours de maîtrise d'œuvre (AUA Paul Chemetov, Groupe 6 SAS, Jacques Ripault Architecture).

- **16 mai** : délibération du Conseil communautaire attribuant le marché de maîtrise d'œuvre pour un montant de 2 600 000 € HT au groupement d'architectes GROUPE 6 SAS composé de : FOCAL Architecture (architecte), Groupe ABAC Ingénierie (structure, électricité fluides, VRD, OPC), ÉTAMINE (Qualité environnementale du bâtiment), Atelier Concept Déco Comitec (décoration intérieure, mobilier et signalétique), Agence On (concepteur lumière), MAS EA (Consultants scénographie), APIA (Acoustique).

- **20 décembre** : dépôt du permis de construire.

Perspectives 2014

- Validation de l'avant projet définitif.
- Validation du dossier projet et consultation des entreprises.
- Début des travaux.

3/ SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES

Agglopolys soutient les associations à l'occasion de manifestations sportives, et met parallèlement en place des actions de promotion de la protection de l'environnement et du développement durable. Ces aides prennent la forme de remise de coupes, de mise à disposition d'équipements communautaires et de prestations.

En 2013, ce soutien a concerné le Tour du Loir-et-Cher en cyclisme, le Tournoi Challenger de Tennis, le Marathon de Cheverny, le tournoi de Football de Chitenay-Cellettes, le trail des moulins de Molineuf, le Trail de Saint-Gervais-la-Forêt, la course en ligne Blois/Onzain. Agglopolys a également soutenu l'ADA Blois Basket et parrainé un match.

Budget

Prestations de service : 32 700 €

Perspectives 2014

- Reconstitution de ce type d'actions.

La culture, les loisirs et le tourisme

LE TOURISME

Le développement touristique est structuré sur le territoire de Blois-Chambord par le syndicat mixte du Pays des Châteaux et l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI), au sein desquels Agglopolys tient une place majeure. Ce partenariat permet de mutualiser les moyens et partager une même et ambitieuse stratégie en matière d'accueil, de communication, d'animations et de commercialisation touristiques, pour l'ensemble du territoire autour de Blois, Chambord, Cheverny et Chaumont-sur-Loire.

1/ BLOIS | CHAMBORD, « CHÂTEAUX DE LA LOIRE »

En 2013, malgré une conjoncture économique difficile, la destination Blois-Chambord a enregistré un niveau de fréquentation touristique très satisfaisant. Le maintien d'un engagement fort des collectivités en faveur du tourisme (3,80 €/habitant), complété par les recettes de la taxe de séjour (472 K€ en 2012), permettent à la destination Blois-Chambord d'engager de nombreuses actions de promotion et de commercialisation, dont les retombées directes sont constatées.

Nombre de nuitées

En 2013, l'activité touristique, et notamment l'hébergement, a connu une belle progression. Ainsi, 782 492 nuitées (+11 %) ont été comptabilisées sur le territoire d'Agglopolys (soit 84 % des nuitées enregistrées sur le territoire du Pays des Châteaux).

Fréquentation des points d'accueil touristique

L'OTI Blois|Chambord dispose de 4 points d'accueil ouverts à l'année : Blois (36 744 contacts), Cheverny (7 442 contacts), Chaumont-sur-Loire (8 650 contacts) et Chambord (3 893 contacts).

Les maisons du tourisme et syndicats d'initiatives (Onzain, Candé-sur-Beuvron, Cellettes, Les Montils, Bracieux, Saint-Dyé-sur-Loire et Saint-Laurent-Nouan) complètent l'accueil des touristes.

Les demandes d'informations aux guichets diminuent sensiblement tandis qu'elles ne cessent de croître



par le biais d'Internet. Une tendance renforcée par la stratégie de dématérialisation de l'information touristique engagée par l'OTI (sites internet, applications mobiles, QRcodes...).

Avec 475 746 visiteurs uniques en 2013, la fréquentation du site bloischambord.com a ainsi progressé de 49 % par rapport à 2012.

Promotion et animation touristique

Le Pays des Châteaux a reversé 380 000 € de taxe de séjour à l'OTI pour assurer la promotion et la communication du territoire :

- › **Sites Internet et webmarketing.**
- › **Campagne dans le métro parisien « Blois-Chambord, destination Châteaux de la Loire » :** 400 affiches visibles du 9 au 22 avril 2013.
- › **Création de 3 films promotionnels.**
- › **Éditions :** guide pratique, carte des Châteaux à vélo, plan de la ville de Blois, brochures groupes, séjours individuels, locations saisonnière.
- › **Relations presse, salons professionnels et grand public, animations professionnelles...**
- › **Partenariats :** All That Jazz, Cap'Ciné France, VoyagesSNCF.com...
- › **Stratégie « gare » :** achat de 2 emplacements d'affiches et d'encarts sur les fiches horaires Paris/Tours & TGV Paris/Vendôme/Saumur.

D'autres actions ont été menées directement par le Pays des Châteaux (visibilité des Châteaux à vélo par l'intégration au portail national francevelotourisme.com, renouvellement du fonds de soutien aux animations touristiques)...

Perspectives 2014

- **Création d'un magazine de destination Blois-Chambord.**
- **Amélioration de la visibilité de l'offre touristique liée à la Loire et création de séjours packagés autour de ce thème.**

2/ LE LAC DE LOIRE

Le Camping Val de Blois

Agglopolys a confié l'exploitation du camping à la société Espace Recréa dans le cadre d'une délégation de service public courant jusqu'en 2020.

En 2013, des travaux de rénovation complète du camping ont été menés (520 K€ HT) : relocalisation de l'accueil, réfection des réseaux d'eau et d'assainissement, installation de nouvelles bornes électriques, refonte de 120 emplacements et re-végétalisation des espaces, réhabilitation complète du bloc sanitaire central, requalification des allées piétonnes et voies de circulation. En parallèle, la société Espace Recréa a investi 82 K€ pour l'acquisition de 5 chalets montés sur châssis roulant.

Ces travaux ont permis le reclassement du Camping Val de Blois en catégorie 3 étoiles. Le camping a enregistré 17 000 nuitées (+27 %), pour un chiffre d'affaires de 110 K€. Redevance reversée à la collectivité : 15 000 €.

Perspectives 2014

- **Labellisations du Camping Val de Blois*** (Loire à vélo – Camping Qualité).**
- **Investissement dans un parc d'hébergement étoilé supplémentaire.**
- **Réfection du bloc sanitaires n°1.**
- **Développement d'animations.**

De nouvelles activités sur site

Si la société Loire Kayak (location de canoë-kayak) est déjà installée sur le site du Lac de Loire depuis plusieurs années, 2013 a été marquée par l'accueil de nouvelles activités sur le site.

Ainsi, la Bourriche aux appétits (fabrication et vente de produits ligériens) a investi dès janvier le bâtiment de l'ancien accueil du camping, situé à l'entrée du site.

La société Traineurs de Loire (opérateur de loisirs) a, quant à elle, repris l'exploitation du restaurant-guinguette, tout en proposant un service de location de vélos sur le site.

Ces deux entreprises ont signé des conventions d'occupation avec la collectivité.

3/ L'OBSERVATOIRE LOIRE

L'association accueille des publics variés à travers ses missions d'éducation à l'environnement et la conception d'outils pédagogiques, l'organisation d'actions de valorisation de la Loire, et l'animation d'un pôle de batellerie traditionnelle au départ du Port de la Creusille à Blois.

Une convention 2012-2014 a été signée entre Agglopolys et l'Observatoire Loire autour d'un projet d'exploitation partagé

En 2013, un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été mené dans le cadre du projet de transfert de l'association dans le local de l'ancien club de kayak, situé au Parc des Mées.

La mission d'étude, assurée par l'agence Scarabée pour un montant de 25 000 € TTC, a permis d'aboutir à la rédaction d'un programme muséographique pour l'Observatoire Loire, accompagné d'un plan d'aménagement des nouveaux locaux et d'une estimation budgétaire du coût de transfert (1,5 M€).

Budget

Subvention de fonctionnement : 106 400 €

Perspectives 2014

- **Engager le marché de conception, fabrication, installation de la nouvelle muséographie.**
- **Engager le marché de travaux de réhabilitation du bâtiment.**

4/ LA MAISON DE LA NATURE

« Porte d'entrée » de la réserve naturelle de Grand-Pierre et Vitain, située au cœur du village de Marolles, la Maison de la Nature est un espace pédagogique et de sensibilisation à l'environnement. En 2013, 4 040 personnes ont fréquenté la Maison de la Nature et/ou la Réserve Naturelle soit une diminution significative par rapport à 2012 (6 175 personnes). Agglopolys soutient l'activité de la Maison de la Nature par le biais d'une subvention annuelle de fonctionnement.

Budget

15 000 €

5/ MISE EN PLACE D'UNE SIGNALÉTIQUE TOURISTIQUE HARMONISÉE

Agglopolys et la Communauté de communes du Grand Chambord ont mené dès 2011 une étude de mise en place d'une signalétique hôtelière et touristique homogène, reflet de l'identité de la destination Blois-Chambord. Une charte de signalisation touristique a été établie, et un groupement de commandes a été lancé en 2013 pour la mettre en œuvre. L'entreprise Kadri Signal a été retenue pour définir les schémas d'implantation communaux et suivre

les travaux. La fabrication et la pose des panneaux est confiée à l'entreprise SES Nouvelles.

Budget

Études : 12 978 € HT

Fabrication : 210 000 € HT

Suivi de travaux : 8 520 € HT

Perspectives 2014

- Pose de la nouvelle signalisation.

6/ VIGNOBLES ET DÉCOUVERTES

Agglopolys participe au financement et à l'animation du label Vignobles et Découvertes, obtenu au côté du Pays Loire Touraine, des OT Val de Cher-St Aignan, du Cher à la Loire, de Bléré Val de Cher, de Montlouis-sur-Loire, du Pays de Vouvray, de Val d'Amboise et du Syndicat des vins de l'AOC Montlouis. Un plan d'actions et de communication triennal visant la promotion de l'œnotourisme a été établi. En 2013, des actions de promotion ont été menées : site internet *vignobles-valdeloireamboise.com*, page facebook, application mobile, mise à disposition des prestataires de drop stop et vinétui.

Budget

Subvention : 5 000 €

Perspectives 2014

- Poursuite des actions de promotion du label, notamment la création de parcours de découverte en réalité augmentée.
- Renouvellement de la candidature au label pour la période 2014-2017.

7/ CÉLÉBRATIONS DENIS PAPIN 2013

Afin de célébrer le tricentenaire de la disparition du blésois Denis Papin (1647-1713), inventeur, mathématicien, physicien et initiateur de la « machine à vapeur », une série de manifestations ont été organisées pour célébrer son histoire, ses inventions, son époque : le « défi Denis Papin » pour les scolaires, conférences à l'ENIVL, concerts, cafés historiques, exposition au Musée des Beaux-Arts, parcours de visite « Laisser vous compter Blois au temps de Denis Papin », visites théâtralisées « Le Mystère Denis Papin », week-end « À toute vapeur » à Chitenay...

Agglopolys a soutenu l'organisation de ces célébrations.

Budget

Subvention : 10 000 €

PROGRAMME LEADER SUR AGGLOPOLYS (PROGRAMME DE FONDS EUROPÉENS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT RURAL)

Le programme LEADER 2007-2014, porté par le Pays des Châteaux, permet de cofinancer des projets pilotes en zone rurale sur les thèmes du tourisme durable, de l'agriculture de proximité ou de la valorisation des patrimoines.

› **Land Art solidaire** (Ville de Blois)
Subvention : 15 000 €.

› **Tricentenaire Denis Papin** (association Chitenay Denis Papin)
Subvention : 28 820 €.

› **Appel à projet petit patrimoine communal** : lavoirs (Monteaux, Chambon-sur-Cisse, Seur), puits (Coulanges, Onzain), bassin piscicole (Cheverny)
Subvention : de 3 286 € à 15 000 €.

› **Salle d'accueil et d'animations à la Ferme** (Ferme de la Guilbardière)
Subvention : 12 222 €.

› **20 ans des AOC Cheverny et Cour-Cheverny** (Syndicat des AOC Cheverny et Cour-Cheverny)
Subvention : 18 000 €.

› **Création d'une plateforme informative Transvaloire** (Maison de l'Emploi du Blaisois)
Subvention : 5 799 €.



L'action sociale

LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS) DU BLAISOIS

Le CIAS du Blaisois mène une action générale de prévention et de développement social auprès des personnes âgées, handicapées ou en difficulté. Le Projet Social de Territoire, rédigé en 2013 après une phase de diagnostic ayant associé partenaires et techniciens, illustre la volonté d'Agglopolys de renforcer la cohérence et l'efficacité des réponses en matière d'action sociale à l'échelle du territoire.

1/ LA GOUVERNANCE

Le Conseil d'administration

Président : Christophe DEGRUELLE

Vice-présidente : Simone GAVEAU

Membres élus :

- › Yves ANTIER
- › Geneviève BARABAN
- › Jérôme BOUJOT
- › Françoise SUSS-GODEAU,
- › Janine CHARRIER
- › Jean-Pierre DIARD
- › Corinne GARCIA-CALLOUX
- › Marc GRICOURT
- › Didier STETTEN-PIGASSE

Membres nommés :

- › Geneviève AVRAIN
- › Danièle BERTHELOT
- › Bernadette BUTEAU
- › René CHICOINEAU
- › Josette DUNEAU
- › Elisabeth GAILLARD
(représentante des associations de personnes handicapées)
- › Michèle HUET
(représentante UDAF)

- › Béatrice MORIN
- › Jean-Marie POITOU
(représentant des associations d'insertion et de lutte contre les exclusions)
- › Flore THOMAS
(représentante des associations en faveur des personnes âgées)

La Commission « Solidarité et Innovation sociale »

Créée en janvier 2012, cette commission est composée d'un représentant de chacune des 48 communes. Elle a pour principaux objectifs :

- Élaborer le Projet Social de Territoire et suivre sa mise en œuvre.
- Proposer une veille sociale sur l'ensemble du territoire.
- Développer une dynamique territoriale et promouvoir des actions innovantes par le partage d'expériences communales.

Cette commission est représentée en Conseil communautaire par Simone GAVEAU, Vice-présidente du CIAS du Blaisois et Geneviève BARABAN, rapporteur.

Une organisation administrative en pleine mutation

En février 2013, une réunion plénière des agents du CIAS a marqué le lancement de la démarche de réorganisation du CIAS du Blaisois, avec mise en place de groupes de travail participatifs associant agents et organisations syndicales. La restitution des travaux des groupes a contribué à formaliser le projet d'établissement en accord avec le Projet Social de Territoire. Par ailleurs, le deuxième semestre a été consacré à la construction des services « Animation », « Domicile » et « Établissements ».

Perspectives 2014

- **Présentation du projet d'établissement et du nouvel organigramme.**
- **Déclinaison du projet d'établissement en projets de services.**
- **Consolidation de la réorganisation des services.**

2/ LE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE

L'année 2013 a été consacrée à la rédaction du Projet Social de Territoire, validé en Conseil communautaire en juillet et présenté aux agents du CIAS.

Ce document d'orientation stratégique reflète l'engagement d'Agglopolys dans le domaine des Solidarités vis-à-vis de ses partenaires et de la population.

Il est construit autour de deux axes stratégiques :

- Renforcer les solidarités territoriales.
- Améliorer les accompagnements et favoriser l'innovation sociale.

Il se décline en 23 fiches-action, dont 10 désignées comme prioritaires en 2014 par la commission « Solidarité et Innovation Sociale ».

Perspectives 2014

- Mise en œuvre des fiches-action du Projet Social de Territoire.

3/ LES SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES

Le CIAS développe des services auprès des seniors et des personnes en situation de handicap, afin de leur permettre d'évoluer le mieux possible dans leur environnement familial.

Le soutien à domicile

Les aides à domicile réalisent l'entretien courant du logement et du linge, les courses, la préparation des repas, les démarches administratives, l'aide au lever, coucher, toilette, habillage, et apportent un soutien relationnel.

› L'aide à domicile prestataire :

Le CIAS du Blaisois est l'employeur des aides à domicile (1 038 bénéficiaires pour 130 146 heures d'aide).

› L'aide à domicile mandataire :

Le bénéficiaire est l'employeur et le CIAS l'aide dans ses démarches administratives (213 employeurs pour 61 228 heures d'aide).

› Le portage de repas à domicile

Ponctuel ou régulier, le portage des repas à domicile permet aux personnes âgées ou handicapées de manger de manière équilibrée et adaptée. Des tarifs dégressifs sont proposés en fonction des revenus. En 2013, une prestation de repas simplifiés le soir (repas « légers ») a été mise en place. 137 165 repas ont été servis à 685 bénéficiaires.

Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Le SSIAD assure, à domicile et sur prescription médicale, des soins d'hygiène générale auprès d'adultes handicapés et de personnes âgées, malades ou dépendantes. Il a réalisé 39 745 interventions auprès de 198 personnes âgées et 2 154 interventions auprès de 10 adultes handicapés.

Une évaluation interne a mobilisé plus de 40 acteurs. Un plan d'action pluri-annuel a été établi. Des fiches-action ont été déclinées pour une mise en œuvre dès 2014.

L'accueil de jour Alzheimer

L'Accueil de jour a pour objectifs de stimuler et resocialiser les malades d'une part, et soulager leur entourage d'autre part. Les patients adultes (12 places par jour) sont accueillis du lundi au vendredi. Les activités proposées respectent les rythmes de chacun, afin de maintenir les fonctions cognitives et sensorielles des personnes accueillies. En 2013, 62 personnes ont été accueillies. Un projet de rendez-vous individualisés avec les aidants, pour garantir un réel soutien et améliorer la qualité de vie des personnes accueillies et de leur entourage, a été initié en septembre.

Les animations seniors

De nombreuses activités ont été organisées : 42 escapades et voyages adaptés, participation active à 11 événements locaux, 3 thés dansants, publication du magazine Atout Âge et émissions de radio bimensuelle sur Studio Zef...

Les actions intergénérationnelles ont été renforcées par des partenariats avec les lycées professionnels, collèges et écoles et les 12 ateliers réguliers sont devenus de vrais rendez-vous (randonnées, informatique, chorale, jeux créatifs, théâtre radiophonique, etc.). Ces actions contribuent au maintien à domicile des seniors, en luttant contre leur isolement.

Foyers-résidences Mosnier et Lumière

Un foyer-résidence propose des logements indépendants adaptés aux personnes âgées, valides et autonomes. Les foyers proposent des services collectifs et des animations hebdomadaires ouvertes à tous les retraités d'Agglopolys : ateliers récréatifs, chorale, jeux, informatique, gymnastique, marche, etc. Résidents et non-résidents peuvent déjeuner sur place dans le foyer-restaurant. Un service de transport individualisé permet aux « non résidents » de venir déjeuner. La formule « hébergement temporaire » est appréciée lors de l'absence des aidants ou pour découvrir les foyers.

En 2013, le foyer Lumière a été occupé à 94 % et le foyer Mosnier à 85 %.

Perspectives 2014

- Réorganisation du pôle « Soutien à Domicile ».
- Sensibilisation du personnel du pôle « Soutien à domicile » à l'Humanitude (bientraitance).
- Réalisation de l'évaluation externe du SSIAD et mise en place du plan d'amélioration issu de l'évaluation interne.
- Mise en place de la télégestion au SSIAD et au Service d'Aide à Domicile.
- Développement de l'aide aux aidants à la Maison d'accueil de jour.
- Lancement de l'évaluation interne des foyers résidences et rédaction des projets d'établissements.
- Réhabilitation de l'accueil et des bureaux du foyer-résidence Lumière.

4/ L'ACTION SOCIALE ET D'INSERTION

Conventionné par le Conseil général de Loir-et-Cher, ce service accueille et accompagne les personnes en difficulté, âgées de 18 à 65 ans, sans enfant mineur à charge et résidant sur le territoire d'Agglopolys. Il assure des missions obligatoires telles que l'ouverture du droit au RSA, les élections de domicile et l'instruction des dossiers d'aide légale. Il assure également d'autres services tels que la gestion de logements sociaux (sous-location), l'action auprès des sans-abris, les permanences dans les communes hors-Blois, etc. De plus, les travailleurs sociaux proposent aux personnes de participer à différents projets liés à la culture et aux loisirs, dans un objectif de développement. L'année 2013 a été marquée par la rédaction du projet de service « Action sociale et Insertion ».

L'accueil social

Les référents de l'accueil social reçoivent les personnes, évaluent leur demande et leur situation et leur proposent soit une réponse immédiate, soit une orientation vers un travailleur social. Ce pôle instruit les dossiers d'aide légale concernant l'hébergement des personnes âgées et des personnes handicapées (224 dossiers traités en 2013).

L'action sociale

Les travailleurs sociaux sont répartis en 4 pôles :

- › **Le pôle « RSA »** : 7 travailleurs sociaux accompagnent les allocataires RSA dans leur démarche d'insertion (1 585 allocataires).
- › **Le pôle « Social »** : 6 travailleurs sociaux interviennent, sur Blois uniquement, pour aider ponctuellement ou à plus long terme un public non bénéficiaire du RSA (992 personnes rencontrées).
- › **Le pôle « Insertion »** : 2 travailleurs sociaux prennent en charge de façon très approfondie les personnes engagées dans une démarche d'insertion (110 personnes suivies).
- › **Le pôle « Agglo »** : 4 travailleurs sociaux interviennent pour un public résidant sur les 25 communes de l'ancienne Agglopolys, hors Blois (1 557 entretiens effectués et 122 personnes nouvelles reçues). En 2013, une nouvelle permanence sociale a vu le jour à Saint-Gervais-la-Forêt.

Les logements d'insertion et l'hébergement d'urgence

Le CIAS du Blaisois gère une trentaine de logements qu'il propose aux personnes sans domicile stable dans le cadre de la sous-location. 14 nouveaux ménages ont rejoint ces logements en 2013, pour un total de 45 ménages bénéficiaires.

L'action auprès des sans-abri

L'Équipe Mobile Santé Précarité, constituée d'un éducateur du CIAS du Blaisois, d'une infirmière de l'association « Osons Nous Soigner » et d'une éducatrice de l'association « Vers un Réseau de Soins », va à la rencontre des personnes sans abri ou fortement marginalisées. L'objectif est d'établir un lien, de les soutenir et les accompagner dans l'accès aux droits, aux soins et pour toutes démarches visant à retrouver une situation plus satisfaisante. En 2013, 169 personnes ont été aidées par cette équipe, dont 5 enfants mineurs.

La Commission sociale

L'aide et le soutien aux personnes en difficulté peut se traduire par des aides financières ponctuelles. La Commission sociale est ainsi chargée d'étudier les demandes des travailleurs sociaux. En 2013, ces aides se sont élevées à 208 853 €, dont 90 924 € d'aide alimentaire.

130 146 h
d'aides à domicile

POUR
1 038
bénéficiaires



Les actions collectives

Les travailleurs sociaux rencontrent les personnes individuellement mais également dans le cadre d'actions collectives. En 2013, plusieurs actions ont été mises en place : réalisation d'un journal, stage centré sur le bien-être, etc. Un dispositif d'accès à la culture et aux loisirs propose une permanence au CIAS, une matinée par mois.

Perspectives 2014

- Mise en œuvre du projet de service.
- Formalisation de conventions partenariales (CPAM, Banque de France, Conseil général de Loir-et-Cher).

5/ LE CENTRE SOCIAL LA CHRYSALIDE

Le centre social est un lieu d'accueil ouvert à tous, propice à créer de la convivialité, de la mixité sociale et générationnelle. Il permet l'écoute, le partage de compétences, d'expériences, de savoirs et d'idées.

De nombreux temps forts ponctuent la vie du centre dans les domaines de la découverte culturelle, de la musique, d'échanges de savoirs, de soirées ou après-midi jeux, d'une portes-ouvertes annuelle, d'activités parents-enfants et de soirées festives (1 120 participants).

Des conférences ou forums d'information ont été proposés sur les thèmes suivants :

- « **Publisexisme** » dans le cadre de la lutte contre les Violences faites aux femmes, avec le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF).
- « **Consommer solidaire** » avec le CCFD-Terre solidaire et l'AMAP de Vineuil.
- **Réduction des déchets** avec l'association de consommateurs CLCV.
- **Développement durable** avec la commune de Vineuil et l'ADIL.
- **Parentalité** avec les structures petite enfance (Vineuil, Saint-Gervais-la-Forêt, Blois) et la Fédération de parents d'élèves de Cour-Cheverny.

Des événements externalisés ont également été organisés :

- **Ludothèque - animations jeux** : toute l'année et plus particulièrement en été avec sa Ludomobile, des animations jeux tout public sont allées à la rencontre des habitants d'Agglopolys (450 participants).
- **Graine de lecteurs** : lectures, mises en scène d'albums, spectacle et matinée de clôture ont permis à 276 parents et enfants (0-6 ans) de Saint-Gervais-la-Forêt, Vineuil et La Chaussée-Saint-Victor de passer de bons moments en famille.

Ces manifestations ont réuni près de 600 personnes.

Perspectives 2014

- Développer et organiser l'activité de la Ludothèque.
- Participer à la création du service « Animation » dans le cadre de la réorganisation du CIAS.

6/ L'ANIMATION DU TERRITOIRE

Le pôle « Solidarités Agglopolys » consolide l'action de proximité du CIAS auprès des communes du territoire. Outre sa mission d'accompagnement individuel des habitants, ce pôle développe également une approche d'information collective en organisant des réunions d'information et de présentation du CIAS.

Ce pôle assure une mission d'interface auprès des élus des communes et des secrétaires de mairie pour des questions relatives à l'action sociale et à l'orientation vers les professionnels concernés.

Dans le cadre de l'actualisation des données de l'Analyse des Besoins Sociaux, le CIAS a réalisé un Carnet de bord regroupant les principaux indicateurs sociologiques de chacune des 48 communes.

Perspectives 2014

- Mise à jour de l'Analyse des Besoins Sociaux.
- Mise à jour du Guide des Solidarités.





7/ LES MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET FINANCIERS

Le CIAS compte 297 agents au 31 décembre 2013, dont 195 agents titulaires, 59 agents non titulaires, 25 contrats aidés et 18 stagiaires.

L'année 2013 a vu la formalisation du plan de formation 2013 / 2014 et les premières actions de formation en interne, dans le cadre du management et de l'accueil des publics vulnérables, se mettre en place. Une démarche de mobilité interne a également été formalisée. Lors du Comité Hygiène et Sécurité de décembre 2013, la mise en place d'un assistant social du personnel du CIAS du Blaisois a été validée, afin d'aider les agents à résoudre leurs problématiques

personnelles ou professionnelles. Il interviendra dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire.

Le CIAS du Blaisois et Agglopolys ont travaillé à la réalisation d'un programme fonctionnel dans le cadre du projet de relocalisation du CIAS dans les bâtiments de Claude de France. Cette relocalisation, prévue pour 2018, vise à réunir l'ensemble des équipes administratives sur un site unique et à permettre un accueil de qualité, fonctionnel et adapté aux besoins des personnes accueillies comme des agents.

Budget

Fonctionnement alloué : 14 868 450 €
Subvention Agglopolys : 2 781 300 €
Investissement alloué : 2 223 764 €

Perspectives 2014

- Réaménagement de l'accueil du foyer-résidence Lumière et de l'accueil général afin d'améliorer le confort et la confidentialité du public et d'améliorer les conditions de travail des agents.
- Engagement d'une démarche pluriannuelle de lutte contre les risques psycho-sociaux.
- Renforcement de la cohésion des équipes et de la reconnaissance des agents.
- Mise en place du Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs professionnels.
- Engagement dans la dématérialisation.
- Validation du programme de relocalisation du CIAS.



LES INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

	2011	2012	2013
Nombre d'allocataires RSA	1 300	1 417	1 402
Aides financières ponctuelles accordées à des personnes en difficulté	163 471 €	164 512 €	208 857 €
Nombre de patients pris en charge par le service de soins infirmiers à domicile	134	133	208



Les moyens et les ressources

LES RESSOURCES HUMAINES

1/ MUTUALISATION DES SERVICES

La mutualisation des services communaux entre Agglopolys et la Ville de Blois permet de regrouper moyens financiers et matériels, tout en partageant compétences et savoir-faire.

Ainsi en 2013, 350 salariés de la Ville de Blois (équivalent de 48,30 agents à temps plein) ont travaillé pour Agglopolys, et 92 salariés d'Agglopolys (équivalent de 36,55 agents à temps plein) pour la Ville de Blois.

Sur un plan financier, la mutualisation est gérée par convention ; elle s'est traduite en 2013 par un remboursement de la Ville de Blois à Agglopolys de 1 612 K€, et d'Agglopolys à la Ville de Blois de 2 096 K€.

2/ CHANTIERS CONDUITS EN MATIÈRE DE RH

- › **Mise en place de la réforme de protection sociale des élus locaux ;**
- › **Mise en œuvre de la nouvelle protection sociale à destination des agents :** contrat de prévoyance collectif et aide financière pour la protection complémentaire santé ;
- › **Adoption d'un nouveau plan de formation pour 2013-2014 ;**
- › **Organisation des Rencontres de la Formation** réunissant les cadres de la collectivité et permettant d'identifier 10 propositions à mettre en œuvre pour améliorer la politique de formation ;
- › **Définition d'indicateurs de suivi des risques psycho-sociaux (RPS)** devant permettre à la collectivité de passer d'une logique curative à une logique préventive ;
- › **Mise en place d'un plan prévisionnel de recrutement** et d'une commission des emplois clarifiant la prise de décision en matière de remplacement ;
- › **Élaboration et lancement d'un dispositif de formation** pour les encadrants intermédiaires.
- › **Clarification et définition de règles en matière d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire (NBI)** en concertation avec les partenaires sociaux ;
- › **Intégration des agents contractuels** issus de la loi « non titulaire » du 12 mars 2012 ;

EN 2013,

266
titulaires et stagiaires

49
non titulaires permanents

57
saisonniers

5
Comités Techniques Paritaires

3/ INDICATEURS RH

Gestion des emplois et des compétences

➤ **749 demandes d'emploi ont été reçues.**

➤ **Mouvements du personnel :** 16 sorties, 19 entrées et 6 mobilités en 2013.

Prévention/Formation

➤ **1 154.50 jours de formation ont été dispensés en 2013 au bénéfice de 604 agents :** 70 % de ces jours ont été consacrés au perfectionnement des compétences, 18 % à la formation statutaire, 12 % à la préparation d'un concours ou examen professionnel et 0 % au droit individuel à la formation.

➤ **66 agents ont passé un concours ou un examen professionnel.**

➤ **Taux d'absentéisme global : 4,35 %**, dont 2,24 % au titre de la maladie ordinaire.

Indicateurs suivi budgétaire et financier

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les agents d'Agglopolys bénéficient d'une participation financière en matière de prévoyance et de complémentaire santé.

➤ **Prévoyance :** au 31 décembre 2013, 159 agents d'Agglopolys adhèrent au contrat de Prévoyance Collec-team et perçoivent une participation employeur de 40 % du montant de leur cotisation plafonnée à 6,50 €.

➤ **Santé :** au 31 décembre 2013, 133 agents bénéficient de 7 € d'aide financière pour leur complémentaire santé. En 2013, 22 852 € ont été versés aux agents par Agglopolys pour faciliter l'accès de tous à une protection sociale complémentaire.

Budget

Dépenses de personnel : 14 582 117 € (tous budgets confondus)

Perspectives 2014

- **Accompagner le renouvellement du Conseil communautaire.**
- **Organiser le renouvellement des instances paritaires :** comité technique, CAP.
- **Poursuivre la démarche de dématérialisation des process RH :** inscription formation avec le CNFPT, procédure de recrutement.
- **Décliner le plan d'action de la démarche de prévention des risques psycho-sociaux.**
- **Mettre en place la formation management des cadres intermédiaires**, poursuivre le travail issu des rencontres de la formation et mettre œuvre les 3 priorités identifiées. Organiser l'appel au coaching individuel ou collectif.
- **Mettre en œuvre les réformes statutaires annoncées :** réforme catégories C et B, loi n°83-634 portant droits et obligations des fonctionnaires.



LES INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

FORMATION

	2011	2012	2013
Catégorie A	4,8 j/an	2,45 j/an	6,74 j/an
Catégorie B	4,6 j/an	4 j/an	7,6 j/an
Catégorie C	5,9 j/an	3,7 j/an	4,13 j/an
Budget formation et déplacement	101 156 €	129 527 €	150 000 €
Soit en % du budget personnel	1,10 %	1,43 %	1,65 %
Jours de formation consacrés à la préparation des concours de la Fonction Publique	26 %	18 %	12 %

RÉPARTITIONS HOMMES / FEMMES

	2011	2012	2013
Catégorie A	55 % H / 45 % F	52 % H / 48 % F	47,7 % H / 52,3 % F
Catégorie B	47 % H / 53 % F	47,5 % H / 52,5 % F	48,5 % H / 51,5 % F
Catégorie C	65 % H / 35 % F	65 % H / 35 % F	65 % H / 35 % F

TAUX DE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

2011	2012	2013
6,08 %	6,42 %	6,8 %

COMITÉS D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

2011	2012	2013
2	1	3

LES FINANCES

1/ LE BUDGET PRINCIPAL

Niveau d'épargne en K€

	2012	2013*
Capacité d'autofinancement (brute du remboursement en capital des emprunts) :	4 842 k€	8 180 k€
Capacité d'autofinancement (nette du remboursement en capital des emprunts) :	2 988 k€	6 415 k€

*source : pré-compte administratif 2013

Définition :

La capacité d'autofinancement (CAF) est l'excédent de ressources dégagé par Agglopolys au niveau de sa section de fonctionnement, qui pourra être utilisé notamment pour rembourser des emprunts et/ou pour financer de nouveaux investissements.

Dans le secteur des collectivités locales, la CAF dégagée au titre d'un exercice (appelée aussi « CAF brute ») doit permettre, par principe, de couvrir les remboursements en capital des emprunts antérieurement souscrits. En d'autres termes, la « CAF nette » des remboursements en capital des emprunts doit être positive.

Niveaux d'encours et solvabilité

L'encours total arrêté au 31 décembre d'un exercice se définit comme la somme en capital des emprunts qu'Agglopolys doit rembourser aux banques. Cet « encours de dettes » est rapporté en €/habitants.

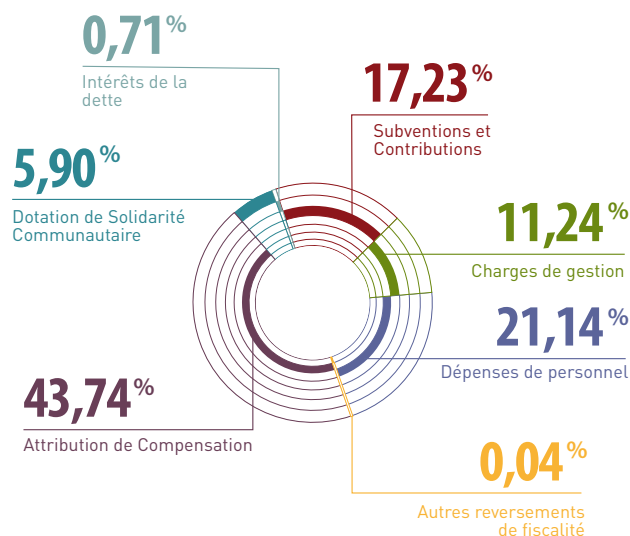
Le niveau d'encours de la dette sur le budget principal au 31 décembre 2013 s'inscrit à **11 872 K€** (y compris la créance détenue par la Ville de Blois au titre des équipements culturels), soit **110 € par habitant**.

Ce montant divisé par l'épargne brute donne une **capacité de désendettement de 1,45 an** fin 2013 (2,4 ans fin 2012).

Les recettes et les dépenses de fonctionnement

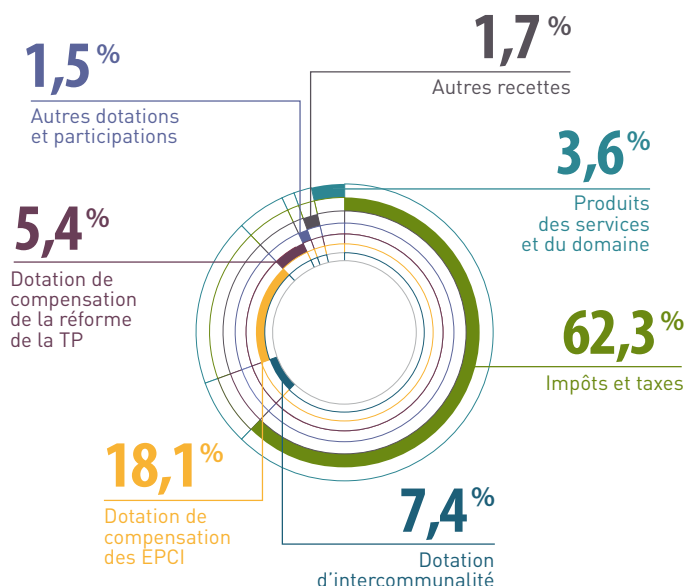
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (EN K€)

Charges de gestion	5 964
Dépenses de personnel	11 218
Attribution de Compensation	23 208
Dotation de Solidarité Communautaire	3 129
Autres reversements de fiscalité	22
Intérêts de la dette	376
Subventions et contributions	9 141
TOTAL	53 058

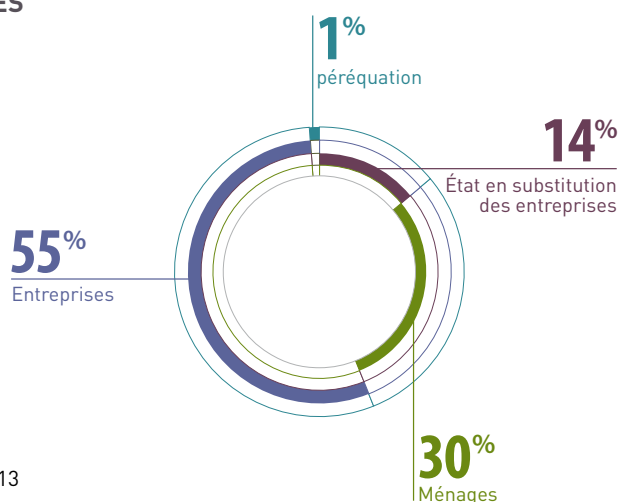


RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (EN K€)

Impôts et taxes	38 298
Dotation d'intercommunalité	4 574
Dotation de compensation des EPCI	11 159
Dotation de compensation - Réforme de la TP	3 318
Autres dotations et participations	910
Autres recettes	1 032
Produits des services et du domaine	2 217
TOTAL	61 508



ORIGINE DES IMPÔTS ET TAXES



source : Pré-compte administratif 2013

Les ratios financiers

Budget principal	Agglopolys 2012	Agglopolys 2013*
Dépenses réelles de fonctionnement / population	505	492
Produit des impositions directes / population	288	303
Recettes réelles de fonctionnement / population	556	570
Dépenses d'équipement brut / population	98	102
Encours de dette / population	108	110
DGF / population	148	146
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	17,2 %	16,2 %
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de dette / recettes réelles de fonctionnement	94,1 %	89,1 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	17,6 %	17,9 %
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	19,4 %	19,3 %

*source : Pré-compte administratif 2013.

2/ LES BUDGETS ANNEXES HORS ZONES D'ACTIVITÉS ECONOMIQUES

	Transports*	Ordures ménagères	Lac de Loire*	Immeubles de rapport	Assainissement collectif	SPANC
Recettes réelles de fonctionnement*	12 013 793 €	11 670 938 €	284 315 €	15 664 €	5 709 433 €	36 831 €
Épargne brute	1 139 257 €	1 010 791 €	60 801 €	10 782 €	2 149 923 €	- 24 385 €
Encours au 31/12	5 776 676 €	1 488 950 €	275 035 €	-	10 070 893 €	-
Capacité de désendettement	5,1 ans	1,5 an	4,5 ans	-	4,7 ans	-

*avec subvention du budget principal.

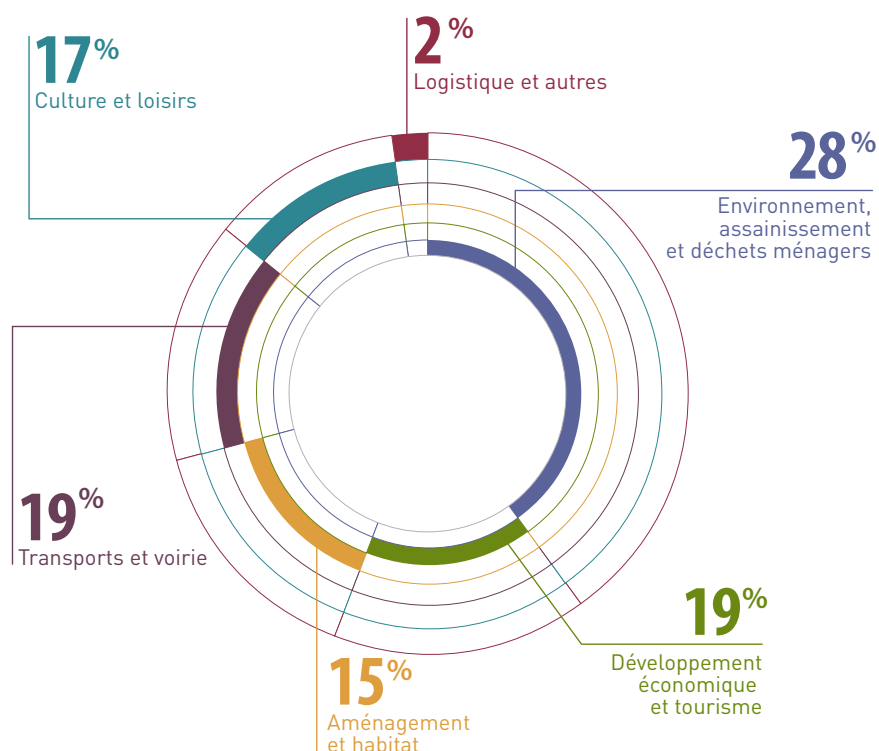
Trois ressources essentielles participent à l'équilibre financier de ces budgets annexes :

- › Le versement transport (VT) enregistré sur le budget annexe des transports
montant perçu en 2013 : 8 602 K€
- › La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) enregistrée sur le budget annexe ordures ménagères
montant perçu en 2013 : 10 000 K€
- › La redevance d'assainissement collectif enregistrée sur le budget annexe assainissement collectif
montant perçu en 2013 : 4 102 K€

3/ LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (HORS DETTE)

Tous budgets, hors Zones d'Activités Économiques

En 2013, Agglopolys a investi **19,8 M€** pour équiper son territoire.



DONT

Environnement, assainissement et déchets ménagers

- Station d'épuration de Cellettes : 1 544 K€
- Travaux de réhabilitation de réseaux du secteur « Les Belleres » Vineuil / Saint-Gervais-la-Forêt : 1 078 K€

Développement économique et tourisme

- Infrastructures des ZAE : 1 113 K€
- Fonds d'aide au développement économique : 400 K€
- Signalétique : 288 K€
- Camping du Lac de Loire : 529 K€

Aménagement et habitat

- Cœurs de village Veuves, Herbault, Landes-le-Gaulois, La Chapelle Vendômoise : 1 089 K€
- PRU Blois : 496 K€
- Aménagement de la rue Laplace : 420 K€

Transports et voirie

- Véhicules de transports : 1 019 K€
- Dépôt bus : 769 K€
- Liaisons cyclables : 798 K€

Culture et loisirs

- Jeu de paume : 1 500 K€
- École de musique de Fossé : 228 K€
- Restructuration de l'école d'art et du conservatoire : 431 K€
- Pataugeoire du parc des Mées : 1 066 K€

Les moyens et les ressources

LES SYSTÈMES
D'INFORMATION

La Direction des Systèmes d'Information gère l'ensemble des solutions logicielles et matérielles mises à disposition des services d'Agglopolys et de la Ville de Blois, et fournit une assistance aux utilisateurs.

RÉALISATIONS 2013

Projets « logiciels »

- › Extranet « Professeurs » au Conservatoire ;
- › Finalisation du cahier des charges pour le nouveau portail des bibliothèques ;
- › Logiciel de gestion des marchés publics «Marco» ;
- › Portail documentaire mutualisé permettant aux agents d'accéder à des ressources documentaires personnalisées ;
- › Logiciel «Esabora» pour la création et le suivi des dossiers du service Hygiène et Environnement ;
- › Évolution de l'outil Web-SIG au travers d'un partenariat avec la plateforme Pilote 41 :
 - Mise en place d'une photographie aérienne et du fond de plan au 1/25 000^e performant.
 - Intégration de données thématiques et développement d'applications métiers spécifiques de gestion.
 - Cartographie des voiries d'intérêt communautaire.

- › Système d'exploitation windows 7 et suite libre office en cours de déploiement ;
- › Automatisation des processus d'installation et de mises à jour des postes clients ;
- › Installation du Wifi à l'hôtel d'agglomération.

Toilettage de l'infrastructure serveur

Le travail mené en profondeur courant 2013 pour rationaliser l'infrastructure serveur, se poursuivra en 2014.

Budget

Fonctionnement : 220 000 € TTC
Investissement : 193 000 € TTC

Perspectives 2014

- Extranet « Familles » pour favoriser les échanges entre les familles et le Conservatoire.
- Nouveau portail des bibliothèques.
- Progiciels de gestion de l'accès du public aux postes Internet et aux services associés dans les bibliothèques.
- Installation d'une plateforme d'échanges de fichiers volumineux à destination de partenaires extérieurs.
- Page d'accueil relookée pour le site agglopolys.fr.
- Mise en ligne du site mobile agglopolys.fr.
- Mise en place d'un système d'information décisionnel.
- Poursuite du déploiement des applications cartographiques du SIG.
- Installation d'une liaison radio pour augmenter le débit de la liaison de la médiathèque.
- Nouveau site internet pour l'École d'art.

Les moyens et les ressources

LA COMMANDE PUBLIQUE

Le service Marchés Publics, service mutualisé Ville de Blois / Agglopolys, est chargé de la mise en œuvre des consultations pour les marchés de travaux, fournitures ou services d'un montant supérieur à 90 000 € HT, des marchés de prestations intellectuelles supérieurs à 10 000 € HT, ainsi que des délégations de service public.

1/ OBJECTIFS ET ENJEUX DES POLITIQUES MENÉES

› Garantir le respect des principes de la commande publique :

- Liberté d'accès à la commande publique ;
- Égalité de traitement des candidats ;
- Transparence des procédures.

› Déterminer avec précision la nature et l'étendue des besoins à satisfaire, afin d'appliquer la procédure adéquate.

› Accompagner les services acheteurs dans le cadre de leurs projets, pour garantir la sécurité juridique des procédures de passation et la rigueur administrative dans le cadre de l'exécution des contrats.

2/ BILAN DES ACTIONS MENÉES EN 2013

› 55 marchés publics ont été conclus en 2013 :

- 37 marchés de travaux en procédure adaptée,
- 14 marchés de services, dont 13 en procédure d'appel d'offres ouvert,
- 1 marché de fournitures en procédure d'appel d'offres ouvert,

- 2 marchés de prestations intellectuelles en procédure adaptée,
- 1 marché Techniques de l'information et de la communication en procédure adaptée.

› Groupements de commande :

En 2013, le service des Marchés Publics a conclu 4 groupements de commande en tant que coordonnateur et 10 groupements de commande en tant que membre du groupement.

› Opérations spécifiques :

- Attribution du contrat de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un équipement intercommunal structurant à vocation sportive et multifonctionnelle à Blois (le Jeu de Paume),

- Attribution de la convention de mandat pour la réalisation d'études pré-opérationnelles dans le cadre du projet d'aménagement du quartier Maunoury-Cités Unies.

› Bilan de la clause d'insertion dans les marchés publics* :

- 3 651 heures prévues
- 2 149 heures réalisées, certains chantiers étant encore en cours au 31 décembre 2013.

Budget

3319 € HT (publication des Marchés à Procédure Adaptée simplifiés inférieurs à 90 000 € HT)

Perspectives 2014

- **Marchés Publics** : déploiement et perfectionnement au logiciel d'aide à la rédaction des marchés publics (acquisition du logiciel et début des formations en 2013).
- **Opérations** : contrôle et suivi des procédures de marché dans le cadre de la construction du Jeu de Paume, ainsi que du projet d'aménagement du quartier Maunoury-Cités Unies.

* action obligatoire d'insertion en faveur de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.



Agglopolys

Communauté
d'agglomération
de Blois

Agglopolys - Hôtel d'agglomération
1, rue Honoré de Balzac - 41000 Blois
Tél. : 02 54 90 35 35 - Mail : contact@agglopolys.fr
agglopolys.fr